U d'/of OTTAWA
39003001095552

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rflexionssurla01lava

RÉFLEXIONS

SUR LA

MISÉRICORDE

DE DIEU

PAR

LA DUCHESSE

DE LA VALLIÈRE

TOME I

RÉFLEXIONS

SUR LA

MISÉRICORDE DE DIEU

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
rue de Fleurus, 9

RÉFLEXIONS

SUR LA

DÉSÉQUILIBRIOSE DE 1893

LA DÉCADENCE DE LA CHALEUR

[illegible]

[illegible]

PAR PIERRE CLERMONT

[illegible]

1893

J. ROBERT, LIBRAIRIE

[illegible]

[illegible]

RÉFLEXIONS

SUR LA

MISÉRICORDE DE DIEU

PAR

LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE

SUIVIES DE SES LETTRES

ET DES SERMONS POUR SA VÊTURE ET SA PROFESSION

PAR MESSIEURS D'AIRE ET DE CONDOM

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, ANNOTÉE ET PRÉCÉDÉE D'UNE ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

PAR

M. PIERRE CLÉMENT

DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

M DCCC LX

BIBLIOTHECA
Olivariana

DC
130
.L4A3
1860
#1

PRÉFACE.

Nous donnons au public une édition nouvelle d'un livre publié en 1680, *sous le voile de l'anonyme et à l'insu de son auteur, réimprimé un très-grand nombre de fois, et généralement attribué, depuis près de deux siècles, à la duchesse de La Vallière. Ce livre, intitulé :* Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente[1], *est-il bien de la célèbre Car-*

1. *A Paris, chez Antoine Dezallier, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'or ; in-*12 *de* 139 *pages, MDCLXXX. — C'est par erreur que, dans ses* Mémoires sur Madame de Sévigné, *t. V, p.* 409, *M. Walckenaer donne, à la* 1re *édition des* Réflexions sur la miséricorde de Dieu, *la date de* 1685. *Voir, à l'appendice, p.* 267, *l'indication d'un très-grand nombre d'éditions des* Réflexions, *à partir de* 1680.

mélite? Un doute a été élevé à ce sujet[1], *et l'on s'est demandé si l'auteur des* Réflexions *ne seroit pas la duchesse de Longueville, ou madame de Montespan, ou enfin quelque autre dame illustre, qui auroit quitté le monde vers* 1680[2]. *On a même prétendu qu'il y avoit, dans les* Réflexions, *un grand nombre de passages ne pouvant se rapporter à la duchesse de La Vallière, et l'on s'est fondé notamment sur une dangereuse maladie que l'auteur des* Réflexions *dit avoir faite pendant qu'il les écrivoit. Une dissertation en forme, sur ces différens points, seroit sans intérêt pour le lecteur. Dans notre opinion, ni la duchesse de Longueville, ni la marquise de Montespan ne peuvent avoir écrit les* Réflexions sur la Miséricorde. *Tout donne lieu de croire, au contraire, on s'en convaincra en les lisant, qu'elles sont bien de la duchesse de La Vallière. L'abbé de Choisy, qui l'avoit connue, dit « qu'elle ne laissoit pas d'orner*

1. Biographie universelle *de Michaud; article sur* Madame de La Vallière, *par M. H. La Porte.*

2. Bulletin du Bibliophile, 1850, *n°* 17, *p.* 611. DISSERTATION SUR LA QUESTION DE SAVOIR A QUI L'ON DOIT ATTRIBUER L'OUVRAGE INTITULÉ : Réflexions sur la miséricorde de Dieu, *d'après le manuscrit autographe du P. Adry.*

tous les jours son esprit par une lecture continuelle[1], *et, selon madame de Caylus, le style de la dévotion convenoit mieux à son esprit que celui de la cour*[2]. » *Les* Réflexions sur la miséricorde de Dieu *semblent être l'œuvre d'un cœur tendre et d'un esprit cultivé. Nous ajouterons que la duchesse de La Vallière fit précisément, peu de temps avant d'entrer aux Carmélites, une maladie* dont il est *question dans une de ses lettres* au maréchal de Bellefonds.

Voici enfin un autre indice tout matériel, mais très-significatif, à notre avis. En 1712, *Antoine Dezallier, qui avoit publié la première édition des* Réflexions, *en donna une nouvelle (il en avoit déjà paru six en* 1693, *outre celles imprimées à l'étranger), et il la fit suivre du* Récit abrégé de la vie pénitente et de la sainte mort de madame la duchesse de La Vallière, religieuse Carmélite, connue, depuis sa retraite, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. *Or, d'une part, Antoine Dezallier devoit savoir mieux que personne le nom de l'auteur des*

1. Mémoires; *p.* 239. (*Collection Petitot.*)
2. Souvenirs; *p.* 32. (*Édition publiée par M. Asselineau.*)

Réflexions, *et cette addition autorisoit suffisamment le public à penser que c'étoit madame de La Vallière. D'un autre côté, comment supposer qu'un éditeur françois lui eût ainsi attribué, à peu près ouvertement, deux ans après sa mort et du vivant même de Louis XIV, malgré la surveillance des censeurs, un livre qu'elle n'auroit pas écrit ?*

Nous parlions tout à l'heure des traductions qui en furent faites à l'étranger. La Bibliothèque impériale possède, et nous avons sous les yeux une de ces traductions, dont la seconde édition parut à Francfort, en 1682[1]. *Cette édition est précédée d'une préface dans laquelle on lit ce qui suit : « Le lecteur saura que la* Dame pénitente (*je le tiens de bonne source*) *qui a écrit ces Réflexions pieuses, est la célèbre duchesse de La Vallière.... Au temps actuel, elle se nomme la très-pieuse sœur Louise de la Miséricorde.... » Enfin, l'abbé Lequeux, qui a eu entre ses mains*

1. Der hochadelichen dame Louise-Françoise de La Vallière Buss-Seuffrer. (Soupirs de pénitence de la noble dame Louise-Françoise de La Vallière, rédigés en 24 réflexions, en forme de prières sur la miséricorde de Dieu.) *Traduit du françois, par Matthieu Kramer. Francfort, Léonard Loschge.* 1682, *in*-18; *avec gravures et deux portraits.*

et a publié un grand nombre de lettres de madame de La Vallière, n'a pas douté que les Réflexions sur la miséricorde de Dieu *fussent bien d'elle, et Bayle, Moreri, le P. Lelong, de même que le savant Barbier, les lui attribuent également sans hésiter.*

Les Réflexions sur la miséricorde de Dieu *ont encore donné lieu à une autre controverse. La riche bibliothèque du Louvre possède un exemplaire de la cinquième édition de ce livre* (Paris, in-18, chez Dezallier; 1688), *dont les marges sont couvertes de nombreuses et importantes corrections qu'une note à la main, tracée sur la garde du volume, attribue à Bossuet. Dans ces dernières années, MM. Damas-Hinard*[1] *et Romain-Cornut*[2] *ont publié, comme étant de l'illustre écrivain, le texte exact des* Réflexions sur

1. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, *ouvrage de madame de La Vallière, corrigé par Bossuet, publié pour la première fois, d'après l'exemplaire annoté de la Bibliothèque du Louvre, par M. Damas-Hinard. Paris*, 1852, *in*-24.

2. Les Confessions de Madame de La Vallière repentante, *écrites par elle-même et corrigées par Bossuet.* 1 *vol. in*-18, 1854, avec un commentaire historique et littéraire, par M. Romain-Cornut.

la miséricorde de Dieu, *d'après l'exemplaire corrigé dont il s'agit*[1].

*Nous ne contestons pas que l'écriture marginale de ce volume ait quelque ressemblance avec celle de Bossuet, mais cette ressemblance est, de l'avis de plusieurs personnes, très-incertaine. La bibliothèque du Louvre possède un autre volume, portant également en marge des annotations de Bossuet, dont personne n'a jamais nié l'authenticité. C'est l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique, *par Bossuet* (Paris, chez S. Cramoisy, 1671 ; édition dite des Amis). *Or, l'écriture de ces annotations diffère notablement de celle des corrections qu'on lit sur l'exemplaire des* Réflexions. *A la vérité, la bibliothèque du Louvre a acheté les deux volumes des héritiers de M. Hemey d'Auberive, qui avoit concouru à la prépara-*

1. *M. Damas-Hinard fait observer, dans la préface de son édition,* p. XIII, *que « les corrections marginales de l'exemplaire du Louvre ont été mises à profit pour l'édition de* 1726 (*Paris, Christophe David, in-*18), *mais que le littérateur qui l'a donnée a pris sur lui d'ajouter, aux corrections de Bossuet, des corrections de sa façon, dont l'élégance rhétoricienne n'est pas en harmonie avec celle du grand écrivain, et que ce texte équivoque a été reproduit par tous les éditeurs subséquents. »*

tion de l'édition classique de Bossuet, imprimée à Versailles (Lebel, 1818-1820), *et on lit, sur la feuille de garde de l'exemplaire des* Réflexions, *une note ainsi conçue : « Cet excellent ouvrage de madame de La Vallière a été corrigé, comme on le voit, de la main de M. Bossuet. Ces corrections, faites avec une rare sagacité, rendent cette édition*[1] *très-précieuse. » A la suite de cette note, d'une écriture assez ancienne, se trouvent les initiales de M. Hemey d'Auberive.*

M. d'Auberive a-t-il adopté l'assertion contenue dans cette note? ou bien, ses initiales doivent-elles être considérées, purement et simplement, comme un signe de propriété? Cette dernière hypothèse, très-fondée à notre avis, paroît aussi la plus vraisemblable à M. Romain-Cornut[2], *tout convaincu qu'il est que les corrections de l'exemplaire du Louvre sont de Bossuet. D'ailleurs, les préparateurs de l'édition Lebel ne parlent pas des* Réflexions sur la miséricorde de Dieu, *bien qu'ils aient connu l'exemplaire corrigé que possède aujourd'hui la bibliothèque du Louvre. Et*

1. Édition *pour* exemplaire.

2. Les Confessions de Madame de La Vallière. *Préface*, p. XXVI, *note*.

certes, ils n'auroient pas manqué de le faire, s'il leur avoit paru constant que les Réflexions *avoient été retouchées par Bossuet aussi fortement que le croient MM. Damas-Hinard et Romain-Cornut.*

Un autre motif nous porte à croire que les Réflexions sur la miséricorde de Dieu *n'ont pas été corrigées par l'évêque de Meaux, c'est que, si on les examine au point de vue littéraire, qui a bien sa gravité dans la question, on est amené à reconnoître que ces corrections ne peuvent pas être de Bossuet. M. Sainte-Beuve a dit à ce sujet, avec l'autorité qui s'attache à ses appréciations : « En parcourant l'exemplaire de la bibliothèque du Louvre, comme je viens de le faire, grâce à l'obligeance de M. Barbier, je vois avec étonnement que la plupart des corrections qui altèrent et affoiblissent le texte primitif proviennent de ce volume, d'où elles auront passé dans les éditions subséquentes. Les derniers éditeurs, et madame de Genlis en particulier, ne seroient coupables alors que de les avoir accueillies et empruntées. Mais comment se peut-il que Bossuet ait agi en ceci comme madame de Genlis ou tout autre écrivain d'une*

*élégance timide eût été capable de le faire, qu'il ait partout affoibli et atténué ce qui donnoit à l'expression de l'accent et du caractère, et que sa plume, en raturant et en corrigeant autrui, soit allée au rebours de ce qu'elle pratique si hautement elle-même? Qu'on se rappelle seulement tout ce qu'il a osé introduire et citer de hardiment familier dans l'*Oraison funèbre de la princesse Palatine. *Pourquoi auroit-il refusé la même familiarité à madame de La Vallière? Je ne puis entrer ici dans la discussion de ce point, ni approfondir mes doutes : je me borne à maintenir, à mes risques et périls, mon impression de goût, et à dire, quel que puisse être le correcteur, que la véritable et entière confession de la pénitente doit se chercher dans les éditions premières. En un mot, l'exemplaire du Louvre donne lieu à deux questions : 1° Les corrections sont-elles en effet de Bossuet? 2° Sont-elles dignes de Bossuet? — Je laisse l'examen du premier point aux experts en écriture, et, sur le second, je réponds sans hésiter, sur plus d'un passage :* Non[1]. »

1. Causeries du lundi. *Madame de La Vallière; t. II, p.* 357, *note.*

Nous n'avons rien à ajouter à ce jugement, sinon que l'opinion de M. Sainte-Beuve est également celle d'un critique distingué, M. Louis Ratisbonne[1] *et de M. Floquet, le savant et consciencieux auteur des* Études sur Bossuet. *D'un autre côté, M. Arsène Houssaye*[2], *et, d'après ce qu'il nous apprend, un de nos plus éclairés amateurs d'autographes, M. Feuillet de Conches, sont du même avis. Il est vrai que M. de Sacy, rendant compte, dans le* Journal des Débats *du* 13 *mai* 1852, *de la publication de M. Damas-Hinard, adopta ses conclusions, mais avec quelles restrictions éloquentes! Le lecteur va en juger. « Il y a cependant, je l'avoue, dit M. de Sacy, un certain nombre d'expressions et de phrases du texte primitif qu'il m'est impossible de ne pas préférer au texte corrigé. Madame de La Vallière, par exemple, en parlant de la nécessité où elle étoit encore de rester à la cour, s'adresse à Dieu et lui dit : « Que si, pour m'imposer une pénitence*

1. Journal des Débats, *du* 13 *octobre* 1854; *article sur* les Confessions de Madame de La Vallière repentante, *de M. Romain-Cornut.*

2. Mademoiselle de La Vallière et Madame de Montespan; *p.* 407.

« *en quelque sorte convenable à mes offenses*, « *vous voulez que, par des devoirs indispensables*, « *je reste encore dans le monde* pour y souffrir « sur ce même échafaud où je vous ai tant of- « fensé, *ma pénitence vous en sera d'autant plus* « *agréable, et à moi plus utile, que j'y aurai* « *moins de goût et de part.* » *Bossuet retranche la belle et énergique expression que j'ai soulignée! J'en demande bien pardon au grand écrivain; je suis, cette fois, sans aucun scrupule pour sa pénitente. Madame de La Vallière dit encore, en parlant d'une maladie où elle avoit manqué mourir :* « *Pendant que votre justice* (*c'est toujours à* « *Dieu qu'elle s'adresse*) me tenoit le poignard « sur la gorge. » *Bossuet efface; n'est-ce pas d'une sévérité excessive? Pourquoi a-t-il passé le fatal crayon sur cette autre phrase, qui convient si bien, ce me semble, au style mystique et que Fénelon auroit gardée :* « *Faites, ô mon Dieu!* « *que par des actes continuels de foi, d'espérance* « *et de charité*, j'accoutume mon cœur à devenir « un oratoire *où en tous lieux et à tous momens* « *je vous prie.* » *Et la phrase suivante, n'est-elle pas digne de Bossuet lui-même?* « O Dieu! en- « richissez la pauvreté de mon amour par la

« magnificence du vôtre. » *Bossuet l'a pourtant remplacée par celle-ci :* « Enrichissez la pauvreté de mon cœur par la magnificence de vos dons. » *Je le dis hardiment : c'est l'expression de madame de La Vallière qui est l'expression éloquente. Le terrible Bossuet ne souffre pas que madame de La Vallière parle de ses désirs* passionnés *d'aimer Dieu ; qu'en s'adressant à ce Dieu qui devoit remplacer le Roi dans son cœur, elle dise :* La volupté de votre amour ; *il met* agréable *où madame de La Vallière a mis* délicieux. *Il ôte jusqu'à certains de ces termes familiers qui donnent quelque chose de si vrai au style, qui fixent en quelque sorte l'heure et le moment où la main de l'écrivain les traçoit. L'ouvrage, en un mot, corrigé par Bossuet, est toujours* très-agréable ; *il a gagné en correction, en pureté, en dignité ; peut-être n'est-il plus* délicieux. *Madame de La Vallière auroit pu l'écrire ainsi à la fin de sa pénitence. On y voit la Carmélite. On n'y voit plus ou presque plus la femme si modeste et si touchante jusque dans ses fautes, la pénitente déchirée, la Madeleine tout nouvellement convertie, arrosant de ses larmes et essuyant de ses cheveux les pieds du Dieu*

que désormais elle se propose d'aimer uniquement[1]. »

Ceci nous amène à parler de quelques modifica-

1. *Le lecteur nous permettra de mettre à notre tour, sous ses yeux, pour le faire juge de la question, quelques phrases des* Réflexions *non corrigées, en les faisant suivre des corrections attribuées à Bossuet. Nous prenons au hasard la* 13e Réflexion.

Texte primitif : « *Si vous voulez tirer de mon péché ma punition même*, en faisant devenir les bourreaux de mon cœur ceux que j'en avois fait les idoles.... »

Texte attribué à Bossuet : « *Si vous voulez vous servir de mon péché pour me châtier, et* punir mon cœur par les mêmes objets qui avoient été ses idoles.... »

Texte primitif : « *Faites que je l'aie en horreur* (*le péché*) bien plus par un pur amour pour vous que par rapport à moi-même, *c'est-à-dire, Seigneur, beaucoup plus* parce qu'il vous blesse, *que parce qu'il me damne....* »

Texte attribué à Bossuet : « *Faites que je l'aie en horreur*, bien plus par rapport à vous que par rapport à moi-même, *beaucoup plus parce qu'il vous* offense *que parce qu'il me* perd *et me damne....* »

Texte primitif : « *Que je ne sois pas toujours comme les personnes du monde*, avec une balance à la main, à peser jusqu'à quel point elles peuvent vous offenser.... »

Texte attribué à Bossuet : « *Que je ne sois pas comme les personnes du monde*, qui négligent les fautes qu'elles font, pourvu qu'elles ne soient pas mortelles.... »

Texte primitif : « *Ainsi, qui sait si toutes ces compagnies* et toutes ces conversations vaines et molles, et *qui ne rem-*

tions, bien légères d'ailleurs, que nous avons cru devoir faire nous-même au texte primitif des Réflexions sur la miséricorde de Dieu. *Ceux qui examineront la première édition de ce livre pour-*

plissent mon cœur que de désirs frivoles, et affoiblissent le sentiment de votre grâce dans moi-même, ne me dégoûteront point à la fin de la simplicité de vos paroles *et de l'observation de votre sainte Loi....* »

Texte attribué à Bossuet : « *Ainsi, qui sait si toutes ces compagnies et toutes ces* vaines conversations *qui ne remplissent* mon cœur *que de désirs frivoles, et affoiblissent le sentiment de votre grâce* dans mon cœur, *ne me dégoûteront pas à la fin de l'observation de votre sainte Loi?* »

Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini. Dans beaucoup de cas, non-seulement la grâce et la force primitives disparoissent, mais le prétendu texte de Bossuet demanderoit lui-même à être corrigé. C'est ce que reconnoît, notamment au sujet de la dernière citation, M. Romain-Cornut, qui regrette avec raison les molles conversations, *et qui est forcé de désapprouver la répétition des mots* mon cœur *dans la même phrase, ainsi que la suppression, dont il ne peut pénétrer le motif, de ces autres mots si bien en situation :* la simplicité de vos paroles. « *Le contraste que madame de La Vallière établit entre la délicatesse étudiée des conversations mondaines, dit à ce sujet M. Romain-Cornut, et la simplicité de la parole de Dieu, me semble heureusement saisi, et j'aurois voulu le conserver....* »

En résumé, il suffisoit, ce nous semble, de supprimer, dans la dernière phrase que nous avons citée, la troisième conjonction et. *C'est ce que nous avons fait.*

ront se convaincre qu'elle a été faite avec beaucoup de négligence et qu'elle renferme un assez grand nombre d'incorrections[1]. *Or, non-seulement ces erreurs n'ont pas été corrigées dans les éditions suivantes, mais le nombre en a augmenté considérablement*[2]. *Notre premier soin a été de les faire disparoître. En même temps, nous avons*

1. *Par exemple, on lit dans l'*Avertissement *ces mots : « qu'autant qu'*elle *avoit été dans l'oubli de son salut, » au lieu de « qu'autant* elle.... *» et, un peu plus loin, vers la fin : « Fasse le ciel que ceux qui* les *liront.... » au lieu de « qui* le *liront. » On pourroit relever cent fautes de ce genre.*

2. *Je me bornerai à quelques exemples.*

Édition de 1680.— 1re Réflexion, *page* 4 : « .... *Sans pénitence et sans* conversion.... » 6e *édition de* 1693, *suivie depuis : « Sans pénitence et sans* confusion.... »

Édition de 1680. — 2e Réflexion, *p.* 6 : « .... viendront me tenter.... » Édit. de 1693 : « viendront à me tenter.... »

Édition de 1680.— 4e Réflexion, *p.* 17 : « *Préservez-moi du doux poison de plaire à ce monde et de l'aimer, des caresses de la fortune auxquelles on résiste si peu, et qui, plus cruelles que les plus cruelles disgrâces, font que nous ne regardons plus d'autre Dieu, ni d'autre Providence que sa conduite.* » Édit. de 1693 : « *Préservez-moi du doux poison de plaire à ce monde et de l'aimer ; car les caresses de la fortune....* » *Le reste comme dans l'édition de* 1680 ; *mais on le voit, la substitution des mots* car les *à l'article* des *a rendu la phrase complétement irrégulière et inintelligible.*

Édition de 1680.— 4e Réflexion, *p.* 18 : « *Je ne fais jamais*

pris sur nous de rectifier, par la simple suppression ou le remplacement d'un mot, quelques phrases obscures ou vicieuses. Ces rectifications, dont nous avons été aussi sobre que possible, n'altèrent jamais ni la pensée, ni le style de l'auteur, alors même qu'il est, ce qui lui arrive quelquefois, prétentieux et maniéré. Sous ce rapport, notre désir de restreindre ces sortes de rectifications à ce qui nous a paru indispensable a été tel, que nous avons cru devoir quelquefois, comme à la 3e *Réflexion, page* 16 *de notre édition, maintenir une phrase incorrecte, plutôt que de la modifier d'une manière trop sensible, à l'opposé de ce qu'a fait plus ou moins heureusement l'éditeur de* 1726[1].

Quoi qu'il en soit, les éditions des Réflexions sur la miséricorde de Dieu, *se multipliant, l'idée*

que me *chercher et me trouver moi-même.* » Édit. de 1693 : « *Je ne fais jamais que chercher et me trouver moi-même.* » *M. Romain-Cornut croit que le pronom* me *avoit été omis par suite d'une erreur typographique. On voit qu'il existoit dans la* 1re *édition.*

Nous pourrions signaler encore bien des fautes ou des erreurs analogues. Nous nous arrêterons pour ne pas fatiguer le lecteur.

1. *Les rectifications de ce genre, que nous nous sommes*

vint à des libraires d'attribuer à madame de La Vallière d'autres opuscules du même genre. On lit, à ce sujet, en tête d'une édition des Réflexions (*Paris, Savoye,* 1744 ; *in*-12), *la note suivante :* « *Comme il se distribue, par différens libraires, plusieurs livres de piété sous le nom de madame de La Vallière, et entre autres* Les Sentimens d'une âme pénitente ou le retour d'une âme à

permises, sont au nombre de dix-sept. Voici les plus considérables ; elles feront juger des autres :

Page 11, *ligne* 3, *nous avons mis* « d'où » *au lieu de* « dont. »

Page 26, *ligne* 3, *nous avons mis* « n'est pas mort » *au lieu de* « ni mort. »

Page 32, 1er *alinéa, nous avons mis deux fois* « la » *au lieu de* « leur. »

Page 52, 2e *alinéa, nous avons mis* « elles » *au lieu de* « ils. »

Page 62, 2e *alinéa, nous avons mis* « j'abandonnerai ces natures flatteuses.... » *au lieu de* « j'abandonnerai ces nations flatteuses. » *Une édition de Paris* (*veuve Savoye,* 1756 ; *in*-12) *porte* personnes, *au lieu de* nations. *Il est probable que le mot* natures *aura été mal lu par le premier éditeur.*

Page 76, *vers la fin, nous avons mis* « enlevez-moi » *au lieu de* « levez-moi. »

Page 92, 2e *alinéa, vers la fin, nous avons mis* « ou comme une personne » *au lieu de* « que c'est une personne. »

Page 96, 2e *alinéa, nous avons mis* « que l'ont été » *au lieu de* « m'ont été, » etc., etc.

Dieu[1], *le libraire donne avis que c'est madame Dunoyer*[2] *qui en est l'auteur, et que madame la duchesse de La Vallière n'a jamais composé que les* Réflexions sur la miséricorde de Dieu. »

Il nous reste à parler des lettres de madame de La Vallière que nous réimprimons, et de celles, en trop petit nombre à notre gré, que nous donnons à la suite, et qui n'y avoient pas encore été réunies. Les premières, adressées au maréchal de Bellefonds, ami de Bossuet, ont été publiées en 1767[3] *par un anonyme que l'on a su de-*

1. *Une édition des* Réflexions, *imprimée à « Bruxelles,* 1722, *chez François Foppens, » mentionnoit ainsi qu'il suit ces deux ouvrages :* 1° Sentimens d'une âme pénitente; 2° Le retour d'une âme à Dieu sur le psaume : *Benedic anima mea Domino.*

2. *La* Biographie universelle de Michaud *mentionne une seule dame Dunoyer, née vers* 1663, *morte en* 1720, *auteur de* Lettres historiques et galantes, *plusieurs fois réimprimées, et de quelques pamphlets. Il n'est pas impossible qu'elle soit aussi l'auteur des livres de dévotion qui, dans un but évident de spéculation, ont été faussement attribués par quelques libraires à Madame de La Vallière, après sa mort.*

3. Lettres de Madame la duchesse de La Vallière, morte religieuse carmélite, avec un abrégé de sa vie pénitente. *Liége et Paris,* 1767; *in*-12.

puis, être l'abbé Lequeux[1]. *Dans ses* Mémoires sur la marquise de Sévigné, *M. Walckenaer exprime des doutes sur l'authenticité de ces lettres. « Plusieurs, dit-il, ont été certainement fabriquées, et peut-être sont-elles toutes de l'invention de l'abbé Lequeux*[2]. » *Nous ne partageons nullement, sur ce point, l'opinion de M. Walckenaer, et ce qui motive la nôtre, c'est la comparaison que nous avons faite de ces lettres avec celles de madame de La Vallière, parfaitement authentiques, dont l'original existe, soit à la bibliothèque de Troyes, soit chez divers collectionneurs d'autographes, et que l'on trouvera, après celles au maréchal de Bellefonds. D'autre part, l'abbé Lequeux a été un éditeur consciencieux, et rien ne prouve qu'il ait été capable de commettre la fraude dont l'a soupçonné M. Walckenaer*[3]. *Enfin, il est constant*

1. Biographie universelle de Michaud; *article Lequeux, par Picot.*

2. Mémoires touchant la vie et les écrits de la Marquise de Sévigné; *t. V, p.* 407.

3. « *L'article Lequeux (l'abbé Claude), dans la* France littéraire *de Quérard (t. V, pp.* 199, 200), *indiquant les productions dues à la plume de cet abbé, et les éditions qu'il a données, ne permet pas le plus léger doute sur l'authenticité*

qu'il a eu en sa possession des manuscrits très-importans provenant de Bossuet. Il peut donc très-bien se faire que, parmi ces manuscrits, aient figuré les lettres adressées par madame de La Vallière au maréchal de Bellefonds, qu'une amitié intime unissoit à Bossuet. Ce dernier lui avoit adressé, de son côté, au moment où la maîtresse délaissée alloit entrer aux Carmélites, diverses lettres dont elle faisoit l'objet et que nous publions également à la suite de celles qu'elle a écrites à diverses personnes[1]. *Nous admettons d'ailleurs,*

*nes ouvrages, en assez grand nombre, dont il s'est fait l'éditeur. En tête de son édition de l'*Exposition de la doctrine catholique *de Bossuet, est une introduction étendue, solide, remplie de notions importantes, ignorées avant lui. On lui doit aussi une édition très-estimée des* Oraisons funèbres *du prélat. En somme, l'abbé Lequeux n'a jamais fait ou mis en lumière aucune œuvre d'une authenticité problématique, et rien de plus vrai, de plus sérieux que tout ce qu'il a produit ou édité. » Nous devons ces détails et cette appréciation à l'obligeance de M. Floquet, dont l'opinion est d'un si grand poids dans ces questions. On va voir d'ailleurs, un peu plus loin, la force que la circulaire écrite par la sœur Madeleine du Saint-Esprit, à l'occasion de la mort de la sœur Louise de la Miséricorde, donne à l'opinion de M. Floquet.*

1. *Madame de Genlis a fait suivre l'édition corrigée des* Réflexions sur la miséricorde de Dieu, *qu'elle a publiée*

sans difficulté, que l'abbé Lequeux a pu modifier, arranger *même, si l'on veut, quelques-unes des lettres de madame de La Vallière qu'il a publiées, tout en respectant religieusement la pensée de celle qui les avoit écrites.*

Nous avions espéré que les lettres du maréchal de Bellefonds à madame de La Vallière auroient été conservées dans les archives des Carmélites de la rue d'Enfer. Madame la supérieure qui a bien voulu, à la prière de M. l'abbé Dedoue, aumônier de la Communauté, faire faire les recherches nécessaires, nous a donné l'assurance qu'elles ne s'y trouvoient pas. Madame la supérieure des Carmélites n'a pu que mettre à notre disposition, avec une obligeance dont nous la remercions vivement, la copie d'une lettre de Bossuet à la mère Agnès de Bellefonds, au sujet de madame de La Vallière, lettre déjà pu-

en 1804, des lettres de Madame de La Vallière au maréchal de Bellefonds. Elle a aussi modifié, bien que très-légèrement, quelques passages de ces lettres. Nous les donnons d'après le texte même de l'abbé Lequeux, après y avoir fait cependant quelques légères corrections, dans le genre de celles que nous ont paru nécessiter les Réflexions, *et que nous avons indiquées plus haut. Nous croyons inutile d'entrer ici dans le même détail pour ce qui concerne les lettres.*

bliée, au surplus, par les imprimeurs de l'édition de Bossuet, dite de Versailles, dans une brochure à part.

Nous avons adopté, pour les lettres de madame de La Vallière dont on possède les autographes[1], *l'orthographe de celles au maréchal de Bellefonds, qui les précèdent. La reproduction scrupuleuse de l'ancienne orthographe n'auroit, à notre avis, dans un livre comme celui-ci, aucun intérêt. Toutes réserves faites, bien entendu, pour ce qui concerne la fidélité des textes, quel plaisir trouveroient les lecteurs de madame de Sévigné à ce que ses lettres fussent imprimées comme elles furent écrites?*

Les lettres de Bossuet au maréchal de Bellefonds sont suivies du sermon prononcé par l'évêque d'Aire, Jean Louis de Fromentières, pour la vêture ou prise d'habit de madame de La Vallière et de celui prêché, un an après, par Bos-

1. *On trouvera à l'appendice, p.* 263, *la nomenclature des lettres autographes de Madame de La Vallière qui ont passé dans les ventes depuis une trentaine d'années. Sans doute, il en existe encore d'autres. Espérons qu'elles seront connues plus tard.*

suet, pour la profession de son illustre pénitente, devenue, à partir de sa vêture, sœur Louise de la Miséricorde. Sœur Louise avoit espéré que M. de Condom[1]*, ou, en cas d'empêchement, le P. Bourdaloue, prononceroit le sermon de la prise d'habit. Bossuet s'étant trouvé absent avec la cour au moment fixé, et le P. Bourdaloue, on ne sait pour quel motif, n'ayant pu le remplacer, l'évêque d'Aire fut choisi. C'étoit, depuis longtemps, un prédicateur renommé et lettré, et il avoit prêché l'Avent à la cour, en* 1672. *On voit même son nom figurer avec ceux de Bossuet, de Huet et plusieurs autres, parmi les candidats dont les*

1. *On voit dans le t. III, p.* 316 *des* Études sur la Vie de Bossuet, *par M. Floquet, que Bossuet fut nommé à l'évêché de Condom le* 10 *septembre* 1669. *D'après M. Walckenaer* (Mémoires sur madame de Sévigné, t. V, p. 425), *l'illustre prélat se démit de cet évêché le* 31 *septembre* 1671. — « *Il fut remplacé, nous écrit M. Floquet, par Jacob Goyon de Matignon, que Bossuet lui-même sacra dans l'église des Chartreux à Paris, au mois de mai* 1673. *Jusqu'à cette époque, Bossuet étoit demeuré évêque titulaire de Condom. A partir du mois de mars* 1673, *il signa comme il suit :* J. B. a. év. de Condom, *c'est-à-dire Jacques Bénigne, ancien évêque de Condom, et tout le monde continua de l'appeler M. de Condom, jusqu'à l'époque de sa nomination au siége de Meaux, qui eut lieu au mois de mai* 1681 »

titres furent discutés en 1665, *au moment où il s'agit de désigner un précepteur pour le Dauphin. L'évêque de Luçon, frère de Colbert, que celui-ci avoit consulté à ce sujet, donna la note suivante sur l'abbé de Fromentières : « Sa bonne conduite a paru dans le choix qu'il a fait de la prédication où il s'est adonné entièrement. Aussi y a-t-il fort bien réussi. Il est froid et mélancolique et a bon sens*[1]*. » L'évêque d'Aire fut plein d'onction, touchant, habile, malgré les difficultés du sujet, et produisit un grand effet. « Je n'ai ouï de ma vie un si bon sermon, » manda madame de Scudéry à Bussy-Rabutin, douze jours après*[2]*. Nous ne parlons pas de celui que prononça Bossuet pour la cérémonie de la profession; on va le lire.*

Il étoit d'usage, toutes les fois qu'une religieuse venoit à mourir, que la prieure en informât, par une lettre circulaire, toutes les maisons de l'Ordre, en demandant, pour l'âme de la dé-

1. *Bibl. imp.* Mss. Baluze. Papiers des armoires; *vol. CCCLXII, p.* 29.

2. Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy; *t. II, p.* 362. (*Édit. L. Lalanne.*)

funte, les prières de la Communauté. La circulaire relative à la Sœur Louise de la Miséricorde est un document du plus grand intérêt par les détails intimes, véridiques, qu'elle contient sur celle qui en est l'objet, sur sa résignation et ses épreuves, depuis le jour où la grâce l'avoit touchée. Cette circulaire, signée par la sœur Madeleine du Saint-Esprit, prieure des Carmélites en 1710, *figurera dignement, nous l'espérons, à la suite des sermons des évêques d'Aire et de Condom. Outre la simplicité vraiment évangélique qu'elle respire d'un bout à l'autre, elle a encore le mérite de nous fixer sur l'authenticité des lettres, ou tout au moins de l'ensemble des lettres adressées par sœur Louise de la Miséricorde au maréchal de Bellefonds. La circulaire cite, en effet, divers passages de lettres que sœur Louise « écrivoit, y est-il dit, à un de ses amis, en qui elle avoit une entière confiance.» Or, ces passages mêmes se trouvent çà et là dans les lettres au maréchal de Bellefonds qu'a publiées l'abbé Lequeux.*

Quelques pièces justificatives terminent le second volume. La plupart sont inédites, ou très-peu connues et disséminées dans des ouvrages considérables. Nous citerons particulièrement la justi-

fication du comte de Guiche au sujet de la lettre écrite à la reine Marie-Thérèse pour lui dénoncer les amours de Louis XIV avec mademoiselle de La Vallière; les extraits d'un journal attribué à Colbert sur la vie privée du Roi; les lettres d'érection de la terre de Vaujours en duché-pairie, au profit de madame de La Vallière, et les lettres patentes qui suspendirent, pendant un voyage qu'elle fit avec Louis XIV à Dunkerque, le cours normal d'un procès qu'elle avoit en Touraine. Toutes ces pièces ont, à des titres divers, un caractère historique. Nous n'exceptons pas même quelques lettres apocryphes dont madame de La Vallière a été l'objet. Nous avons renvoyé également à l'Appendice, outre divers renseignemens purement bibliographiques, des notices biographiques sur ses deux enfans, la princesse de Conti et le comte de Vermandois, ainsi que sur deux personnes auxquelles, dans la seconde partie de sa vie, elle fut tendrement attachée; nous voulons parler de la mère Agnès de Jésus-Maria, prieure des Carmélites de la rue Saint-Jacques, et de son neveu, le maréchal de Bellefonds.

Notre but a été, en recueillant çà et là les ma-

tériaux de cette publication, de faire connoître, par ses écrits, une femme dont les foiblesses ont été éclatantes, mais que trente années du repentir le plus vrai et d'un martyre volontaire ont depuis longtemps réhabilitée aux yeux des juges les plus sévères. Il nous reste à raconter ce que l'on sait de certain sur elle, et c'est l'objet de l'étude suivante. Dieu nous préserve assurément d'avoir fait un réquisitoire! Nous ne voudrions pas, cependant, qu'on pût se méprendre sur notre intention et nous accuser avec raison d'avoir essayé une apologie. Pour échapper à ce double reproche, nous nous bornerons à exposer les diverses circonstances de la vie de madame de La Vallière dans toute leur simplicité, en ayant soin de n'avancer que les faits bien constatés, et en laissant parler le plus possible les contemporains qui paroissent dignes de foi. C'est assez dire que nous nous garderons soigneusement de demander aux nombreux pamphlets et libelles du temps, l'intérêt de scandale qu'ils peuvent offrir. Il est très-vrai que les pamphlets et les libelles contiennent souvent des assertions véridiques; mais le moyen, à deux siècles de distance, de distinguer la vérité de la calomnie? La gracieuse

et austère figure que nous voudrions faire revivre quelques instans devant le lecteur nous commandoit d'ailleurs cette réserve, à laquelle nous nous serions fait plus que jamais, si ce n'eût été notre constante habitude, un scrupule de manquer.

Mai 1860.

LA DUCHESSE

DE LA VALLIÈRE

LA DUCHESSE

DE LA VALLIÈRE.

I

Sympathie des contemporains et de la postérité pour mademoiselle de La Vallière. — Sa naissance. — Portraits qu'en ont faits les écrivains de son temps. — Intrigues de la cour. — Correspondance secrète de Fouquet. — Style des filles d'honneur. — Madame Henriette d'Angleterre. — Plaintes de Monsieur. — Précautions de la Reine mère. — Louis XIV au château de Vaux. — Aveuglement et disgrâce de Fouquet. — Nouvelles intrigues. — Mademoiselle de La Vallière se réfugie dans un couvent de Saint-Cloud. — Louis XIV va lui-même la chercher. — Carrousel de 1662. — La reine Marie-Thérèse et *la demoiselle qui a des pendans de diamans.*

Le moins respectueux et le plus caustique des écrivains du dix-septième siècle et

des contemporains de madame de La Vallière, le comte de Bussy-Rabutin a dit d'elle, avec beaucoup de vérité : « Elle aima éperdument la personne du Roi, et l'on vit bien qu'elle l'eût autant aimé si elle eût été une grande reine, ou s'il eût été un simple gentilhomme[1]. » Madame de Caylus a écrit, de son côté : « Elle étoit née tendre et vertueuse ; elle aima le Roi, et non la Royauté[2]. » Cette appréciation, que l'assentiment général a consacrée, maintiendra toujours, à la duchesse de La Vallière, une place à part dans l'histoire des favorites célèbres. Avant, comme après elle, la morale eut souvent à déplorer en France l'impudique étalage des passions royales. Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées et la marquise de Verneuil, la marquise de Montespan, la duchesse de Châteauroux et tant d'autres à la suite, ont eu leur règne plus

1. *Mémoires ;* t. II, p. 3. (Édition L. Lalanne.)
2. *Souvenirs ;* p. 31. (Édit. Asselineau.)

ou moins public. Seule, malgré sa faveur éclatante, ses grands établissemens, ses enfans publiquement légitimés, la duchesse de La Vallière semble avoir eu, excepté dans un jour d'égarement, l'opinion même de son temps pour complice. Sans doute, un cœur de femme et d'épouse, celui de Marie-Thérèse, eut à souffrir cruellement et longtemps de l'ascendant que la maîtresse avoit usurpé; mais serons-nous aujourd'hui plus sévères que la Reine elle-même, et ne pardonnerons-nous pas à celle qui ne se pardonna jamais? Quelle vie, à la prendre dès ses débuts, comporta plus d'enchantemens et plus de larmes? Qu'on se figure d'abord, si cela est possible, les joies de la jeune fille d'honneur, quand, chastement éprise du roi le plus beau et le plus puissant que l'imagination pût rêver, elle comprit qu'elle en étoit passionnément aimée. Quel bonheur ensuite d'être l'âme de tous les carrousels, de tous les ballets, de toutes les comédies de la cour la plus brillante de

l'Europe, et de recevoir, sans aucune vue d'ambition et de grandeur, le secret hommage de celui à qui s'adressoient tous les hommages! Mais bientôt, que de soucis pour ménager une réputation à laquelle on tient par-dessus toutes choses! Au risque de la santé, de la vie, on veut ôter à la médisance ses prétextes, à la réalité ses apparences. Cependant, la Reine mère étant morte, le Roi ne connoît plus ni modération dans ses désirs, ni entraves à ses volontés. Il fait de l'ancienne fille d'honneur, de la mère de ses enfans, une duchesse, et presque aussitôt, terrible réveil! le bruit circule tout bas que la nouvelle duchesse est éclipsée. Une spirituelle et perfide amie a détrôné celle qui la première avoit détrôné la Reine. C'est alors que commence un supplice de tous les jours, qui dura sept années. Un cœur plus résolu s'y arracheroit à l'instant même. Parer une rivale pour celui qu'on a aimé avec tant de désintéressement, et que l'on aime encore, quelle expiation et

quel enfer au milieu de la cour et de ses fêtes ! Heureusement, un ami des jours brillans, que la foi a ramené à Dieu, console et conseille la pauvre délaissée ; un grand évêque, la gloire et l'honneur de la France, vient à son aide et soutient ses premiers pas dans les voies de la grâce. Peu à peu, les obstacles qui paralysoient sa vocation sont levés, les liens qui l'attachoient au monde se dénouent, et le monde assiste, curieux et touché, à ce spectacle toujours émouvant d'une âme blessée, qui va demander à Dieu, dans les austérités du cloître, le pardon du passé et l'espérance pour l'avenir.

Telle fut, en se bornant aux traits principaux, la vie de Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière. Les détails qui suivent montreront si ce résumé est fidèle. Elle étoit née le 6 août 1644, de Laurent de La Baume Le Blanc, seigneur de La Vallière[1], dont la noblesse

1. Voir à l'Appendice, pièce nº 1, p. 187, son acte de naissance.

remontoit au quatorzième siècle. Lieutenant au gouvernement d'Amboise en 1639, il s'étoit distingué aux batailles de Sedan et de Rocroi, et, pendant les troubles de la Fronde, il avoit prouvé sa fidélité en conservant au Roi la ville et le château d'Amboise. Il avoit épousé en 1640 Françoise Le Prévost, veuve d'un conseiller au parlement. Dix ans plus tard, il obtint l'érection en châtellenie de sa terre de La Vallière. Le 2 mars 1655, sa veuve contracta un troisième mariage avec Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Remy, premier maître-d'hôtel de Gaston d'Orléans[1]. Louise de La Vallière et son frère, de deux ans plus âgé qu'elle, passèrent leur jeunesse à Blois, où Gaston résidoit habituellement. C'est là, on le suppose du moins, que Louis XIV, se rendant en 1659 à Saint-Jean de Luz, pour son mariage, dut voir pour la pre-

1. *Histoire de la ville de Blois*, par M. de La Saussaye, p. 260. — *Les Grands officiers de la Couronne*, par le P. Anselme; t. V, p. 495.

mière fois [1], à la cour de son oncle, celle qui causa bientôt à la reine Marie-Thérèse ses larmes les plus amères. L'année suivante, Gaston étant mort, la marquise de Saint-Remy vint à Paris avec ses enfans. Peu de temps après, le frère du Roi épousoit madame Henriette d'Angleterre. Aux fêtes splendides qui avaient eu lieu pour le mariage du Roi, succéda une nouvelle série de divertissemens magnifiques. Jamais règne ne fut inauguré avec plus d'éclat et au milieu d'un pareil concours de circonstances heureuses : un roi jeune et plein d'ardeur pour tout ce qui étoit grand et beau ; une situation politique telle, vis-à-vis de toutes les autres puissances, que sa force étoit son seul danger ; des ministres, Le Tellier, de Lionne, Colbert [2], expérimentés et devoués ; des poëtes, des moralistes et

1. *Histoire de la ville de Blois ; loc. cit.* p. 260.

2. Colbert ne fut, en réalité, ministre qu'à partir de l'arrestation de Fouquet, mais il étoit déjà très en crédit et très-apprécié du Roi depuis la mort du cardinal.

des prédicateurs dont le génie est encore sans rival. La mort du cardinal Mazarin[1], laissa toutes ces aspirations de la jeunesse et du pouvoir prendre leur essor naturel, et le règne de Louis XIV commença véritablement.

Le mariage de Madame avoit eu lieu le 1er avril 1661. Mademoiselle de La Vallière fut au nombre de ses filles d'honneur[2]. Elle avoit à peine dix-sept ans. Si séduisans que soient les portraits qu'ont faits d'elle les plus grands peintres de son temps, Lebrun, Mignard, Petitot, il faut demander à quelques écrivains qui l'ont connue le secret de ce charme dont ils ont tous subi l'irrésistible influence.

« Mademoiselle de La Vallière, dit l'abbé

1. 9 mars 1661.

2. D'après Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 512 (édition Chéruel), c'est madame de Choisy, mère de l'abbé de ce nom, « qui avoit donné à Madame la petite La Vallière. » — Ceci confirme encore le portrait qu'a fait d'elle l'abbé de Choisy.

de Choisy[1], qui, enfant, avoit joué avec elle, n'étoit pas de ces beautés toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle étoit fort aimable, et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagnoit le cœur et l'estime au même moment. Au reste, assez peu d'esprit qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle, point d'ambition, point de vues, plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire, toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie, préférant l'honneur à toutes choses et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner

1. *Mémoires*; p. 239. (Collection Petitot.)

sa fragilité; l'humeur douce, libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin.... » — « Elle avoit les yeux bleus, dit Bussy-Rabutin, les cheveux blonds, les traits du visage délicats, la taille fine, l'humeur douce, l'esprit bien fait[1]. » Madame de Motteville, qui ne peut être suspectée de partialité pour mademoiselle de La Vallière, à cause des chagrins qu'elle occasionnoit aux deux reines, convient de son côté[2], qu'elle étoit aimable, et que la blancheur de son teint, le bleu de ses yeux qui avoient beaucoup de douceur, et la beauté de ses cheveux argentés, ajoutoient encore au charme de son visage. « Elle étoit bien jolie et fort aimable de sa figure, dit aussi mademoiselle de Montpensier[3]; quoiqu'elle fût un peu boiteuse, elle dansoit bien, étoit de fort bonne grâce à cheval; l'habit lui en seyoit

1. *Mémoires;* t. II, p. 3.
2. *Mémoires;* t. IV, p. 279. (Édition Riaux.)
3. *Mémoires;* t. IV, p. 394.

fort bien. Les juste-au-corps lui cachoient la gorge qu'elle avoit fort maigre, et les cravates la faisoient paroître plus grasse. Elle faisoit des mines fort spirituelles, et les connoisseurs disent qu'elle avoit peu d'esprit. » Enfin, la princesse Palatine, qui ignoroit les nuances et l'art de feindre, a dit à son tour[1] : « Ses regards avoient un charme qu'on ne peut décrire; elle avoit une taille fine, mais de vilaines dents, ses yeux me paroissoient plus beaux que ceux de madame de Montespan; tout son maintien étoit modeste. Elle boitoit légèrement, mais cela ne lui alloit pas mal[2]. »

Dans cette jeune cour toute vouée aux

1. *Correspondance complète;* t. II, p. 91. (Édition G. Brunet.)

2. On vient de voir les portraits à la plume signés par les maîtres; en voici un autre d'un ton un peu différent, par un pamphlétaire anonyme : « Il faut un peu dire comment est faite une personne qui a si fortement pris le cœur d'un roi si fier et si superbe. Elle est d'une taille médiocre, fort menue; elle ne marche pas de bon air, à cause qu'elle boite; elle est blonde

plaisirs, une fille de dix-sept ans, aussi gracieuse, aimable et tendre que l'étoit mademoiselle de La Vallière, devoit faire battre plus d'un cœur. Un jeune ministre de Louis XIV, Loménie de Brienne, raconte qu'elle lui plut et qu'il étoit sur le point de se déclarer quand il s'aperçut qu'il avoit un rival, et que ce rival étoit le Roi. Un jour notamment, il proposoit à la jolie fille d'honneur de faire faire son portrait en

et blanche, marquée de petite vérole, les yeux bruns; les regards en sont languissans, et quelquefois aussi sont-ils pleins de feu, de joie et d'esprit; la bouche grande*, assez vermeille, les dents pas belles, point de gorge, les bras plats, qui font assez mal juger du reste du corps. Son esprit est brillant, beaucoup de vivacité et de feu. Elle pousse les choses plaisamment, elle a beaucoup de solidité, et même du savoir, sachant presque toutes les histoires du monde;

* On a cru, d'après ce passage, que c'est de mademoiselle de La Vallière qu'il s'agissoit dans ce couplet des fameux *Alleluia*, attribués à Bussy, où il est question « d'un bec amoureux, qui d'une oreille à l'autre va. » M. Paul Boiteau fait observer avec raison que cette supposition est erronée, attendu que les couplets sont de 1659. Il croit que l'allusion s'adresse à la nièce de Mazarin, Marie Mancini.

Madeleine. — « Non, dit le Roi, qui survint en cet instant, il faut la faire peindre en Diane; *elle est trop jeune pour être peinte en pénitente.* » Mademoiselle de La Vallière se souvint-elle plus tard de ces prophétiques paroles? Pour de Brienne, il se retira bien vite, en homme qui tient avant tout à rester ministre, et Louis XIV eut, ajoute-t-il, la bonté de lui pardonner[1].

aussi a-t-elle le temps de les lire. Elle a le cœur grand, ferme et généreux, désintéressé, tendre et pitoyable.... Elle est sincère et fidèle, éloignée de toute coquetterie, et plus capable que personne du monde d'un grand jugement. Elle aime ses amis avec une ardeur inconcevable, et il est certain qu'elle aima le Roi par inclination plus d'un an avant qu'il la connût, et qu'elle disoit souvent à une amie qu'elle voudroit qu'il ne fût pas d'un rang si élevé. Chacun sait que la plaisanterie que l'on en fit donna au Roi la curiosité de la connoître.... » (*Le Palais-Royal ou les amours de Madame de La Vallière*. Voir, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, édition Paul Boiteau, t. II, p. 34.)

1. *Mémoires de Louis-Henri de Loménie de Brienne*, publiés par M. Barrière; t. II, p. 166; 2e édition.

Un autre ministre, dont, grâce au dévouement de madame de Sévigné, de Pellisson et de La Fontaine, mais surtout à l'animosité de ses accusateurs, le nom est resté populaire, malgré ses déprédations audacieuses, le surintendant Fouquet fut moins habile. Il avoit, disoit-on, par la vertu de ses munificences royales, la clef de toutes les consciences et de tous les cœurs, et payoit très-cher, non-seulement ses bonnes fortunes, mais encore les personnes qui s'y intéressoient. Parmi ces dernières, il y en avoit plusieurs, à la cour même, qui lui rendoient compte de toutes les intrigues qui s'y passoient et qu'elles pouvoient apprendre. Leurs lettres, trouvées plus tard dans ses papiers, existent, et c'est Colbert lui-même qui les a conservées pour suprême vengeance. Ni le ton, ni le style ne donnent du prix à ces caquetages de femmes qui pensent tout haut et écrivent tout ce qu'elles pensent. La plupart de ces lettres, qui ne sont ni datées, ni signées, paroissent être

de la fin de 1660 au 5 septembre 1661, époque de l'arrestation de Fouquet. Dans ce flux de paroles où l'orthographe et la langue sont cruellement déchirées, la vérité est souvent difficile à rencontrer. Un jour, une des correspondantes anonymes de Fouquet lui écrit : « Mademoiselle de Fouilloux[1] se mit à me parler de mademoiselle de La Vallière, et pour vous dire le vrai, je vis fort qu'elle enrageoit de n'être point en sa confidence. Elle croit que le Roi ne fait rien que causer avec Madame, et que lui-même est le premier à en faire des plaisanteries. Je vous dirai pourtant que bien d'autres, qui disent bien le savoir, en parlent d'une autre manière. Elle déclama fort contre mademoiselle de La Vallière, disant que ce n'étoit pas ici son coup d'essai, et qu'elle en avoit fait bien d'autres, et par tout ce qu'elle

1. Mademoiselle Benigne de Meaux de Fouilloux, fille d'honneur de la Reine. Elle épousa en 1667 le marquis d'Alluye. On la voit figurer souvent dans les ballets faits pour la cour par Benserade.

me dit, je vis bien qu'elle en vouloit faire dire quelque méchant discours au Roi, afin que cela l'en dégoûte. Elle ne me dit pas cela clairement, mais elle m'en dit assez pour la comprendre. Elle dit qu'il n'y avoit rien qu'elle n'eût mis en pratique pour que le Roi en fût amoureux, et que si d'autres avoient voulu faire la moitié des avances, elle ne l'auroit pas eu. L'on ne sait ce qu'elle entend par là, mais pourtant elle me dit toujours que le Roi n'en étoit point amoureux, qu'elle croyoit bien que s'il en pouvoit faire quelque chose, il le feroit comme bien d'autres[1]. »

Mademoiselle de Fouilloux étoit une des maîtresses de Fouquet[2]. Vouloit-elle, à cause des avantages qu'elle en retiroit, remplir ce rôle le plus longtemps possi-

1. Bibl. imp. Mss. *Armoires de Baluze;* vol. CXLIX. *Papiers de Fouquet*, t. I, p. 44.

2. On lit dans une des lettres à Fouquet : « Mademoiselle de Fouilloux me dit qu'elle ne pouvoit aller vous parler aujourd'hui, parce qu'elle est obligée d'aller avec Madame à la chasse. »

ble ? Ses insinuations contre mademoiselle de La Vallière reposoient pourtant sur des bruits qui circuloient parmi les filles d'honneur. Pendant qu'elle habitoit Blois, un intendant de Gaston d'Orléans, nommé Bragelonne, avoit été amoureux d'elle. « Il y avoit eu quelques lettres, dit madame de La Fayette, et madame de Saint-Remy s'en étoit aperçue. Enfin, ce n'étoit pas une chose qui eût été loin ; cependant, le Roi en prit de grandes jalousies[1]. » Les extraits suivans de deux autres lettres adressées à Fouquet nous font assister au spectacle, très-peu sévère, des petits amusemens de la cour, pendant la jeunesse de Louis XIV.

« *Se jeudict.* J'ai vu mademoiselle de Fouilloux qui m'a dit que mardi le Roi s'enferma avec Madame, madame la Comtesse[2],

1. *Histoire d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans ;* p. 74. (Édit. Bazin.)

2. Olympe Mancini, mariée à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, le 21 février 1657. Le Roi l'avoit aimée avant d'éprouver pour Marie Man-

madame de Valentinois [1] et les filles de Madame, et ne voulut qu'aucun homme ni d'autres personnes y fussent. Elle dit qu'ils firent cent folies jusqu'à se jeter du vin les uns aux autres, que le Roi lui parla fort et lui témoigna mille bontés ; elle vous assure que ce n'est rien que La Vallière et que tout le tendre va à Madame.... » — « *Se lundict*.... Madame d'Apremont a dit qu'elle vous a vu ce matin à la messe du Roi et que vous aviez fait cent agrémens à mademoiselle de La Vallière.... Mademoiselle de Fouilloux m'a voulu faire connoître que madame la Comtesse et même Madame seroient fâchées si elles s'apercevoient que vous faites tant d'a-

cini, sa sœur, la passion violente que le cardinal Mazarin traversa si noblement. La comtesse de Soissons étoit surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse.

1. Catherine-Charlotte de Gramont, sœur du duc de Guiche, mariée en 1660 à Louis de Grimaldi, duc de Valentinois, prince de Monaco ; morte au mois de juin 1678.

mitiés à mademoiselle de La Vallière, mais elle m'a dit de ne vous rien dire encore[1].... »

Si le surintendant essaya, comme on le prétend, de séduire mademoiselle de La Vallière, en lui promettant vingt mille pistoles, ce fut inutilement. Repoussé à titre d'amant, il auroit, dit-on, ambitionné le rôle de confident, sans être plus heureux. « Mademoiselle de La Vallière, raconte l'abbé de Choisy, coupa court et s'en plaignit, dès le soir même, au Roi, qui ne l'oublia pas[2]. »

Cependant, le teint admirable, l'esprit, la coquetterie, le charme, et pour parler comme madame de La Fayette, l'agrément extraor-

1. *Papiers de Fouquet; loc. cit.*, p. 87 et 105. Nous ne parlons pas ici d'une prétendue lettre de madame du Plessis-Bellière à Fouquet pour lui annoncer le mauvais résultat des propositions qu'il l'auroit chargée de faire à mademoiselle de La Vallière. Voir, à ce sujet, l'appendice, pièce n° 2, p. 189.

2. *Mémoires;* p. 248. — L'abbé de Choisy parle aussi des propositions qui auroient été faites, de la part de Fouquet, à mademoiselle de La Vallière;

dinaire de madame Henriette d'Angleterre, avoient fasciné Louis XIV. Il l'avoit dédaignée jeune fille, il éprouva une inclination très-vive pour elle dans les premiers temps qu'elle fut mariée, et donna en son honneur, pendant l'été de 1661, dans le parc et sous les ombrages séculaires de Fontainebleau, ces fêtes brillantes qui émerveilloient les contemporains. Du même âge et douée du même genre de beauté que Madame, mademoiselle de La Vallière y fut très-admirée. Elle débuta, on peut le dire, sur le théâtre de la cour, dans un rôle de Nymphe du ballet des *Saisons*, que Benserade fit jouer le 26 juillet 1661 et où elle dansa avec le Roi[1]. C'étoit le moment où les assiduités

mais c'est, évidemment, d'après la fausse lettre dont il est question dans la note ci-dessus. Sous ce rapport, ses assertions ne paroissent être que des conjectures.

1. *Les Œuvres de M. de Benserade ;* IIe partie, p. 221, Paris, 1697. — Rien n'indiquoit encore que mademoiselle de La Vallière fût la maîtresse du

passionnées de Louis XIV pour Madame frappoient tous les yeux. Monsieur lui-même s'en étant plaint, la Reine mère jugea qu'il étoit temps de remédier aux dangers que cette situation des esprits et des cœurs pouvoit amener. Elle mit en avant, pour faire diversion, mademoiselle de Pons, parente du maréchal d'Albret [1], mademoiselle de Che-

Roi. Voici les vers, fort médiocres, que le poëte lui applique :

> Cette beauté depuis peu née,
> Ce teint et ses vives couleurs,
> C'est le printemps avec ses fleurs
> Qui promet une bonne année.

C'est en 1651, au Palais-Cardinal, que le Roi avoit dansé son premier ballet. Depuis lors, on avoit fait tous les ans pour lui un ou deux ballets.

1. Bonne de Pons, mariée en 1666 à Michel Sublet, marquis d'Heudicourt. Madame de Caylus raconte que le Roi ne vit pas mademoiselle de Pons avec indifférence, et qu'il balança même entre elle et mademoiselle de La Vallière; mais mademoiselle de Pons avoit un oncle (le maréchal lui-même) qui l'aimoit, s'il faut en croire madame de Caylus, et qui la fit partir à temps de la cour.

meraut [1], fille d'honneur de la Reine, très-coquette, et enfin mademoiselle de La Vallière que l'on trouvoit, « fort jolie, fort douce, fort naïve, » et qui l'emporta sur ses rivales. Le comte de Guiche [2] commençoit à l'aimer, et il étoit de ceux auxquels on ne résiste guère. En voyant la passion naissante qu'elle inspiroit au Roi, il se retira prudemment, comme avoit fait Loménie de Brienne, et devint amoureux de Madame [3].

1. Mademoiselle de Chemeraut épousa, en 1665, le sieur Portail, conseiller au parlement. Elle ne cessa pas, d'après madame de La Fayette, d'être fort intrigante ; elle avoit un grand pouvoir sur l'esprit de Monsieur.

2. Armand de Gramont et de Toulongeon, comte de Guiche, lieutenant général et colonel des gardes françoises. Né en 1637, mort le 29 septembre 1673, à l'âge de trente-six ans.

3. Madame de La Fayette ; *loc. cit.*, p. 56 et suiv. — M. Rœderer dit à ce sujet dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France*, p. 191 : « Si la liaison du Roi avec Madame fut très-intime, elle fut du moins très-courte. Madame, disent les uns, trompa le comte de Guiche ; selon d'autres, le Roi trompa Madame pour mademoiselle de La Val-

Le coup de foudre qui brisa le surintendant éclata sur ces entrefaites. Quelques amis avoient cependant prévenu le présomptueux ministre. Un de ses correspondans, anonymes pour nous, mais qui signoient de leur écriture, lui écrivoit, le 2 août 1661, pour l'engager fortement à ne pas vendre sa charge de procureur général, s'il ne vouloit se priver d'un point d'appui considérable et se livrer, pieds et mains liés, à la malveillance de ses ennemis. Le correspondant ajoutoit : « Madame de Chevreuse a été ici et l'on m'a promis de m'apprendre des choses qui vous sont de la dernière conséquence sur cela, sur le voyage de Bretagne, sur certaines résolutions très-secrètes du Roi et sur des mesures prises contre vous....[1] » Fouquet n'écouta rien. Les ap-

lière. Ce qui est certain, c'est que, quatre mois ou environ après l'arrivée de Madame en France, vers le milieu de la grossesse de la Reine, commença l'intimité du roi avec mademoiselle de La Vallière. »

1. *Papiers de Fouquet; loc. cit.*, p. 117.

parences de la faveur l'aveugloient, et peut-être croyoit-il que, dans la situation où il se trouvoit, l'audace étoit la plus grande des habiletés. Quinze jours après avoir reçu l'avis qu'on vient de lire, le 17 août 1661, il donna à Vaux cette fête qui a été un événement historique dans le règne de Louis XIV. La jeune Reine ne put y assister à cause de sa grossesse, mais le Roi, la Reine mère, Madame et Monsieur y allèrent avec toute la cour. Six mille invitations avoient été distribuées, non-seulement en France, mais dans l'Europe entière. La fête fut merveilleuse. Madame de Scudéry, Pellisson, La Fontaine, l'ont dignement célébrée. Molière y donna, pour la première fois, *Les Fâcheux*, et le marquis de Dangeau constata, avec sa profondeur d'observation habituelle, « qu'au dîner du sieur Fouquet, le 17 août 1661, il y avoit une superbe montagne de confiture. » On a dit que Louis XIV ayant aperçu le portrait de mademoiselle de La Vallière chez Fouquet, avoit eu la pensée de faire

arrêter son hôte, au milieu même de la fête, et que la Reine mère l'en empêcha. Madame de La Fayette, qui étoit là sans doute, rapporte un bruit tout différent. « Le Roi, dit-elle, étoit alors dans la première ardeur de la possession de La Vallière; l'on a cru que ce fut là qu'il la vit pour la première fois en particulier, mais il y avoit déjà quelque temps qu'il la voyoit dans la chambre du comte de Saint-Aignan qui étoit le confident de cette intrigue[1]. »

L'arrestation du surintendant soulagea Louis XIV d'une préoccupation immense. S'il avoit commencé à régner depuis la mort de Mazarin, c'est à partir de ce coup d'autorité qu'il se crut réellement roi. Bientôt, les intrigues de toute sorte reprirent leur cours avec une ardeur nouvelle. Madame et la comtesse de Soissons les suscitoient à l'envi. Elles haïssoient, toutes deux

1. *Histoire de madame Henriette d'Angleterre;* p. 66.

pour le même motif, mademoiselle de La Vallière, dont le bonheur les offusquoit. Elles se liguèrent contre elle, lui cherchèrent une rivale, et jetèrent les yeux sur une fille d'honneur de la Reine, mademoiselle de La Mothe-Houdancourt [1]. Sans être belle, elle étoit capable d'inspirer une grande passion [2], et le Roi l'aima

1. Anne Lucie de La Mothe-Houdancourt, fille d'Antoine de La Mothe, marquis d'Houdancourt, gouverneur de Corbie et de Marsal, frère du maréchal de ce nom. Elle épousa, en janvier 1676, René-François de La Vieuville, chevalier d'honneur de la Reine. Madame de Sévigné écrivit à ce sujet à sa fille, le 29 décembre 1675 : « Que dites-vous du mariage de La Mothe ? La beauté, la jeunesse, la conduite font-elles quelque chose pour bien établir les demoiselles ? » A l'occasion de ce mariage, madame de Scudéry (lettre à Bussy, du 6 janvier 1676) parle de mademoiselle de La Mothe en termes beaucoup plus vifs, et ajoute : « La voilà pourtant mieux établie que toutes celles qui ont eu plus de soin de leur conduite. » Elle mourut à Versailles, le 22 février 1689.

2. *Mémoires de madame de Motteville;* t. IV, p. 314 et suiv.

au point de braver, pour la voir, la sévère duchesse de Navailles, gouvernante des filles d'honneur de la Reine. Mais le charme fut de peu de durée et mademoiselle de La Vallière ne tarda pas à reprendre son empire sur le cœur de Louis XIV. Un accident faillit le lui faire perdre. Elle avoit pour confidente une fille d'honneur de Madame, mademoiselle de Montalais[1], à qui elle se confioit entièrement, et qui lui racontoit tout ce qu'elle savoit

1. Mademoiselle de Montalais, fille de Pierre de Montalais, seigneur de Chambellai. Elle se fit chasser de la cour en 1662, pour la part qu'elle prit aux intrigues du marquis de Vardes, du comte de Guiche, de Madame et de la comtesse de Soissons. Bussy-Rabutin raconte (*Correspondance*, t. II, p. 309) qu'elle fut enfermée aux Petites-Anglaises du faubourg Saint-Victor. On la transféra sans doute peu de temps après à Fontevrault, car Louis XIV écrivit le 20 décembre 1662 à l'abbesse de ce couvent (*OEuvres*, t. V, p. 103) pour l'autoriser à la mettre en liberté. Mademoiselle de Montalais fut aussi liée avec madame de Montespan. Bussy-Rabutin, qui la connoissoit, dit qu'elle étoit du caractère le plus léger, et presque folle.

des amours de Madame avec le comte de Guiche, et de la comtesse de Soissons avec le marquis de Vardes[1]. Prudente et réservée à l'excès, mademoiselle de La Vallière se gardoit de rien dire au Roi. Il sut un jour qu'elle avoit des secrets pour lui et il la quitta dans une violente colère. « Ils étoient convenus plusieurs fois, dit madame de La Fayette, que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiroient jamais sans se raccommoder et sans s'écrire. » Mademoiselle de La Vallière attendit un mot de pardon toute la nuit. Le matin, la tête perdue, elle sortit de chez Madame et alla se réfugier dans nu petit couvent de Saint-Cloud. Il fallut annoncer au Roi qu'elle avoit disparu. Ce qui prouve à quel point il l'aimoit alors et combien ce départ le troubla, c'est qu'il courut la chercher lui-même en tous lieux. Il la trouva, dans le

1. François-René du Bec, marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses, marié à Catherine de Nicolaï. Mort le 8 septembre 1688.

parloir, en dehors du couvent, car on n'avoit pas voulu la recevoir à l'intérieur. Couchée à terre, hors d'elle-même, elle pleuroit et sanglotoit. Comment résister à ces preuves réciproques d'amour? Louis XIV ramena la charmante fugitive chez Madame qu'il supplia, les larmes aux yeux, de la recevoir et de la garder [1].

Le célèbre carrousel du 5 juin 1662 fournit à mademoiselle de La Vallière l'occasion d'un nouveau et délicieux triomphe. Si les honneurs apparens de la fête furent pour la Reine, tout le monde savoit à la cour, que l'hommage réel s'adressoit à la maîtresse du Roi. Cinq quadrilles représentant autant de nations différentes, les Romains, les Persans, les Turcs, les Indiens et les Américains, exé-

1. *Histoire de madame Henriette d'Angleterre; loc. cit.*, p. 83 et suiv. — *Mémoires de mademoiselle de Montpensier;* t. III, p. 528. — D'après madame de La Fayette, mademoiselle de La Vallière se seroit réfugiée au couvent de Chaillot. La plupart des Mémoires disent Saint-Cloud.

cutèrent pendant plusieurs jours de brillantes passe-d'armes. Ils avoient pour chefs le Roi, Monsieur, Monsieur le Prince, le duc d'Enghien et le duc de Guise. Le fils du duc de Lesdiguières eut les honneurs de la course à la bague et reçut des mains de la Reine mère un riche diamant[1]. Un homme que le Roi honoroit de son amitié, le marquis de Bellefonds, dont l'exemple et les conseils exercèrent plus tard une souveraine influence sur mademoiselle de La Vallière, courut aussi la bague et remporta un prix. Cependant, les précautions d'Anne d'Autriche pour que la jeune Reine ne connût pas celle qui possédoit le cœur de Louis XIV, n'empêchèrent pas ce secret de transpirer. Un soir, vers les derniers jours de 1662, mademoiselle de La Vallière traversoit la chambre de Marie-Thérèse; madame de Motteville étoit présente. « Cette fille qui a des pendans d'o-

1. *Mémoires de madame de Motteville*, t. IV, p. 313.

reilles de diamans, dit la Reine en faisant un signe à la dame d'honneur, est celle que le Roi aime [1]. »

La malheureuse Reine commençoit à boire l'amer calice qu'elle devoit épuiser jusqu'à la lie. Les amours du Roi pour mademoiselle de La Vallière étoient la première station du long et douloureux calvaire qu'elle étoit condamnée à gravir avant d'arriver au terme de ses ennuis.

1. *Mémoires;* t. IV, p. 321. « *Esta donzella con las arracadas de diamante, es esta que el Rei quiere.* »

II

Fausse lettre adressée à la Reine. — Disgrâces qui s'ensuivent. — Le ballet des Arts et la bergère La Vallière. — Sa première grossesse. — Lettre de Louis XIV a ce sujet. — Colbert et d'Ormesson. — Nouvelles fêtes à la cour. — Louis XIV et la France. — Chagrins de la jeune Reine. — Mademoiselle de La Vallière a un second fils. — Vers qu'elle adresse au Roi. — Elle est reçue par la Reine mère. — *Souvent femme varie*. — Nouveaux enfans de mademoiselle de La Vallière. — Les légitimations. — Création du duché de La Vallière. — Le voyage d'Avesnes. — Insolence de la duchesse de La Vallière envers la Reine. — Madame de Montespan devient la maîtresse du Roi. — Naissance du comte de Vermandois. — Madame Colbert.

Si une favorite mérita jamais d'échapper aux sourdes inimitiés que l'air des cours engendre et qui se concilient si bien avec l'affabilité des dehors, c'est mademoiselle de La Vallière. Le seul reproche qu'on pût lui faire, disoient ses anciens amis, c'étoit de les avoir oubliés complétement, de ne vouloir plus les voir, ni même en entendre

parler, uniquement occupée de sa passion, qui lui tenoit lieu de tout[1]. Elle avoit fait la paix avec l'altière comtesse de Soissons, qui la détestoit d'autant plus que l'amour du Roi pour la fille d'honneur sembloit grandir chaque jour. De son côté, Madame supportoit avec impatience l'obligation de couvrir en quelque sorte cet amour de son manteau. Le marquis de Vardes et le comte de Guiche partageoient et envenimoient ces sentimens. Vers la fin de 1662, ils imaginèrent d'écrire à la reine Marie-Thérèse, en se servant du nom de la reine d'Espagne, une lettre où se trouvoit racontée dans tous ses détails l'intrigue du Roi avec mademoiselle de La Vallière. La Reine y étoit invitée à se plaindre hautement, le Roi son mari étant, disoit la lettre, un fanfaron qui ne résisteroit point si on lui tenoit tête. Le comte de Guiche avoua plus tard à Louis XIV toutes les circonstances de

1. *Mémoires de l'abbé de Choisy*; p. 239.

cette intrigue dans laquelle il étoit entré pour perdre mademoiselle de La Vallière dont il croyoit avoir à se plaindre [1]. C'étoit lui-même, dit-il, qui avoit écrit la lettre en espagnol, en ayant soin d'imiter l'écriture de la reine d'Espagne. Une enveloppe ramassée quelque temps auparavant dans la chambre de Marie-Thérèse par la comtesse de Soissons, servit pour la fausse lettre que l'on fit remettre à la señora Molina, première femme de chambre de la Reine. La Molina, en qui sa maîtresse avoit une entière confiance, savoit que le roi d'Espagne étoit alors malade. Redoutant de mauvaises nouvelles et désirant, au besoin, y préparer la Reine, elle prit sur elle d'ouvrir la lettre dont la fausseté la frappa immédiatement. Le malheur qui auroit pu en résulter la remplit d'effroi, et elle s'empressa de communiquer cette lettre à la Reine mère,

1. *Escrit donné au Roy par M. le comte de Guiche.* (Voir, à l'appendice, pièce n° 3, p. 193 et suiv.)

puis, sur son ordre, au Roi lui-même. Furieux de tant d'audace, Louis XIV chercha longtemps en vain quels pouvoient être les auteurs de cette odieuse machination, tramée dans son palais même, par ceux qui l'approchoient de plus près. Le plus compromis étoit son favori particulier, le marquis de Vardes. Celui-ci savoit que le Roi n'aimoit pas madame de Navailles, parce qu'elle avoit autrefois contrarié ses galanteries avec les filles d'honneur de la Reine; il lui attribua formellement la dénonciation dont il étoit l'auteur[1]. Louis XIV avoit déjà prouvé, lors de l'arrestation de Fouquet, qu'il possédoit à un haut degré le talent d'imposer silence à ses colères[2]. Un éclat, en ce

1. *Mémoires de madame de Motteville;* t. IV, p, 325; *de mademoiselle de Montpensier;* t. III, p. 551; *de Conrart* (coll. Petitot) p. 282. *Histoire de madame Henriette d'Angleterre;* p. 89.

2. Le P. Paulin, confesseur de Louis XIV, écrivoit, en 1653, au cardinal Mazarin : « Sa Majesté

moment, auroit peut-être causé le scandale qu'il vouloit encore éviter. La vertueuse duchesse de Navailles ne fut disgraciée que plus d'un an après, et le bruit courut alors que le Roi lui avoit su très-mauvais gré d'avoir fait faire, par la Reine-Mère, des reproches à madame de Brancas[1], pour être sortie avec mademoiselle de La Vallière[2]. Cependant, les auteurs de la fausse lettre à la Reine avoient enfin été connus et punis, comme ils le méritoient. « Le comte de Guiche, dit mademoiselle de Montpensier, fut envoyé

grandit en sagesse et en dissimulation. Votre Éminence permettra à un mourant de la supplier, dans son intérêt, de ne mettre auprès du Roi que des personnes très-assurées. »

1. Femme du comte Charles de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, dont le fils servit, dit-on, de type à La Bruyère pour son caractère du *Distrait*.

2. *Journal d'Olivier d'Ormesson;* extrait cité dans les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. IV, p. 528, appendice.

en Pologne, Vardes mis dans la citadelle de Montpellier; madame la Comtesse fut chassée, et Madame fort mal avec le Roi[1]. »

L'histoire des ballets, pendant les jeunes années de Louis XIV, se lie intimement à celle de sa cour, et l'on peut y voir décroître et disparoître par degrés la déférence qu'il avoit d'abord montrée à la jeune reine. Le ballet dansé à Fontainebleau en 1661, ne contenoit aucune allusion au sujet de mademoiselle de La Vallière; il n'en fut pas ainsi de celui joué en 1663[2]. Il y avoit dans ce ballet, comme dans tous ceux du temps, des bergers et des bergères. Le galant Benserade fit *pour mademoiselle de La Vallière, bergère*, les

1. *Mémoires*; t. III, p. 552.

2. *Les œuvres de M. de Benserade;* 2e partie, p. 287 : Le *Ballet royal des Arts dansé par Sa Majesté en* 1663. Il est aussi question de mademoiselle de La Vallière dans plusieurs autres ballets de Benserade.

vers suivans, gracieux et tendres comme celle qui les inspira :

Non, sans doute, il n'est point de bergère plus belle;
Pour elle cependant qui s'ose déclarer?
La presse n'est pas grande à soupirer pour elle,
Quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer.

Elle a dans ses beaux yeux une douce langueur,
Et, bien qu'en apparence aucun n'en soit la cause,
Pour peu qu'il fût permis de fouiller dans son cœur,
On ne laisseroit pas d'y trouver quelque chose.

Mais pourquoi là-dessus s'étendre davantage?
Suffit qu'on ne sauroit en dire trop de bien,
Et je ne pense pas que dans tout le village,
Il se rencontre un cœur mieux placé que le sien.

Mais ces charmans badinages furent suivis de jours d'inquiétude et de vives angoisses. Cette « petite violette, comme a si bien dit madame de Sévigné, qui se cachoit sous l'herbe, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse, » elle alloit être mère pour la première fois. Depuis quelque temps, elle étoit sortie de chez Madame, et le Roi lui avoit

donné l'hôtel Brion, contigu au jardin du Palais-Royal. Elle cacha d'abord sa confusion au château de Vincennes. Sa grossesse avançant, elle revint à Paris. Un des plus illustres et des plus graves personnages de l'époque, Colbert, dont la faveur étoit alors toute-puissante et pour qui le Roi n'avoit pas de secrets, a raconté les détails du premier accouchement de mademoiselle de La Vallière et les précautions qu'il dut prendre pour se conformer aux instructions qu'on lui avoit données. Déjà, au mois d'août 1663, pendant le voyage de Louis XIV en Lorraine, Colbert avoit été chargé de faire parvenir la correspondance du Roi à sa maîtresse. Les lettres autographes de Louis XIV nous initient aujourd'hui à ces mystères. Le 31 août 1663, il mandoit de Metz à son ministre intime : « .... Rendez les lettres que je vous envoie, particulièrement celle où il n'y a rien dessus, qui s'adresse à la personne que je vous ai recommandée en partant, vous m'entendez bien. » Le lende-

main, 1er septembre, le Roi écrivoit encore à Colbert : « .... Je vous adresse les lettres pour les reines, et puis, vous savez, où il n'y a point d'adresse[1]. » Secondé par sa femme, Colbert fit tout préparer à l'hôtel Brion. Quand l'époque prévue approcha, les préoccupations de Louis XIV devinrent excessives. La lettre suivante, adressée également par lui à Colbert, en donnera une idée. « *Samedi, à minuit.* La personne que vous savez vient d'avoir une espèce d'éblouissement, et elle a été assez longtemps sans voir d'un côté, des deux yeux également. Elle croit, et moi aussi, qu'une saignée lui feroit grand bien, mais elle ne le veut pas faire, ni moi lui conseiller, que l'homme que vous savez ne le trouve à propos. Cela lui est déjà arrivé deux fois depuis deux ou trois mois. Envoyez aussitôt chez cet homme, et lui

1. *Collection des documents inédits. Documents historiques sur l'Histoire de France.* par M. Champollion-Figeac ; t. II, p. 510. Les originaux de ces lettres existent à la Bibliothèque impériale.

demandez son sentiment, et me le mandez demain à mon réveil, afin qu'elle se puisse faire saigner, si on l'approuve, dès demain matin. J'oubliois de vous dire qu'il lui reste, quand cela est passé et que la vue est revenue, un grand mal de tête. Faites, sans perdre de temps, ce que je vous ordonne. » *L'homme que vous savez* étoit Boucher, le premier accoucheur du temps. Un autre billet du Roi, sans date, est ainsi conçu : « Faites en sorte qu'on ne s'écarte guère. On a commencé à avoir des douleurs. » Mademoiselle de La Vallière accoucha dans la nuit du 19 décembre, d'un garçon. En l'annonçant, le matin même, à Colbert, Boucher ajouta : « Le Roi m'a commandé de vous dire que Sa Majesté partira entre sept ou huit heures pour aller à la chasse, et vous prie de lui mander des nouvelles [1]. »

1. *Particularités secrètes de la vie du Roy, par M. Colbert.* (*Revue rétrospective*, 1re série, t. IV, p. 251.) Voir à l'appendice, pièce no 4, p. 201 et suiv. les détails donnés par Colbert lui-même sur cet accou-

Les nouvellistes de Paris ne manquèrent pas d'enregistrer ce grave événement. Un austère conseiller du parlement, qui a laissé

chement de mademoiselle de La Vallière et sur le suivant. Louis XIV eut d'elle quatre enfans, savoir :

1° Celui dont il vient d'être question (Louis ou Charles), *Louis*, d'après le P. Anselme, *Charles*, d'après Colbert, évidemment mieux renseigné et avec les indications duquel s'accorde un extrait baptistère qui ne peut s'appliquer qu'à l'enfant dont il s'agit ; né le 19 décembre 1663 (voir, au sujet de cette date, l'appendice, p. 205, *note*) et mort, d'après le P. Anselme, le 15 juillet 1666.

2° Un deuxième garçon, né le 17 janvier 1665, baptisé sous le nom de Philippe, et qui mourut jeune, on ignore à quelle date.

3° Marie Anne de Bourbon, nommée mademoiselle de Blois, duchesse de La Vallière-Vaujour, pair de France, née au château de Vincennes le 2 octobre 1666, légitimée par lettres du mois de mars 1667. (Voir, à l'appendice, pièce n° 10, p. 229, une notice sur elle.)

4° Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né au vieux château de Saint-Germain en Laye, le 2 octobre 1667, légitimé par lettres du mois de février 1669, nommé amiral de France, le 12 novembre de la même année, mort le 18 novembre 1683. (Voir, à l'appendice, pièce n° 10, p. 236, la notice qui le concerne.)

un précieux journal, Olivier d'Ormesson, fait remarquer, qu'à son retour de Vincennes où elle avoit vécu fort retirée, *toujours vêtue d'un manteau de chambre*, mademoiselle de La Vallière feignit d'être incommodée, et ne sortit plus, recevant le soir, étendue ou couchée, ceux qui alloient jouer chez elle. Ensuite, on cessa de la voir pendant quatre jours. Les fêtes de Noël étant survenues, elle entendit, six jours après sa délivrance, la messe de minuit aux Quinze-Vingts [1]. « On la trouva fort pâle et changée, dit le conseiller d'Ormesson, et personne ne douta plus qu'elle ne fût accouchée d'un fils [2]. »

Les nouvelles fêtes de la cour et l'adoration dont elle continuoit à être l'objet firent vite oublier à mademoiselle de La

1. L'hospice des Quinze-Vingts étoit situé au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Nicaise, tout près du Palais-Royal.

2. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*; t. IV, p. 542, appendice. Extrait du *Journal d'Olivier d'Ormesson*.

Vallière les inquiétudes passées. Nul homme, ce semble, n'a jamais dû être plus fier de la destinée que la Providence lui avoit faite et plus véritablement heureux que Louis XIV, à cette époque de son règne. Pendant que Molière, La Fontaine et Racine dotoient le monde de leurs impérissables chefs-d'œuvre, la France, honorée et respectée de ses voisins, jouissoit avec bonheur des douceurs de la paix et d'une tranquillité tout à la fois active et féconde. Quelques mauvaises récoltes venoient d'affliger les campagnes, mais on espéroit le dédommagement ordinaire d'une année abondante, et d'ailleurs, on se flattoit que, grâce à l'impulsion donnée par Colbert aux manufactures et à la marine, la misère des peuples seroit sensiblement soulagée. Louis XIV, âgé de vingt-six ans, plein de force, de santé, s'occupoit avec ardeur de l'administration de son royaume, assistant chaque jour à quelque conseil, se faisant lire toutes les dépêches, dictant ses décisions et ses

ordres sur toutes les affaires. Par malheur, l'ardeur qu'il mettoit à remplir son *métier de roi*, paraissoit aussi dans ses passions, auxquelles il donnoit, malgré les supplications de sa mère, les larmes de sa femme, et au mépris de la morale, un trop libre cours. Il s'étoit fatigué de feindre, même avec la jeune reine, qui, depuis longtemps, passoit ses nuits à l'attendre dans les pleurs, et il lui avoit avoué qu'il aimoit mademoiselle de La Vallière. Débarrassé de toute contrainte par cet aveu, il se crut autorisé, dit madame de Motteville, à rentrer chez la Reine plus tard qu'à l'ordinaire, sans qu'elle osât proférer une plainte. Il lui refusoit en outre de la mener masquée au bal, pour y aller avec sa maîtresse[1]. Qui songeoit, au surplus, autour de lui, à l'abandon de la Reine? Tous les esprits étoient tournés aux amusemens, aux comédies, et Louis XIV lui-même tenoit, avec Madame, un enfant de Molière sur les

1. *Mémoires*; t. IV, p. 328 et 340.

fonts de baptême. Un nouveau ballet fut dansé à la cour en 1664[1], mais le Roi y parut, on sut bientôt pourquoi, sans mademoiselle de La Vallière. Une année s'étoit à peine écoulée depuis qu'elle avoit entendu, « fort pâle et changée, » la messe de minuit aux Quinze-Vingts, et déjà madame Colbert et Boucher, c'est Colbert qui nous l'apprend, étoient mandés de nouveau à l'hôtel Brion. Le 7 janvier 1665, à midi, mademoiselle de La Vallière accoucha, avec le même mystère et dans les mêmes circonstances que la première fois, d'un second fils, qu'on nomma Philippe et qui ne vécut pas[2]. Toutefois, les bals, les concerts et les comédies continuoient, entremêlés de chasses brillantes dans les forêts de Saint-Germain, de Fontainebleau et même de Chambord où Louis XIV alloit souvent. Une

1. *Les OEuvres de M. de Benserade;* 2e partie, p. 300 : *Les Amours déguisés.*

2. *Particularités secrètes*, etc. Voir, à l'appendice, pièce nº 4, p. 206 et 207.

de ces chasses fut marquée par un gracieux épisode. Partis ensemble, Louis XIV et mademoiselle de La Vallière s'étoient trouvés séparés par accident. Inquiet et impatient, le Roi écrivit à sa maîtresse, sur le blanc d'une carte. C'étoit un deux de carreau. Mademoiselle de La Vallière prit un deux de cœur et répondit au Roi immédiatement, avec autant de grâce que d'esprit :

Pour m'écrire avec plus de douceur,
Il falloit choisir un deux de cœur.
Les carreaux ne sont faits, ce me semble,
Que pour servir Jupiter en courroux.
Mais deux cœurs vraiment unis ensemble,
Peuvent-ils rien s'annoncer que de doux [1] ?

Benserade auroit fait, à coup sûr, des vers d'une mesure plus régulière. Auroit-il mis dans la pensée autant de charme et un sentiment plus exquis ? Tant de douceur et d'amour, que le plus complet désintéresse-

1. *Mélanges d'histoir eet de littérature*, par Crawfurt; p. 103, *note*.

ment relevoit encore, ajoutoit chaque jour à la passion du Roi. Qu'auroit-il pu refuser à celle qui, pouvant tout sur lui, ne demandoit rien ni pour elle-même, ni pour les siens[1], ni pour ses amis? Cependant, en 1664, elle désira voir les femmes de qualité de la cour. Le Roi pria la Reine-Mère de ne pas faire obstacle à ce vœu de sa maîtresse, et peu de jours après, il la lui mena. Quand la jeune reine sut que le Roi avoit joué avec mademoiselle de La Vallière, Madame et Monsieur, dans la chambre d'Anne d'Autriche, « elle en fut, dit madame de Motteville, excessivement affligée[2]. » Un autre jour, à Chambord, made-

1. Un parent de mademoiselle de La Vallière, Gilles de la Baume le Blanc, fut pourtant nommé évêque de Nantes, le 12 juin 1668. On voit dans la *Gazette de France* du 31 juillet 1677 qu'il se démit de ses fonctions à cette époque.

2. *Mémoires*, t. IV, p. 351 et 358. — Veut-on savoir quelles étoient les impressions de la classe moyenne des provinces sur ces intrigues amoureuses de la cour? Un bourgeois de Reims, Oudart

moiselle de La Vallière exprima, dit-on, un autre désir qui dut embarrasser beaucoup moins le Roi. On sait que, dans un de ses momens de tristesse et d'ennui, François Ier avoit écrit sur le vitrail d'un cabinet, près de la chapelle, avec la pointe d'un brillant qu'il portoit au doigt, ces deux vers si connus :

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

D'après une tradition locale, mademoiselle de La Vallière demanda le sacrifice de ces vers à Louis XIV, et celui-ci, déjà

Coquault, a laissé des *Mémoires* dont M. Louis Paris a publié des extraits dans un joli petit volume de bibliophile, intitulé : *Remensiana;* in-32; Reims, 1840 — Oudart Coquault raconte dans ses Mémoires, à la date du mois d'août 1665, que les personnes qui avoient été exilées de la cour à cause de *la dame Vallière* venoient d'y être rappelées, « pour ôter le scandale qui couroit parmi le peuple pour telle chose frivolle. » — « Cette dame Vallière, ajoute-t-il, est accorte, complaisante, et belle et gaillarde. La Reine

engagé peut-être dans d'autres amours, s'empressa de briser le vitrail dépositaire des rancunes de François Ier [1].

La mort d'Anne d'Autriche, arrivée le 20 janvier 1666, délivra Louis XIV de la dernière entrave que ses passions avoient supportée. Les conséquences ne se firent pas attendre, et elles furent, au point de vue de la morale, déplorables pour la monarchie elle-même. L'année d'après eut lieu le scandale impardonnable de la première légitimation d'une fille naturelle du Roi et de mademoiselle de La Vallière, Marie-Anne de Bourbon ,née le 2 octobre 1666 [2]. Le comte

est d'un naturel assez pesant, de peu d'entretien, joint que l'on dit qu'elle ne parle pas tout à fait bien françois. C'est ce qui donne cause à toutes ces petites jalousies et distractions que le Roy prend; mais ce n'est à faire au peuple à parler de leur Roy en mal, touchant de telles frivoles. » *Remensiana*, p. 289.

1. *Le château de Chambord*, par L. de La Saussaye. 5e édit. Blois, 1847, p. 44.

2. Mademoiselle de Montpensier rapporte ce qui suit au sujet de cet accouchement qui auroit eu lieu

de Vermandois, qui vint au monde un an après, fut légitimé à son tour au mois de février 1669. Jamais, tant que la Reine mère auroit vécu, Louis XIV n'eût osé faire une insulte pareille à sa femme et aux lois civiles et religieuses. Les fâcheux exemples donnés par Henri IV ne pouvoient être invoqués, même comme excuse. En effet, soixante ans s'étoient passés depuis cette époque, et il s'étoit opéré, dans les mœurs de la France, une révolution, qui, à défaut du cri de sa conscience, auroit dû arrêter Louis XIV sur cette pente du bon plaisir où il s'enga-

au château de Vincennes. « J'ai ouï conter bien des fois depuis que, comme elle étoit en mal d'enfant, Madame passa au travers de sa chambre pour aller à la Sainte-Chapelle. On cacha Boucher, qui l'accouchoit; elle dit à Madame : « J'ai la colique que je « me meurs. » Et quand Madame fut passée, elle dit à Boucher : « Dépêchez-vous; je veux être accouchée « devant qu'elle ne revienne. » C'étoit un samedi; on joua dans sa chambre jusqu'à minuit. Elle mangea comme les autres à médianoche, avec la tête découverte, tout comme si elle n'eût point accouché le matin. » (*Mémoires;* t. IV, p. 47.)

geoit de plus en plus, à mesure que toutes les barrières morales venoient à lui manquer. Deux mois après la légitimation de mademoiselle de Blois, le Roi donna à mademoiselle de La Vallière les terres de Vaujour et de Saint-Cristophe, situées en Touraine et en Anjou, et par lettres du mois de mai 1667, il les érigea en duché-pairie, avec réversibilité sur mademoiselle de Blois et ses descendans. Le préambule de l'édit posa en principe, avec une franchise qui dut paroître étrange aux contemporains de Descartes, de Pascal, de La Bruyère, des maximes empreintes d'un despotisme tout oriental. « Les bienfaits que les rois exercent dans leurs États, disoit Louis XIV, étant la marque extérieure du mérite de ceux qui les reçoivent et le plus glorieux éloge des sujets qui en sont honorés, nous avons cru ne pouvoir mieux exprimer, dans le public, l'estime toute particulière que nous faisons de la personne de notre chère et bien-aimée et très-féale

Louise-Françoise de La Vallière, qu'en lui confiant les plus hauts titres d'honneur qu'une affection très-singulière, excitée dans notre cœur par une infinité de rares perfections, nous a inspirés depuis quelques années en sa faveur. Et, quoique sa modestie se soit souvent opposée au désir que nous avions de l'élever plus tôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualités, néanmoins, l'affection que nous avons pour elle et la justice ne nous permettent plus de différer les témoignages de notre reconnoissance pour un mérite qui nous est si connu, ni de refuser plus longtemps à la nature les effets de notre tendresse pour Marie-Anne, notre fille naturelle, dans la personne de sa mère.... » Louis XIV ajoutoit que le don des terres de Vaujour et de Saint-Cristophe, bien que considérables par leurs revenus, seroit incomplet s'il ne le rehaussoit par un titre digne de celle à qui ces terres étoient destinées. Et, comme elle étoit

issue d'une très-noble et très-ancienne maison, et que ses ancêtres avoient donné, en plusieurs occasions importantes, des marques signalées de leur zèle pour l'État et de leur expérience dans le commandement des armées, il la créoit duchesse de La Vallière[1].

Le bruit courut à cette époque que la faveur dont elle venoit d'être l'objet annonçoit une disgrâce prochaine[2]. Si cette crainte attrista en effet l'esprit de la nouvelle duchesse[3], ce fut pour peu de temps.

1. Voir les Lettres *in extenso*, à l'appendice, pièce n° 5, p. 208 et suiv.—Louis XIV a dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « N'étant pas résolu d'aller à l'armée pour y demeurer éloigné de tous les périls, je crus qu'il étoit juste d'assurer à cette enfant (mademoiselle de Blois) l'honneur de sa naissance, et de donner à la mère un établissement convenable à l'affection que j'avois pour elle depuis six ans. » (*Œuvres*, t. II, p. 290.) Qu'objecter à cela ?

2. Voir à l'appendice, pièce n° 7, p. 217, la lettre supposée que la duchesse de La Vallière auroit écrite à madame de Montausier, au sujet de l'érection de Vaujour en duché-pairie.

3. Le P. Anselme décrit comme il suit (t. V, p. 25) les armes du duché-pairie de Vaujour-la

Un mois après, la Reine et la cour suivoient le Roi, d'abord à Compiègne, ensuite à Avesnes. Le voyage d'Avesnes tient une place importante dans les Mémoires du temps et fait tache dans la vie de la duchesse de La Vallière. Enivrée par la faveur dont le Roi venoit de lui donner un éclatant témoignage, persuadée qu'une destinée au moins égale étoit réservée à l'enfant qu'elle portoit encore dans son sein, elle eut, un seul jour peut-être, mais c'étoit trop, le tort irréparable de se montrer publiquement insolente à l'égard de la Reine. En face de la cour et de l'armée, qui avoient les yeux fixés sur elle, la petite violette démentit hautement sa réputation de modestie et de douceur. Comme tant d'autres, le vent de la faveur l'avoit égarée et jetée hors de sa voie. Un témoin oculaire, très-digne de foi, mademoiselle de Mont-

Vallière : Coupé de gueules et d'or, au lion léopardé, coupé d'argent et de sable : de France (trois fleurs de lis) à la barre raccourcie de gueules.

pensier, donne, sur le voyage d'Avesnes et sur les étapes de la cour, des détails précis qu'il faut bien reproduire. A la Fère, sur le bruit que la duchesse de La Vallière venoit d'arriver, Mademoiselle vit la Reine « qui pleuroit, qui avoit vomi et qui se trouvoit mal. » Madame de La Vallière vint la saluer au moment où elle montoit en voiture. Irritée de tant d'audace, la Reine défendit de lui envoyer à manger; on ne l'osa pas. Toutes les dames de la cour manifestoient leur indignation; mais aucune avec autant de feu que madame de Montespan. « J'admire, disoit-elle, sa hardiesse de s'oser présenter devant la Reine, de venir avec cette diligence, sans savoir si elle le trouvera bon. Assurément, le Roi ne lui a point mandé de venir. Dieu me garde d'être maîtresse du Roi! Mais si je l'étois, je serois bien honteuse devant la Reine. » Arrivée à Guise, Marie-Thérèse avoit défendu que personne partît avant elle et donné l'ordre aux troupes envoyées pour l'accom-

pagner de n'escorter qui que ce fût. Madame de La Vallière marcha donc à la suite pendant quelque temps. « Mais, poursuit Mademoiselle, comme nous fûmes proche du Roi, qu'on le croyoit sur la hauteur, elle fit aller son carrosse à travers les champs et trotter à toute bride. La Reine vit cela, qui vouloit l'envoyer arrêter; cela la mit fort en colère.... En arrivant, le Roi fut un moment avec la Reine; puis alla chez madame de La Vallière, qui ne vint point ce soir-là. Le lendemain, elle vint à la messe avec la Reine. Quoique le carrosse fût plein, on se pressa pour lui faire place, et elle dîna avec la Reine. Les dames y mangèrent tout le voyage. On fut deux ou trois jours à Avesnes. Madame de Montespan me laissa jouer; elle logeoit chez madame de Montausier [1], dans une de ses chambres, qui étoit proche de la chambre du Roi, et l'on remarqua

1. Julie d'Angennes, de Rambouillet, mariée en 1645, au duc de Montausier, qui fut nommé en 1668 gouverneur du Dauphin; morte en 1671.

qu'à un degré qui étoit entre deux, où l'on avoit mis une sentinelle à la porte qui donnoit à l'appartement du Roi, on la vint ôter, et elle fut toujours en bas. Le Roi demeuroit souvent tout seul à sa chambre, et madame de Montespan ne suivoit point la Reine [1]. »

Madame de Montespan avoit dit, peu de jours auparavant : « Dieu me garde d'être la maîtresse du Roi ! mais, *si je l'étois !...* » Et déjà son rêve étoit réalisé. On sait d'ailleurs les déférences, les soumissions et les profonds respects de la timide marquise pour la reine Marie-Thérèse.

Soulevons encore, la vérité le veut, un coin du voile qui cachoit aux contemporains les intrigues que Mademoiselle de Montpensier raconte. Quelques jours après, la cour étoit à Notre-Dame-de-Liesse. La Reine, madame de La Vallière et madame de Montespan y firent leurs dévotions et allèrent

1. *Mémoires;* t. IV, p. 48 et suiv.

à confesse. On revint à Compiègne. Le Roi, c'est encore Mademoiselle qui parle, voyoit souvent madame de Montespan dans sa chambre. Elle logeoit au-dessus de lui. Un jour, la Reine se plaignit que le Roi ne se fût couché qu'à quatre heures. Mademoiselle eut bien envie de sourire, quand Louis XIV répondit qu'il étoit occupé à lire des dépêches[1]. Cependant, on se promenoit tous les jours, et madame de Montespan étoit l'âme de toutes les parties. Quant au Roi, Mademoiselle constate malicieusement qu'il étoit d'une gaieté admirable.

1. Écoutons Mademoiselle elle-même; la scène est des plus curieuses sous sa plume : « Un jour en dînant, la Reine se plaignit de quoi on se couchoit trop tard, et se tourna de mon côté et me dit : « Le « Roi ne s'est couché qu'à quatre heures; il étoit grand « jour; je ne sais pas à quoi il peut s'amuser. » Il lui dit : « Je lisois des dépêches et j'y faisois réponse. » Elle lui dit : « Mais vous pourriez prendre une autre « heure. » Il sourit, et pour qu'elle ne le vît pas, tournoit la tête de mon côté. J'avois bien envie d'en faire autant; mais je ne levai pas les yeux de dessus mon assiette. » *Mémoires;* t. IV, p. 52.

On étoit alors au mois de juillet 1667. Le 2 octobre suivant, la duchesse de La Vallière donnoit le jour au comte de Vermandois. Cette fois encore, l'accouchement eut lieu en cachette, et l'on fit médianoche dans la chambre de la mère; mais le comte de Vermandois ne tarda pas à être avoué et reconnu comme sa sœur.

« Ils logèrent et logent encore, dit Mademoiselle, chez madame Colbert[1]. »

1. *Mémoires;* t. IV, p. 62. — On lit dans une lettre de Colbert à Louis XIV du 19 mai 1670 : « La santé de mademoiselle de Blois et de M. le comte de Vermandois sont (*sic*) entièrement rétablies. » Et, en marge, de l'écriture du Roi. « Je suis très-aise qu'ils soient tous deux en parfaite santé. » *Documents historiques*, par M. Champollion-Figeac; t. II, p. 515.

D'après les *États du Comptant* de l'année 1675 (Archives de l'Empire, K. 119), Louis XIV, donnoit « pour l'entretènement de la maison du comte de Vermandois et de mademoiselle de Blois » 80 000 livres, soit en monnaie d'aujourd'hui, environ 320 000 francs, par an. Il avoit donné, dans la même année, pour achat de vaisselle d'argent, chevaux, carrosses et meubles pour l'établissement de leur maison, 30 000 livres.

III

Madame de La Vallière cesse d'être aimée du Roi. — Sa résignation excessive. — Elle se retire à Chaillot et revient à la cour. — Une chasse au sanglier. — La duchesse de La Vallière et madame de Montespan. — Le maréchal de Bellefonds. — Projets de retraite. — Railleries de madame de Sévigné à ce sujet. — Ces projets deviennent sérieux. — Correspondance avec le maréchal de Bellefonds. — Chagrins de madame de La Vallière. — Elle écrit les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. — Lettres de Bossuet qui la concernent. — La retraite aux Carmélites est décidée. — Les adieux. — La messe du Roi. — Entrée aux Carmélites.

Les folles hauteurs et la vanité cruelle de la duchesse de La Vallière pendant le voyage d'Avesnes lui avoient porté malheur; l'expiation commença aussitôt après. Aux jours de bonheur et de confiance succédèrent les jours de doute, de crainte, remplacés enfin par la plus terrible des certitudes. Elle n'étoit plus aimée. Espérat-elle reconquérir ce cœur dont la posses-

sion l'avoit, pendant tant d'années, rendue si heureuse? Tout le fait supposer. La nouvelle inclination du Roi, les menaces et les forfanteries du marquis de Montespan eurent néanmoins un trop grand éclat pour que la duchesse de La Vallière ait pu se faire illusion longtemps. Comment concilier la douleur profonde qu'elle dut éprouver et le rôle qu'elle accepta auprès du Roi et de la nouvelle maîtresse? On auroit aimé plus de résolution et d'énergie, une fuite soudaine et irrévocable. La duchesse de La Vallière préféra rester et souffrir, retenue sans doute par un vague espoir dont, malgré tous ses raisonnemens, elle ne pouvoit se défendre. L'indécision, la timidité, la foiblesse inhérentes à sa nature, reprirent le dessus. Ni les arrogans triomphes de sa rivale, ni l'indifférence du Roi, ni le partage outrageant et public qu'elle s'étoit laissé imposer n'ébranlèrent sa patience. Au mois de mars 1670, madame de Montespan donna le jour au duc du Maine. La duchesse de La

Vallière resteroit-elle encore auprès de sa rivale? Elle resta. Un jour pourtant, après quatre années d'humiliations, elle eut un éclair de courage. Le 11 février 1671, à six heures du matin, on ne sait à la suite de quelle nouvelle amertume, elle se retira chez les religieuses de Sainte-Marie à Chaillot, après avoir écrit au Roi une lettre où elle expliquoit sa détermination. La première fois que, sur une brouillerie sans importance, elle avoit quitté la cour pour aller s'enfermer dans un couvent de Saint-Cloud, Louis XIV, y étoit accouru en toute hâte, menaçant de faire enfoncer les portes si on ne vouloit pas la lui rendre. Neuf ans s'étoient passés, et il n'alla pas à Chaillot. La duchesse de La Vallière connoissoit, depuis longtemps, le maréchal de Bellefonds, et elle s'étoit particulièrement attachée à lui à cause des sentimens religieux dont elle le savoit animé. Louis XIV envoya le maréchal à Chaillot pour la chercher; mais elle refusa de le suivre et le chargea de dire au

Roi qu'elle auroit plus tôt quitté Versailles, si elle avoit pu se résigner à ne plus le voir, qu'à peine pouvoit-elle faire ce sacrifice à Dieu, qu'elle vouloit pourtant prendre en esprit de pénitence la passion qu'elle avoit encore pour lui, et qu'après lui avoir donné toute sa jeunesse, ce n'étoit pas trop du reste de sa vie pour son salut [1]. La tentative du maréchal de Bellefonds étant restée infructueuse, Louis XIV chargea Colbert de ramener la duchesse de La Vallière à Versailles. « M. Colbert, dit madame de Sévigné, l'y a conduite. Le Roi a causé une heure avec elle et a fort pleuré. Madame de Montespan fut au-devant d'elle, les bras ouverts et les larmes aux yeux. Tout cela ne se comprend point. Les uns disent qu'elle demeurera à Versailles et à la cour; les autres qu'elle reviendra à Chaillot; nous verrons. » Quelques jours après, le 18 fé-

1. Lettre de madame de Sévigné, du 12 février 1671.

vrier 1671, madame de Sévigné écrivoit encore : « Madame de La Vallière est toute rétablie à la cour. Le Roi la reçut avec des larmes de joie ; elle a eu plusieurs conversations tendres [1].... » Puis enfin, le 27 février : « A l'égard de madame de La Vallière, nous sommes au désespoir de ne pouvoir vous la remettre à Chaillot ; mais elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle n'a été depuis longtemps ; il faut se résoudre à l'y laisser. » Mademoiselle de Montpensier n'est pas moins curieuse à entendre. « Nous allâmes à Versailles, dit-

1. Une édition de Rouen 1726, dans laquelle M. de Monmerqué croit « voir la véritable expression de madame de Sévigné, » porte ce qui suit : « Le Roi la reçut avec des larmes de joie, et madame de Montespan avec des larmes.... devinez de quoi ? L'on a eu, avec l'une et l'autre, des conversations tendres. » D'un autre côté, madame de Montmorency écrivoit, le 25 février 1671, à Bussy-Rabutin. « Des gens, qui disent l'avoir ouï, assurent que le Roi et madame de Montespan ont eu un grand démêlé sur cela, et que celle-ci ne vouloit point souffrir le retour de l'autre. »

elle. Tout le chemin se passa en pleurs, le Roi, madame de Montespan et moi; je pleurois de compagnie; les deux autres pleuroient madame de La Vallière, qui les consola bientôt. Elle revint; tout le monde dit qu'elle en avoit usé fort sottement, ou qu'elle devoit demeurer, ou faire ses conditions, et elle revint comme une sotte[1]. » Un procureur n'eût pas mieux parlé. Mademoiselle ajoute, avec raison cette fois : « Quoique le Roi eût pleuré, il auroit été très-aise de s'en défaire dès ce temps-là. »

Mais le jour des adieux suprêmes n'étoit pas encore venu; il falloit, pour que la duchesse de La Vallière eût la force de réaliser sa grande résolution, que la coupe des amertumes eût débordé. Les conversations tendres dont parle, le sourire aux lèvres, madame de Sévigné, durent être souvent suivies de cruels lendemains, et les choses eurent bientôt repris (pouvoit-il en

1. *Mémoires;* t. IV, p. 260.

être autrement ?) leur cours accoutumé. Un des plus spirituels compagnons de La Fontaine, l'abbé de Maucroix assista, au mois de septembre 1671, à un départ de la cour pour la chasse. C'étoit à Fontainebleau. « Après une heure d'attente, dit Maucroix, nous vîmes le Roi monter dans sa calèche; madame de La Vallière, placée la première, le Roi après, et ensuite madame de Montespan, tous trois sur un même siége, car la calèche étoit fort large. Le Roi étoit fort bien vêtu, d'une étoffe brune, avec beaucoup de passemens d'or; son chapeau en étoit bordé. Il avoit le visage assez rouge. La Vallière me parut fort jolie et avec plus d'embonpoint qu'on ne me l'avoit figurée. Je trouvai madame de Montespan fort belle, elle avoit surtout le teint admirable. Tout disparut en un moment. Le Roi étant assis, dit au cocher : « Marche ! » Ils alloient à la chasse au sanglier[1]. » Il ne manquoit

1. *Maucroix, sa vie et ses ouvrages*, par M. L. Paris; p. CLX.

à ce tableau que la mère du Dauphin; mais Marie-Thérèse n'avoit pas des résistances bien énergiques, et les trois reines, comme on disoit alors, devoient se montrer souvent, dans la même calèche, aux populations ébahies.

Cependant, depuis le retour de Chaillot, la duchesse de La Vallière, vivoit plus retirée qu'à l'ordinaire, et l'on remarquoit qu'elle s'habilloit très-modestement[1]. La cour n'étoit désormais pour elle qu'un lieu d'exil, et il ne lui manquoit plus que la force de rompre les mille liens qui l'y enchaînoient. Madame de Montespan, au contraire, éblouissoit chaque jour les yeux par la splendeur éclatante de ses toilettes, et c'étoit la duchesse de La Vallière qui étoit chargée des derniers arrangemens, satisfaite, en apparence, d'être remerciée de son adresse et de son goût par un compliment[2]. Le temps

1. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier;* t. IV, p. 34.

2. *Souvenirs de madame de Caylus;* p. 31. — C'est

étoit loin où, frappée du vertige de la faveur, elle avoit, en face de la cour, coupé de toute la vitesse de ses chevaux, la voiture de la Reine, pour voir le Roi la première. S'il faut en croire mademoiselle de Montpensier, le maréchal de Bellefonds la vit souvent à cette époque, et il lui indiqua, pour la diriger, le P. Sécar, qui lui conseilla de se faire Carmélite. De son côté, la mère de la duchesse de La Vallière l'engageoit à quitter la cour. Elle auroit voulu

sans doute vers cette époque qu'un contemporain de madame de La Vallière fit un sonnet où elle reproche au Roi son inconstance. Ce sonnet, qui circula alors en manuscrit, paroît avoir été imprimé pour la première fois dans *La vie de la duchesse de La Vallière*, par ***. Cologne, 1695, in-12, p. 299. Nous en citerons seulement quelques vers :

Tout se flétrit, tout passe et le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet se contenter toujours.
Le passé n'a point eu d'éternelles amours,
Et les siècles futurs n'en doivent point attendre....
. . . . . .
Amour, à qui je dois tout mon mal et mon bien,
Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien.
Ou que ne faisiez-vous le mien comme les autres?

élever les enfans de sa fille, mais Louis XIV s'y opposa formellement. Il estimoit peu la marquise de Saint-Remy, et il n'auroit pas cru en sûreté les pierreries de madame de La Vallière, dont la fortune passoit pour être considérable[1]. Il ne lui permettoit même que très-rarement de la voir. On avoit dit un moment à la cour que le duc de Longueville[2] en étoit amoureux et vouloit l'épouser ; on avoit parlé aussi du fameux Lauzun, mais ces bruits furent bientôt démentis. Vers la fin de l'année 1673, les projets de retraite aux filles de Sainte-Marie

1. Elle avoit possédé notamment, à Versailles, un terrain où elle avoit fait élever un pavillon donnant sur la rue de la Pompe. Louis XIV racheta ce terrain en 1672 pour y faire construire les écuries de la Reine. Le pavillon dont il s'agit sert aujourd'hui de magasin pour les grains de la guerre. (*Histoire anecdotique des rues de Versailles*, par M. Le Roi ; t. I, p. 142.)

2. Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, puis duc de Longueville. Né le 20 janvier 1649 à l'hôtel de ville de Paris ; mort en juin 1672, au passage du Rhin.

de Chaillot circulèrent de nouveau. Madame de La Vallière y avoit une amie, mademoiselle de La Motte-Argencourt[1], ancienne fille d'honneur d'Anne d'Autriche qui, l'ayant renvoyée de la cour, l'avoit mise dans ce couvent, où elle resta jusqu'à sa mort, avec la liberté toutefois de se promener et de sortir à son gré. Madame de La Vallière avoit songé, dit-on, à se retirer à Chaillot dans ces conditions; mais Louis XIV ne le voulut pas, et il fallut obéir[2], au risque de s'exposer aux interprétations les moins charitables. En effet, madame de Sévigné écrit, de son style le plus moqueur, le 15 octobre 1673 : « Madame de

1. Madeleine de Conti de La Motte-Argencourt. Elle avoit été, dit-on, la première inclination un peu vive de Louis XIV. Alarmés de la passion qu'il avoit pour elle, Mazarin et la Reine prouvèrent au Roi, par des lettres achetées, qu'il avoit un rival plus aimé que lui. La fille d'honneur dut entrer, par suite, au couvent de Chaillot. Elle vivoit encore en 1689.

2. *Mémoires de mademoiselle de Montpensier;* t. IV, p. 357.

La Vallière ne parle plus d'aucune retraite; c'est assez de l'avoir dit. Sa femme de chambre s'est jetée à ses pieds pour l'en empêcher; peut-on résister à cela?... » Puis, près d'un mois après : « On dit que la *Rosée* a commencé à se détraquer avec le *Torrent* [1], et qu'après le siége de Maëstricht (juin 1673), elles se lièrent d'une confidence réciproque, et voyoient tous les jours de leur vie le *Feu* et la *Neige*. Vous savez que tout cela ne peut pas être longtemps ensemble, sans faire de grands désordres et sans qu'on s'en aperçoive. »

Madame de Sévigné se trompoit pourtant, et la duchesse de La Vallière étoit bien plus avancée dans sa conversion qu'on ne le croyoit à Versailles. Le 9 juin 1673, elle écrivoit au maréchal de Bellefonds, au sujet de la paix du cœur qu'il goûtoit, qu'elle

1. M. de Monmerqué croit, avec d'autres commentateurs, qu'il s'agit de mesdames de La Vallière et de Montespan, et que le *Feu* et la *Neige* désignent le Roi et la Reine

envioit fort le même bonheur, mais qu'elle n'y étoit pas encore parvenue. Elle avoit cependant profité de leurs dernières conversations et il lui sembloit qu'elle faisoit des merveilles. Le maréchal avoit, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, une tante, alors prieure de la communauté[1]. Il la pria d'y admettre la duchesse de La Vallière, et la mère Agnès de Jésus-Maria y consentit. « Vous me donnez une grande joie de m'assurer que je serai reçue, quand j'aurai la force de me tirer d'ici, écrivit madame de La Vallière au maréchal, le 4 novembre 1673 : *Je crois que c'est en savoir assez pour le temps présent;* je tâcherai de faire une visite à votre retour. » Une lettre du 21 novembre apprit au maréchal, à l'ami dévoué, une bonne nouvelle : « J'ai vu, depuis votre départ, les personnes auxquelles j'espère al-

1. La mère Agnès de Jésus-Maria (Judith de Bellefonds). — Voir, à l'appendice, pièce n° 11, p. 241, une notice biographique la concernant.

ler bientôt me joindre pour toujours. Tout m'affermit dans ce dessein et je crois que bientôt vous ne craindrez plus pour moi. » Un vif sujet de satisfaction pour la pécheresse repentante, c'est que, malgré la grandeur de ses fautes, toujours présentes à sa pensée, l'amour divin et non l'obligation de faire pénitence, étoit son seul mobile. M. de Condom qu'elle avoit vu et à qui elle avoit ouvert son cœur, « la pressoit, ajoutoit-elle, d'exécuter sur-le-champ la sainte volonté de Dieu. » Vers le commencement de décembre, le bruit se répandit à la cour que la duchesse de La Vallière étoit allée faire une visite aux Carmélites et qu'elle avoit le projet de s'y retirer. On devine les questions, les commentaires, les insinuations malveillantes qui suivirent; la lettre de madame de Sévigné en a donné une idée. « Dieu l'a permis pour me mortifier, écrivit madame de La Vallière au maréchal, cependant, je ne sais pas encore quand je sortirai d'ici. On me fait mille difficultés sur

le temps. Qu'il me paroît long et que j'ai d'impatience d'en voir arriver le moment! » Une maladie qu'elle fit à cette époque abattit momentanément son courage. « Mes vœux les plus vifs et les plus ardens sont de me donner parfaitement à Dieu; et cependant, je suis comme abîmée dans les ténèbres.... Toujours dominée par la malheureuse habitude du péché, sans aucune vertu, j'ai toutes les foiblesses de l'esprit et du cœur.... Mes affaires n'avancent point, et je ne trouve nul secours dans les personnes dont j'en pouvois attendre. *Il faut que j'aie la mortification d'importuner le maître, et vous savez ce que c'est pour moi.* » Importuner le Roi! Parler d'elle-même et de ses enfans au Roi! Lui demander son agrement pour se retirer aux Carmélites! Tel étoit alors le supplice de la duchesse de La Vallière, et ce qui l'empêchoit d'exécuter son projet. En même temps, *les traitemens différens* qu'elle éprouvoit lui brisoient le cœur. La hauteur méprisante de

madame de Montespan n'avoit d'égale que la froide indifférence du Roi. « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir, » disoit-elle souvent à madame de Maintenon[1]. La princesse Palatine raconte en outre, que le Roi, pour aller chez madame de Montespan, traversoit la chambre de madame de La Vallière, à laquelle il disoit, en lui jetant son épagneul : « Tenez, madame, voilà votre compagnie, c'est assez[2]. » Il falloit être *la foiblesse même*, comme elle le disoit encore le 8 février 1674, pour endurer tant et de si cruels affronts. Cependant, elle ne tenoit *plus qu'à un fil*, et mademoiselle de Blois elle-même, si jolie qu'elle fût, n'étoit plus capable de la retenir ; mais il falloit le consentement du Roi, et chaque jour, malgré les résolutions de la veille, le courage lui manquoit. « Quit-

1. *Souvenirs de madame de Caylus ;* p. 32.
2. *Corresp. complète;* t. II, p. 91.

ter la cour pour le cloître, ce n'est point là ce qui me coûte; mais parler au Roi, oh! voilà mon supplice[1]. »

Pendant qu'elle dévoiloit ainsi les plaies de son âme au maréchal de Bellefonds, la duchesse de La Vallière se préparoit sérieusement par la méditation à la grande affaire qui, depuis plusieurs mois, étoit devenue l'objet unique de ses pensées. Commencées au milieu des orages du monde, et terminées dans la solitude des Carmélites, ses *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* sont, dans maints passages, une véritable confession écrite. Comme on y voit les foiblesses, les imperfections et les souffrances de cette pauvre âme blessée à mort par l'ingratitude de celui à qui elle avoit cru autrefois donner toute sa vie! Avec quelle touche délicate et naïve elle s'y peint! N'est-ce pas d'elle-même évidemment qu'elle parle, en disant que l'espérance d'un

1. *Lettres au maréchal de Bellefonds;* passim.

vain plaisir et d'une bagatelle la remplit et l'occupe, que les louanges et l'estime du monde lui font tourner la tête et l'enivrent de leur fumée? On lui croyoit peu d'inclination « pour la médisance et pour ces bons mots qui percent le prochain jusqu'au vif, et que le monde compte pour rien, pourvu qu'ils fassent rire. » Ce sont, au contraire, « ses péchés favoris, péchés d'autant plus désagréables aux yeux de Dieu, qu'ils plaisent davantage aux hommes et qu'ils sont de malheureux effets de l'amour-propre. » S'il faut l'en croire, nul ne prenoit plus aisément qu'elle les impressions des choses qu'elle voyoit, des personnes qu'elle fréquentoit, et ne faisoit plus facilement le bien avec les bons, le mal avec les méchans. A quoi lui servoit-il donc de pouvoir se glorifier d'être une amie généreuse et pleine de probité, de tendresse et de gratitude, si elle étoit pour son Dieu une créature sans foi, sans amitié et sans reconnoissance?

Dans ces Réflexions, d'un style quelque-

fois incorrect, précieux et maniéré, dont l'auteur cite tour à tour Aristote et Descartes, le repentir et le remords des fautes passées se traduisent souvent par des accens passionnés qu'une froide analyse ne sauroit rendre que très-imparfaitement.

« Que je ne m'impose pas si fort à moi-même, ô mon Dieu! que de croire être bien convertie, pour n'avoir fait proprement que changer les péchés de mes sens contre ceux de l'esprit; une vie toute profane, pleine d'orgueil et de sensualité, mais où j'étois toujours troublée par la vue de mon crime et les remords de ma conscience, contre une où je ne travaille qu'à me remplir de l'amour de moi-même et de ma conscience....

« Regardez avec pitié cette pauvre pécheresse qui, encore tout enflammée du feu de ses convoitises, vous demande, comme la Samaritaine, une goutte de cette eau vive, avec laquelle vous étanchâtes tout d'un coup dans son âme la source et la soif des péchés....

« Vous me jugerez sur les vérités que votre grâce a si souvent portées en dépit de moi au fond de mon âme, et sur tous ces remords que

vous mêliez dans mes plus criminelles délices, pour vous faire écouter à mon cœur, mais que j'ai toujours étouffés pour suivre avec un plus grand abandon ma passion et le mensonge....

« Créez en moi, ô mon Dieu, un cœur qui vous aime, quand il faudra vous le témoigner en résistant à ma concupiscence, et mortifier pour l'amour de vous les désirs déréglés de mes sens et de ma chair ; un cœur qui vous aime et qui se déchire lui-même, quand il faudra faire céder la créature au Créateur, et étouffer la tendresse de la nature pour n'écouter plus que la voix de la grâce ; un cœur qui vous aime quand il faudra résister en face à la faveur, vous préférer à ma famille, et à ce que j'ai de plus cher au monde, pour vous témoigner que je vous aime par-dessus toutes choses[1].... »

Quelques lettres de Bossuet au maréchal de Bellefonds où il est question de la duchesse de La Vallière, achèvent de nous initier aux mystères de ce drame intime. Le 25 décembre 1673, M. de Condom,

1. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu;* passim.

écrivoit à son ami qu'avec « un naturel un peu plus fort, une main un peu plus forte, » la duchesse de La Vallière auroit brisé ses liens tout à coup ; qu'il avoit traité de sa vocation avec madame de Montespan ; qu'on se soucioit peu de la retraite, mais que les Carmélites faisoient peur, et qu'on avoit d'abord couvert cette résolution *d'un grand ridicule;* que madame de La Vallière avoit beaucoup de peine à parler au Roi, et que M. Colbert, à qui elle s'étoit adressée pour le temporel, ne la tireroit d'affaire que fort lentement, si elle n'agissoit avec plus de vigueur. Colbert, en effet, étoit alors tout dans les intérêts de madame de Montespan et désiroit d'autant plus lui complaire que Louvois, de son côté, ne négligeoit rien pour la persuader de son dévouement[1]. Dans les mois de février et de mars,

1. *Teatro Gallico, o vero la monarchia della real casa di Borboni in Francia sotto il regni de Henrico IV, Luigi* XIII, *Luigi* XIV, *ma piu in particolare del re Luigi il Grande*, di Gregorio Leti ; t. I, p. 567.— La

Bossuet annonçoit au maréchal de Bellefonds que madame de La Vallière avançoit ses affaires à sa manière, *doucement et lentement*, que Dieu ne la quittoit point, et que, sans violence, il rompoit ses liens. Un peu plus tard, au commencement d'avril, toute la cour étoit édifiée de sa tranquillité et de sa joie, qui augmentoit à mesure que le temps approchoit. Ses affaires s'étoient disposées avec une facilité merveilleuse, et elle ne respiroit plus que la pénitence. « Cela me ravit et me confond, ajoutoit le grand évêque, je parle et elle fait; j'ai les discours et elle a les œuvres. » Cependant, ces sentimens de la cour se modifièrent dans les derniers jours, car Bossuet écrivit ensuite : « Sa retraite aux Carmélites *leur* a causé

véracité de Gregorio Leti est bien contestée; il contient pourtant, sur le règne de Louis XIV, des particularités qu'on auroit tort de rejeter systématiquement. Ici, entre autres, son opinion sur le désir de Colbert d'être agréable à madame de Montespan se trouve confirmée par la lettre de Bossuet.

des tempêtes; il faut qu'il en coûte pour sauver les âmes[1]. »

Le jour de la séparation étoit donc arrivé. Il falloit quitter ces palais somptueux, cet éclat, cette splendeur, ces beaux enfans dont les femmes les plus spirituelles admiroient les fines reparties, céder la place à la rivale victorieuse et lui épargner, ainsi qu'à celui qu'on avoit tant aimé, et qu'au fond du cœur on aimoit encore, le spectacle même de sa présence. Quelle humiliation et quel supplice, si cette retraite avoit dû s'accomplir dans les conditions ordinaires! La duchesse de La Vallière méritoit un autre sort, et, grâce à ses conversations avec le maréchal de Bellefonds, avec Bossuet, avec la mère Agnès de Jésus-Maria, grâce à ce don divin de la foi qui l'avoit régénérée, elle renonça pour jamais à la cour, aux mollesses de la vie, aux caresses de ses enfans, non-seulement avec résignation, mais l'âme

1. *Lettres au maréchal de Bellefonds;* passim.

heureuse et satisfaite. Le 18 avril 1674, elle avoit fait demander au Roi la permission de disposer des biens qu'il lui avoit donnés. Le Roi la lui ayant accordée, elle partagea ses pierreries entre ses deux enfans, donna des bijoux à quelques amies, une pension de deux mille écus à sa mère et de deux mille livres à mademoiselle de Saint-Remy, sa sœur, tant qu'elles vivroient. Elle avoit déjà demandé pardon à la Reine, qui n'avoit pu s'empêcher de fondre en larmes[1]. Le 19, elle prit congé du Roi, et comme elle le vit prêt à pleurer, elle se leva et sortit afin de ne rien entendre qui eût pu la faire chanceler. Elle fit aussi ses adieux à la Reine, à Madame, à Monsieur et au duc de Montausier qui loua hautement sa résolution[2]. « Je lui fus dire adieu le soir chez madame de Montespan où elle soupoit, dit mademoiselle de Montpensier; je pleu-

1. Gregorio Leti; *loc. cit.*, p. 88. — *Mémoires de mademoiselle de Montpensier;* t. IV, p. 357.

2. Gregorio Leti; p. 89.

rai comme les autres. On en fut bientôt consolé.... On en reparloit quelquefois, quand on en recevoit des lettres. Elle paroissoit être visiblement touchée[1]. »

La duchesse de La Vallière avoit écrit au maréchal de Bellefonds, le 19 mars 1674 : « Enfin, je quitte le monde; tout le monde part à la fin d'avril; je pars aussi, mais c'est pour aller dans le plus sûr chemin du ciel. Dieu veuille que j'y avance comme j'y suis obligée, pour obtenir le pardon de mes fautes! » Le 20 avril, elle entendit la messe du Roi, qui prit, immédiatement après, avec la cour, le chemin de la Bourgogne. La Reine, le Dauphin et Bossuet étoient du voyage. Le Roi parti, la duchesse de La Vallière monta en carrosse pour se rendre aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Son fils et sa fille étoient avec elle; deux autres carrosses de dames et de seigneurs de la

1. *Mémoires;* p. 358 et 396.

cour suivoient. Arrivée devant l'autel, elle s'y dépouilla d'une parure superbe dont elle s'étoit vêtue à dessein pour la dernière fois, et la donna à l'église[1]. Bientôt cependant les dames et les cavaliers qui l'avoient accompagnée, se retirèrent. Avec quel serrement de cœur, elle dut embrasser, au moment de s'en séparer pour la vie, ces enfans de ses entrailles, mademoiselle de Blois et le comte de Vermandois, qui ne comprenoient rien à la retraite de leur *belle-maman*, et que madame Colbert attendoit[2] ! Restée seule, la duchesse de La Vallière se recueillit un instant et passa le seuil du cloître, *doucement*, *lentement*, suivant l'expression de Bossuet. « Ma mère, dit-elle alors à la prieure, j'ai fait toute ma vie un si

1. Gregorio Leti; *loc. cit.*, p. 89.

2. « La duchesse de La Vallière étoit chez madame Colbert; elle appelle sa fille *mademoiselle*, et la princesse l'appelle *belle-maman;* M. de Vermandois y étoit aussi. » (Lettre de madame de Sévigné, du 12 janvier 1674.)

mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre[1]. » On la conduisit devant le saint sacrement. Déjà la foule s'étoit écoulée; à l'agitation du monde avoit fait place un religieux silence. Prosternée aux pieds des autels, la pécheresse repentante offrit sa vie à Dieu. Le sacrifice étoit consommé.

1. *Lettre circulaire de la sœur Madeleine du Saint-Esprit sur la mort de la sœur Louise de la Miséricorde.* Voir t. II, p. 169.

IV

Sermon et cérémonie de la vêture. — Emotion de la princesse palatine. — Louise de la Miséricorde fait profession. — Sermon prêché par Bossuet à cette occasion. — Peines que causent à la sœur Louise les désordres de ses enfans. — Madame de Montespan va la voir aux Carmélites. — Réponse de sœur Louise à ses offres. — Elle demande qu'on ne montre plus ses lettres. — Son impassibilité dans la joie et la douleur. — Elle s'inflige des pénitences au-dessus de ses forces. — Ses prières pour l'Église et l'État. — Veut être envoyée dans un couvent de province. — Sa maladie et sa mort. — Singulière indifférence de Louis XIV.

Quelques semaines après, le 2 juin 1674, l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques étoit trop petite au gré des fidèles et des curieux que la cérémonie du jour y avoit attirés. La duchesse de La Vallière y prenoit le voile ordinaire sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Elle avoit espéré que celui à qui elle devoit son affermissement dans les âpres sentiers du salut et du repentir

et qui l'avoit conduite au port, prononceroit le sermon pour la vêture; mais Bossuet suivoit alors la cour. A peine entrée aux Carmélites, elle y avoit, écrivit-elle, goûté une tranquillité et une satisfaction si pure et si parfaite, qu'elle étoit dans l'admiration des bontés de Dieu [1]. L'Évangile du jour fixé pour sa prise de voile, étoit celui de la Brebis égarée et du Bon Pasteur. L'évêque d'Aire, qui prononça le sermon, fut réellement éloquent et seconda à merveille l'émotion qui étoit dans tous les cœurs. La cérémonie de la vêture fut des plus touchantes et le sacrifice de sœur Louise de la Miséricorde fit couler plus d'une larme. « En présence d'une grande multitude, dit un écrivain du temps, elle reçut l'habit bénit par l'archevêque de Paris. Ensuite, elle se retira avec les religieuses, prit le cilice, mit l'habit blanc de laine grossière sur la chair,

1. Lettre au maréchal de Bellefonds, du 22 avril 1674.

et, nus pieds, avec des sandales, elle retourna devant l'autel[1]. » Quand, au moment fixé, cette ondoyante et blonde chevelure, un des signes particuliers de sa beauté, tomba sous le ciseau fatal, une pitié douloureuse se peignit sur tous les visages. Parmi les contemporains de la duchesse de La Vallière, c'est assurément la princesse palatine (on ne s'y seroit pas attendu) qui en a parlé avec le plus de cœur. « Je fus bien touchée, dit-elle, de voir cette charmante créature prendre une pareille résolution, et, lorsqu'on la mit sous le drap mortuaire, je me mis à pleurer si amèrement, que je ne pus me laisser voir davantage. Quand la cérémonie fut faite, elle vint me trouver pour me consoler, et elle me dit qu'il falloit la féliciter et non la plaindre, puisqu'elle commençoit, dès ce moment, à être heureuse[2]. » Un an après,

1. Gregorio Leti; *loc. cit.*, p. 89.
2. *Corresp. compl.*, t. II, p. 119.

sœur Louise de la Miséricorde s'engagea à Dieu irrévocablement. Elle s'étoit si bien préparée à cet acte suprême par la pénitence la plus austère et en entrant chaque jour davantage dans les voies de Dieu, que Bossuet voyoit en elle un véritable miracle de la grâce. Quand il sut que rien ne l'empêcheroit de prononcer le sermon pour la profession, l'illustre prélat éprouva une joie sensible de pouvoir porter à cette âme d'élite une bonne parole [1]. Le 3 juin 1675, lundi de la Pentecôte, elle prononça ses vœux au Chapitre, selon la coutume. Le lendemain eut lieu la cérémonie publique à laquelle assistèrent la Reine, et un grand nombre de dames et de seigneurs de la cour. Une des plus illustres pécheresses du XVIIe siècle, la duchesse de Longueville, depuis longtemps revenue de ses égaremens, étoit là avec beaucoup d'autres dont la jeunesse avoit été plus ou moins troublée.

1. Lettre à la mère Agnès de Jésus-Maria; t. II, p. 57.

Marie-Thérèse entendit le sermon de Bossuet placée dans la tribune des religieuses, à côté même de la sœur Louise de la Miséricorde[1]. Dans ce sermon, Bossuet fit, avec la grandeur qu'il portoit en toutes choses, l'histoire d'une âme qui s'est perdue par excès de confiance et par vanité, qui rampe pendant longtemps dans les bas fonds des passions terrestres, malheureuse au milieu des délices dont elle est environnée, comprenant trop tard sa souillure, et peu à peu s'épurant, se relevant par le renoncement aux plaisirs au milieu desquels sa jeunesse s'est écoulée sans y trouver le bonheur qu'elle rencontre enfin dans le sein de Dieu. On se figure l'émotion et le frémissement de l'auditoire, à ces paroles qui réveilloient tant de souvenirs : « Qu'avons-nous vu et que voyons-nous ? Quel état et quel état ! Je n'ai pas besoin de par-

1. *Lettres de madame la duchesse de La Vallière, morte religieuse Carmélite, avec un abrégé de sa vie pénitente* (par l'abbé Lequeux). 1767 ; in-12, p. 59.

ler, les choses parlent assez d'elles-mêmes. » Cependant, madame de Sévigné, qui n'étoit pas là, du reste, écrivit que « le sermon de M. de Condom ne fut pas aussi *divin* qu'on l'espéroit[1]. » Si ce sermon eut un défaut, ce fut, au contraire, d'être trop divin, trop mystique peut-être pour des esprits qui s'attendoient à une succession de grands effets. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire, avec le calme qu'elle exige, cette magnifique étude psychologique du célèbre orateur chrétien. Après le sermon, la Reine elle-même donna le voile noir à la sœur Louise de la Miséricorde, sous les yeux de l'archevêque de Paris[2]. Madame de Sévigné ajoute d'ailleurs, d'après quelque témoin oculaire, que sœur Louise de la Miséricorde fit sa profession, comme toutes les autres actions de

1. Lettre du 3 *juin* 1675. La date de cette lettre est évidemment inexacte, Bossuet n'ayant prêché le sermon pour la profession de madame de La Vallière que le 4 juin.

2. *Vie abrégée*, etc.; *loc. cit.*, p. 60.

sa vie, d'une manière noble et charmante, et qu'elle étoit d'une beauté dont tous les assistans furent surpris.

La sœur Louise de la Miséricorde étoit donc enfin à l'abri des peines que le monde ne lui avoit pas épargnées; mais elle y avoit laissé sa famille, ses enfans, et c'est par eux qu'elle souffrit désormais. Peu d'années après son entrée aux Carmélites, elle perdit son frère, à peine âgé de trente-cinq ans[1], qu'elle aimoit beaucoup. Préparée à tout, elle sut maîtriser sa douleur au point de ne pas même la laisser paroître. En 1680, mademoiselle de Blois épousa le prince de Conti, et madame de Sévigné alla faire, à

1. Voir, t. I, p. 193. Madame de Sévigné nous apprend à ce sujet que sœur Louise de la Miséricorde fit supplier le Roi de conserver le gouvernement de son frère dans la famille, pour acquitter les dettes, ce que le Roi lui accorda en lui mandant que « s'il étoit assez homme de bien pour voir une Carmélite aussi sainte qu'elle, il iroit lui dire lui-même la part qu'il prenoit à la perte qu'elle avoit faite. » (Lettre du 16 octobre 1676.)

cette occasion, son compliment à sœur Louise de la Miséricorde, qui lui apparut comme *un ange*. « Ce fut à mes yeux, dit-elle, tous les charmes que nous avons vus autfreois; je ne la trouvai ni bouffie, ni jaune; elle est moins maigre et plus contente; elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont point creusés, ni battus. Cet habit si étrange n'ôte rien à sa bonne grâce, ni au bon air[1]. » La princesse de Conti ne fut pas heureuse[2], et sa mère eut souvent à prier Dieu de mettre fin à ses désordres. Le comte de Vermandois ne lui causa pas des chagrins moins vifs. Plongé dans une débauche précoce, livré à l'ivrognerie, objet de toutes les colères de Louis XIV, qui, après l'avoir fait amiral de France à deux ans, refusa longtemps de le

1. Lettre du 5 janvier 1680.

2. Voir, à l'appendice, pièce n° 10, p. 229, une notice sur sa vie.

voir, il mourut à dix-sept ans[1]. « Il faut tout sacrifier, dit sœur Louise de la Miséricorde à Bossuet qui s'étoit chargé de lui apprendre cette mort, c'est sur moi seule que je dois pleurer[2]. » Dans les premières années de sa retraite, elle recevoit un grand nombre de visites qui l'importunoient, mais sans la troubler. Nous avons le récit charmant d'une de celles que lui fit, au mois d'avril 1676, madame de Montespan. Comment résister au désir de le reproduire? « *Quanto* causa fort avec sœur Louise de la Miséricorde; elle lui demanda si tout de bon elle étoit aussi aise qu'on le disoit. « Non, répondit-

1. Voir, à l'appendice, pièce n° 10, p. 236.

2. *Lettre circulaire*, etc., t. II, p. 176. *Vie abrégee*, etc.; *loc. cit.*, p. 69. — D'après madame de Caylus, sœur Louise auroit dit en apprenant la mort du comte de Vermandois, et après avoir répandu beaucoup de larmes : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. » La pensée est la même des deux côtés, mais les expressions citées par la *Lettre circulaire* sont bien mieux d'une sainte religieuse.

« elle, je ne suis point aise, mais je suis con-
« tente. » *Quanto* lui parla fort du frère de Monsieur, et si elle vouloit lui mander quelque chose, et ce qu'elle diroit pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce « que vous voudrez, madame, tout ce que « vous voudrez. » Mettez dans tout cela tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer [1]. »

On se montroit à la cour, dit mademoiselle de Montpensier, les lettres de sœur Louise. C'étoient sans doute celles adressées au maréchal de Bellefonds. Elle le sut, et lui écrivit : « Ne faites plus voir mes lettres, je vous prie, et qu'elles ne soient qu'entre vous et moi. Je ne mérite ni ne veux de louanges, et il sembleroit au public que je veux m'en attirer. » Sa plus grande joie étoit de s'être éloignée de la cour *pour jamais*. « J'entends parler de mille plaisirs,

1 Lettre de madame de Sévigné, du 29 avril 1676.

disoit-elle, et je ne puis compter que ceux qui se goûtent dans la maison du Seigneur et aux pieds de ses autels. » Peu à peu elle se dégagea à ce point des impressions terrestres et parvint à une si grande tranquillité d'esprit qu'elle regarda la santé, la maladie, le repos, le travail, la joie et les peines, avec la même indifférence. « Je ferme les yeux, écrivoit-elle, et me laisse conduire à l'obéissance [1]. » Les pénitences les plus rudes, les plus austères, avoient pour elle un charme irrésistible. C'étoient désormais ses tentations, et elle ne pouvoit s'empêcher d'y succomber, prenant à son insu des subterfuges, afin de n'être pas exposée à désobéir. Un vendredi saint, elle se souvint qu'un jour, dans une partie de chasse, pressée par une soif ardente, elle s'étoit fait apporter et avoit savouré avec un inexprimable plaisir des rafraîchissemens exquis et des liqueurs délicieuses. En expiation de cette sensualité,

1. Lettre au maréchal de Bellefonds ; t. I, p. 172.

elle s'imposa la pénitence de ne plus boire une seule goutte d'eau, ce qu'elle fit pendant trois semaines. Au bout de ce temps, elle en but, trois ans entiers, un demi-verre par jour. Une sœur s'en étant enfin aperçue et lui ayant demandé si cela lui étoit permis, elle répondit qu'elle avoit agi sans réflexion, n'étant occupée que de satisfaire à la justice de Dieu [1].

L'ami des anciens jours, celui qui l'avoit le premier encouragée à quitter le monde, et à qui elle devoit peut-être autant qu'à Bossuet, le maréchal de Bellefonds étoit mort en 1694. La même année, la sœur Louise de la Miséricorde écrivoit à la marquise d'Uxelles, refusant en quelque sorte d'entrer en relation suivie avec elle : « Hélas ! que puis-je faire que de m'humilier *jusqu'au centre de la terre* [2] ? » On reconnoît, dans ces expressions, malgré vingt ans de cloître,

1. *Lettre circulaire*, t. II, p. 175. *Vie abrégée*, etc. ; *loc. cit.*, p. 77.

2. *Lettres à diverses personnes* ; t. II, p. 16.

le style des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. De plus en plus désireuse de se faire oublier et d'oublier elle-même tout ce qui ne la ramenoit pas à l'amour divin, elle s'isola de jour en jour davantage du monde extérieur, et cessa peu à peu d'écrire. Aussi les lettres qui restent d'elle, vers les derniers temps de sa vie, ne donnent-elles plus aucune idée du charme et de la grâce passionnée qu'elle mettoit dans les choses de l'esprit. Sans cesse prosternée aux pieds des autels, elle prioit, dit la supérieure, « pour les besoins de l'Église et de l'État[1]. » L'angélique créature enveloppoit ainsi dans ses oraisons, à son insu peut-être, celui par qui elle avoit tant souffert. Insatiable de pénitences et souvent refusée dans les permissions qu'elle demandoit de se mortifier, sœur Louise trouvoit à regret qu'on l'épargnoit trop, ajoutant que Dieu y suppléeroit. « Toujours animée d'une sainte haine d'elle-

1. *Lettre circulaire ;* t. II, p. 178.

même, dit un de ses biographes, on eût dit qu'elle vouloit détruire entièrement ce corps de péché, pour le punir d'avoir servi d'instrument à ses passions[1]. » On l'avoit autorisée, sur sa demande, à participer, avec les sœurs converses, aux travaux les plus pénibles de la maison. Quelle que fût la rigueur des hivers, elle étoit toujours levée deux heures avant les autres sœurs, qui la trouvèrent plus d'une fois évanouie de froid, soit dans l'église, soit dans les greniers où elle étendoit le linge de la maison. Affligée d'un érysipèle à la jambe, elle cachoit son mal par esprit de pénitence et par pudeur, répondant, quand elle étoit forcée de l'avouer, qu'elle n'y avoit pas regardé. Enfin, ingénieuse à découvrir des mortifications nouvelles, elle auroit voulu, pour rompre complétement les liens qui l'attachoient encore à Paris, être envoyée dans un couvent de province, très-pauvre et très-éloigné;

1. L'abbé Lequeux, *Vie abrégée*, etc.; *loc. cit.*, p. 73.

mais cet éloignement eût été une punition pour toute la Communauté qui avoit pour elle une tendre affection, et elle dut rester dans la maison de Paris.

On voudroit multiplier les détails, il faut s'arrêter. Trente-six ans s'étoient écoulés depuis l'entrée de sœur Louise de la Miséricorde aux Carmélites. Vers les premiers jours de l'année 1710, elle achevoit d'épuiser, avec la joie du martyr, le calice des souffrances humaines [1]. Elle avoit alors soixante-cinq ans et dix mois. Infirme, affectée d'un mal de tête habituel et d'une sciatique douloureuse, rien pourtant n'étoit capable de lasser son activité indomptable, car elle avoit son ressort dans l'âme même. « Que mon exil est long ! s'écrioit-elle souvent, heureuse pourtant de souffrir et crai-

1. D'après l'abbé Lequeux, « l'ambassadeur de Venise à Paris, ne souhaitoit, disoit-il, de survivre à la sœur Louise de la Miséricorde, que pour aller à Rome solliciter en personne la canonisation d'une si excellente religieuse. » *Vie abrégée*, etc.; *loc. cit.*, p. 80.

gnant toujours que l'expiation de ses fautes ne fût pas complète. Le cinq juin, elle se leva, suivant l'usage, à trois heures du matin; mais s'étant presque aussitôt trouvée mal, elle dut se laisser porter à l'infirmerie. Il fallut la forcer de quitter la serge pour se servir de linge. Bientôt, tout espoir de la sauver fut perdu. Sans faire entendre une plainte, quoique ses souffrances fussent des plus vives, elle répétait à chaque instant : *Expirer dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse.* La pauvre sœur Louise de la Miséricorde vit au moins sa suprême prière exaucée. Elle souffrit jusqu'à la fin, exhortant des yeux, quand elle ne put plus parler, la princesse de Conti, sa fille, qu'on avoit mandée en toute hâte, et faisant signe à l'abbé Pirot, son confesseur, qu'elle s'unissoit de cœur à sa prière. Enfin, le 6 juin 1710, à midi, elle rendit le dernier soupir. L'heure de la délivrance avoit sonné.

La princesse palatine raconte que, depuis

son entrée aux Carmélites, sœur Louise de la Miséricorde lui avoit souvent dit que si le Roi venoit dans son couvent, elle se cacheroit si bien qu'il ne pourroit pas la trouver. « Mais, continue la princesse palatine, elle n'a pas eu besoin de prendre cette peine, car le Roi n'y est jamais venu[1]. » Mademoiselle de Montpensier dit aussi : « Il est vrai, que le Roi assista, avec les yeux fort rouges, à la messe que la duchesse de La Vallière entendit à la cour, avant de partir pour les Carmélites.... On en fut bientôt consolé[2]. » De son côté, madame de Caylus constate, d'après des souvenirs contemporains, que le Roi vit partir la duchesse de La Vallière *d'un œil sec*[3]. Écoutons maintenant le duc de Saint-Simon : « Le Roi avoit conservé pour madame de La Vallière une estime et une considération sèche dont il s'expliquoit même rarement et

1. *Corresp. compl.*; t. I, p. 44.
2. *Mémoires*; t. IV, p. 358.
3. *Souvenirs*; p. 32.

courtement. Il parut peu touché de sa mort, il en dit même la raison : *C'est qu'elle étoit morte pour lui du jour de son entrée aux Carmélites*[1].

Hélas ! la sœur Louise de la Miséricorde le savoit bien, et sa peine la plus amère dut être, au moins pendant les premières années de sa retraite, que le Roi jadis tant aimé, le père de mademoiselle de Blois et du comte de Vermandois, n'eut pas une seule fois la bonne pensée de venir la voir. Qui peut dire si ces déceptions intimes, si ces vagues espérances trompées, n'éveilloient pas, dans les profondeurs de son âme, des plaintes intérieures dont elle se punissoit par de nouvelles macérations ? Pauvre et charmante victime des foiblesses de l'âge et du cœur ! A défaut du souvenir des *idoles de la terre*[2], elle eut, du

1. *Mémoires;* édit. Delloye, t. XVI, p. 4.

2. *XII*e *Réflexion.* « .... Mes passions étoient de véritables idolâtries, puisqu'elles n'avoient pour objet que les idoles de la terre.... »

moins, l'ineffable bonheur de se purifier pour l'époux céleste, par trente-six ans de souffrances ininterrompues, et d'éprouver par elle-même, comme elle l'avoit dit dans une de ses lettres au maréchal de Bellefonds, que *là où le péché avoit abondé, la grâce avoit surabondé*[1].

1. T. I; p. 114. — *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* Ad. Rom., V, 20.

RÉFLEXIONS

SUR

LA MISÉRICORDE DE DIEU

PAR UNE DAME PÉNITENTE

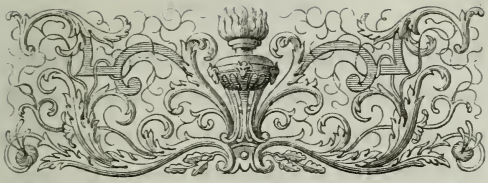

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Quoiqu'un Père de l'Église ait dit, avec beaucoup de raison, qu'il étoit plus rare de trouver des âmes vraiment pénitentes, que d'en trouver qui aient conservé l'innocence de leur baptême, parce qu'il y en a peu qui se convertissent comme il faut, cependant la bonté de Dieu suscite, de temps en temps, des prodiges de péni-

tence, pour faire voir aux pécheurs qu'il est un Dieu de miséricorde, et que, quelque grand que puisse être leur abandonnement, il est toujours prêt à les recevoir, s'ils retournent à lui avec un cœur sincère et véritablement touché de leurs offenses. Il ne demande pas la mort des pécheurs, puisqu'il est venu verser son sang pour eux, mais seulement qu'ils se convertissent et qu'ils vivent.

Si toute l'Église a admiré depuis quelques années un de ces prodiges, en la personne d'un prince dont on peut comparer la pénitence à celle des plus austères pénitens des siècles passés[1], *nous*

[1] L'auteur de l'*Avertissement* semble faire allusion ici au prince de Conti, frère du grand Condé, qui mourut en 1666, dans les sentimens de la plus grande dévotion, et dont le fils épousa mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière. Au moment même où le

n'avons pas moins de sujet d'admirer aujourd'hui celle d'une dame que la miséricorde de Dieu est allée chercher depuis quelque temps dans la corruption du siècle et parmi les plaisirs criminels du monde, pour en faire un miracle de pénitence. Car il sera facile de connoître par ces pieuses Réflexions *qu'on donne au public et qu'elle a faites avant sa retraite du monde, après être sortie d'une dangereuse maladie, combien cette âme est pénétrée de la divine charité, et qu'autant elle avoit été dans l'oubli de son salut par ses profondes chutes dans le péché, autant est-elle*

mariage alloit se faire, le 5 janvier 1680, madame de Sévigné écrivoit à sa fille, à propos de madame de La Vallière, qu'elle avoit vue la veille au parloir des Carmélites : « M. de Conti l'aime et l'honore tendrement; elle est son directeur; ce prince est dévot et le sera comme son père. »

aujourd'hui embrasée de l'amour de son Dieu, qui ne lui fait souhaiter la vie que pour satisfaire à sa justice, et réparer par sa pénitence les péchés de sa vie passée. Sa modestie et son humilité ne veulent pas qu'on la nomme, et elle n'auroit jamais permis qu'on publiât ses saintes Réflexions, *si elle en avoit été avertie, et si elles ne lui avoient été enlevées par une dame d'une grande vertu, qui auroit cru commettre une injustice de priver les fidèles d'un ouvrage qui peut être très-utile aux pécheurs qui veulent se convertir.*

Quoique nous ayons déjà plusieurs livres sur cette matière, on ne peut s'empêcher de proposer celui-ci comme le modèle de la plus parfaite pénitence et des sentimens du cœur le plus tendre envers Dieu qui se puisse voir. Fasse le ciel que ceux qui l'ont suivie dans

ses péchés, puissent aussi l'imiter dans sa pénitence et faire un bon usage du temps que la miséricorde de Dieu leur donne pour penser serieusement à leur salut!

Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est. Exod. XXV.

APPROBATION DES DOCTEURS.

Il paroît, par ce petit ouvrage, que non-seulement Dieu a prévenu de sa miséricorde la personne qui l'a composé, mais qu'il lui a même communiqué un rayon de ses plus pures lumières pour écrire ces Réflexions *avec tant de piété et exprimer les mouvemens de la grâce d'une manière si digne de celui qui l'a voulu tirer de l'abîme des vanités du siècle. Tout est chrétien, tout est saint dans cet ouvrage, et bien loin de soutenir rien de contraire à la foi de l'Église ni aux bonnes mœurs, nous le croyons très-utile à tous les fidèles qui veulent travailler sérieusement à l'ouvrage de leur salut et entrer dans une sainte et véritable pénitence. C'est le témoignage que nous croyons devoir rendre à la vérité.*

Fait à Paris, ce viij juin MDCLXXX.

Rouland. Ph. Dubois.

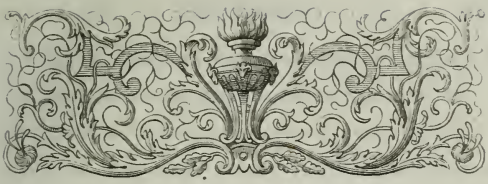

RÉFLEXIONS

SUR

LA MISÉRICORDE DE DIEU

EN FORME DE PRIÈRES.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Sur les obligations de consacrer à Dieu une vie qu'on ne tient que de sa miséricorde, et de ne plus retomber dans le péché.

Que vous rendrai-je, mon Dieu, pour m'avoir rendu la santé et la vie, pour m'avoir retirée des portes de l'enfer, pour avoir conservé mon âme, en-

fin pour tant de grâces et de miséricordes dont vous avez usé envers votre pauvre servante?

Est-ce trop, mon Dieu, pour reconnoître tant de bienfaits, est-ce trop que de vous les rendre? Est-ce trop pour réparer les scandales d'une vie où je n'ai fait que vous offenser, que de l'employer tout entière à vous servir et à vous honorer? Est-ce trop, pour satisfaire à votre justice, et vous faire oublier tant de plaisirs profanes, est-ce trop que de m'en priver?

Enfin, est-ce trop, mon Seigneur, pour me garantir d'une éternité malheureuse, que de n'aspirer plus qu'à la félicité éternelle, à la possession de vous-même, à ce torrent de vos voluptés divines[1] dont vous rassasiez vos élus.

Maintenant que votre lumière éclaire ma

1. La deuxième édition et les suivantes portent : « de vos bontés divines. » L'Écriture dit, à propos de la félicité des saints : « *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ et torrente voluptatis tuæ potabis eos.* » Ps. XXV.

raison, et que votre grâce pénètre mon cœur; maintenant que le souvenir de l'état pitoyable d'où vous venez de me tirer me trouble et m'inspire néanmoins la confiance de vous adresser ma prière, ne souffrez pas, Seigneur, que je retombe dans cette léthargie et ce pernicieux oubli de mon salut, ou que, sans remords et sans inquiétude, je m'endorme à l'ombre d'une funeste mort.

Que l'image de cette fin dernière, de ce moment affreux où vous jugerez nos justices, et où mon âme toute couverte de crimes, sans pénitence et sans confusion, s'est vue toute prête de recevoir le dernier coup de mort, ne s'efface jamais de ma mémoire, non plus que de mon cœur ces infinies miséricordes qui ont arrêté vos foudres et vos vengeances.

Que la joie que je sens du retour de ma vie ne soit pas une funeste joie qui m'ôte votre grâce et me redonne au monde; que tous ces vains fantômes, qui ne sont

pas encore bien effacés de mon esprit, n'y reprennent jamais la place de ces solides vérités que vos miséricordes y viennent de graver.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Demander à Dieu la fermeté dans ses résolutions, et un cœur purifié pour s'approcher de lui.

Rendez-moi, ô mon Dieu! la santé de mon âme, et faites que je vous demande par-dessus toutes choses cette joie sainte que la vicissitude de tout ce qui se passe ici-bas ne sauroit ébranler ; je veux dire la joie de me voir délivrée de l'esclavage du péché et de me voir dans l'ordre de votre divine Providence et dans le chemin de mon salut. Mais, en même temps, confirmez dans mon cœur l'esprit de votre grâce;

j'entends cet esprit principal et principe de toutes vertus, cet esprit de force et de ferveur qui, après nous avoir rendu l'innocence, nous fait persévérer jusques à la fin dans la voie de vos commandemens.

Car, hélas! que deviendront toutes les promesses que je vous ai faites dans la peur et dans le danger, si votre miséricorde ne les fixe et ne les soutient dans mon âme, lorsque, pour me les faire oublier, tant d'ennemis visibles et invisibles viendront me tenter par tout ce que la nature a de plus flatteur et de plus étonnant?

Seigneur, qui secourez le pauvre et qui prenez plaisir que nous venions à vous avec un cœur ouvert et plein de confiance, vous découvrir nous-mêmes nos misères et nos foiblesses et puiser dans la source de vos grâces la force et les médecines qui leur sont propres pour les guérir, trouvez bon que je vous ouvre les plus secrets replis de mon intérieur, et que, comme à ce miraculeux médecin dont les cures sont imman-

quables et qui même nous préserve souvent des maladies les plus contagieuses, je vous demande les remèdes et les préservatifs qui me sont nécessaires pour la sanctification de mon âme.

Mais faites, ô mon Dieu ! que je ne vous les demande pas avec un esprit et des dispositions contraires et rebelles à leur force et à leur vertu.

Préparez vous-même mon corps, mon esprit et mon âme, par la douce onction de votre grâce, à la visite de son maître et de son Dieu, avant d'y verser ce divin émétique qui doit produire sa guérison.

Car le moyen de m'approcher du Saint des Saints sans préparation, et de passer, tout d'un coup et sans conversion, du commerce des pécheurs à celui du Seigneur ?

Faites-moi donc, Seigneur, connoître ma misère et mon néant, votre grandeur et votre charité, avant que de venir à ce divin banquet qui me doit être un festin de vie ou de mort.

TROISIÈME RÉFLEXION.

Sur les vertus nécessaires pour s'approcher de Jésus-Christ à l'exemple de la Chananée, de la Samaritaine et de la Madeleine.

Apprenez-moi, par le trouble de mon esprit et le brisement de mon cœur, quelle doit être ma douleur d'avoir tant de fois offensé un Dieu si puissant et si bon, et dans quelle pureté de corps et de cœur je dois être pour recevoir ce divin hôte.

Le moyen de vous offrir un sacrifice pur et qui soit agréable à vos yeux, avec un esprit tout rempli des vanités du monde et un cœur tout occupé de sa passion ?

Le moyen de vous loger sans profanation dans la même demeure d'où à peine ai-je

chassé pour un moment vos plus cruels ennemis?

Enfin, le moyen qu'une pécheresse puisse se présenter sans pénitence et sans amour à la participation des mérites de Jésus-Christ crucifié pour elle, si, au lieu de s'unir avec lui par une communion sainte, elle ne veut commettre un sacrilége épouvantable [1]?

Inspirez-moi donc un éloignement ferme de tout péché, des résolutions solides de m'abstenir de tout ce qui peut vous déplaire, et des désirs passionnés de vous aimer uniquement.

Donnez-moi ce cœur contrit et humilié dont vous ne rejetez jamais les gémissemens; je veux dire, Seigneur, inspirez-moi par votre sainte grâce ces mêmes dispositions avec lesquelles la pauvre Chananée se vint prosterner à vos pieds.

[1] Cette phrase est inintelligible. Nous la reproduisons textuellement d'après la 1re édition.

Regardez-moi quelquefois, en m'approchant de vous, comme cette humble étrangère ; j'entends , Seigneur, comme une pauvre chienne qui s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table où vous festinez vos élus.

Regardez avec pitié cette pauvre pécheresse qui, encore tout enflammée du feu de ses convoitises, vous demande, comme la Samaritaine, une goutte de cette eau vive, avec laquelle vous étanchâtes tout d'un coup dans son âme la source et la soif du péché.

Mais surtout regardez-moi sans cesse comme Madeleine, et faites que, comme cette sainte pénitente, j'arrose vos pieds de mes larmes, et qu'en tâchant de vous aimer beaucoup, j'essaye d'effacer la multitude de mes crimes.

Au nom de ces trois saintes femmes que l'on peut dire être encore des témoins vivans de vos miséricordes envers nous, et qui nous apprennent quelles doivent être réciproquement nos espérances en votre

bonté, accordez-moi, Seigneur, avant que de m'approcher de votre table sacrée et de participer à vos divins mystères, une foi vive, humble et constante, dans laquelle sont renfermés l'accomplissement de votre loi, et les fondemens inébranlables de mon salut.

QUATRIÈME RÉFLEXION.

De la fermeté et de la constance de la foi nécessaires à une âme pénitente.

Donnez-moi donc, ô mon Dieu! une foi vive qui anime toutes mes actions, et qui, malgré ma foiblesse, soutienne votre amour et votre grâce dans mon cœur; une foi ferme qui, me faisant croire en vos saintes paroles, me fasse souvenir, lorsque le monde voudra le plus m'engager à le suivre, qu'on ne peut servir deux maîtres;

Une foi humble, mais qui m'enseigne que pour me conformer à Jésus-Christ, je ne dois rien tant éviter que de me conformer au siècle ;

Enfin, une foi éclairée, qui, pour me garantir de m'attacher aux grandeurs de la terre, me mette incessamment devant les yeux que la figure de ce monde passe, et qu'il n'y a que vous, ô mon Dieu ! qui soyez solide et éternel.

Car, hélas ! je suis si foible et si changeante, que mes meilleurs désirs ressemblent à cette fleur des champs, dont parle votre Prophète-Roi, qui fleurit le matin et qui sèche le soir.

Seigneur, qui vous glorifiez d'être un Dieu de miséricorde, et qui seul nous pouvez convertir, changez mon inconstance en fermeté et toutes mes passions déréglées en une soif ardente de votre charité.

Ne vous contentez pas de m'avoir dégoûtée de ce monde, ou plutôt de m'en voir éloignée, peut-être plus par un esprit

d'orgueil et un effet de ma raison, que par un pur motif de votre grâce, mais redressez mes voies et purifiez mes pensées, afin qu'en même temps que mon esprit me montre la petitesse et le néant des choses de la terre, votre grâce m'en fasse profiter par un retour vers vous, qui éclaire mon cœur, et qui vous y fasse prendre la place de tous les vains amusemens qui l'ont occupé.

Préservez-moi du doux poison de plaire à ce monde et de l'aimer; car les caresses de la fortune, auxquelles on résiste si peu, plus cruelles que les plus cruelles disgrâces, font que nous ne regardons plus d'autre Dieu, ni d'autre providence que sa conduite.

Envoyez-moi plutôt de ces coups de miséricorde, qui, au milieu de nos plus apparentes prospérités, nous affligent et nous humilient, afin que nos cœurs se retournent vers vous, et que nous apprenions que nous ne sommes que des hommes, c'est-à-dire des créatures foibles et impuissantes, su-

jettes à toutes sortes de misères, et toujours aveuglées de leurs passions.

Guérissez-moi de l'amour désordonné de moi-même, de cette source de corruption d'où naissent toutes mes misères, et qui fait qu'au lieu de vous chercher en vérité et en esprit, et de vous trouver dans toutes mes actions, mes paroles et mes pensées, je ne fais que me chercher et me trouver moi-même.

Que je ne sois jamais si téméraire, ou plutôt si ingrate envers vous, ô mon Dieu! que de m'imaginer que ce n'est qu'à moi que je dois ces réflexions qui quelquefois retirent mon esprit et mon cœur de cette confuse et misérable Babylone où une convoitise perpétuelle domine les personnes les plus heureuses, et qui souvent, dans l'accomplissement de leurs désirs mêmes, les rend plus misérables que les plus misérables esclaves.

CINQUIÈME RÉFLEXION.

Sentimens d'une âme pénitente qui craint de se laisser tromper par les apparences d'une fausse conversion.

Qui suis-je, mon Seigneur et mon Dieu, qui suis-je qu'un orgueilleux atome et qu'une aveugle qui s'égare dès que votre lumière cesse de l'éclairer, et qui mérite d'être précipitée dans les abîmes du néant, sitôt que je prétends me pouvoir élever par ma propre vertu au-dessus des ordres de votre sagesse?

Anéantissez dans mon cœur tout ce qui m'inspire de me glorifier en moi-même, tous ces talens de perdition, mais principalement cette vivacité de mon esprit qui ne me sert qu'à me détourner des voies de

votre éternité, qu'à appesantir mes croix, et qu'à me priver de la douceur de vos consolations.

Donnez-moi plus de simplicité et moins de confiance en ma propre raison, plus d'œuvres et moins de lumières humaines et naturelles, de peur qu'en les suivant plutôt que celles de votre grâce, je ne me perde, et qu'au lieu de devenir une humble chrétienne, mon amour-propre ne me rende véritablement qu'une philosophe mondaine, plus pleine des maximes d'Aristote ou de Descartes que de la science de la croix. O que les pensées des hommes sont vaines et trompeuses quand elles ne sont pas réglées par l'infaillible sagesse de Dieu ! par cette sagesse que le monde nomme folie, et qu'il ne connoît point ; par cette sagesse que Dieu cache aux superbes, et qu'il révèle aux humbles ; par cette sagesse qui se moque de la prudence humaine, et qui ne suit que les mouvemens de la grâce de Jésus-Christ ; enfin, par cette sagesse qui produit la crainte

de Dieu, et qui est le commencement et la fin de la véritable sagesse.

Ne permettez donc pas, mon Dieu, que je me tienne en assurance pour me voir simplement dégoûtée de la grossièreté de mon péché, pendant que j'en garde peut-être toute la délicatesse et toutes les passions.

Que je ne me flatte pas de n'aimer plus la créature, parce que je ne cherche plus dans son amitié que des plaisirs innocens.

Que je ne me flatte pas d'être morte à mes passions, pendant que je les sens revivre plus fortement que jamais dans ce que j'aime plus que moi-même, et d'autant plus dangereusement, que mon amitié, qui semble vouloir me les justifier, m'empêche d'écouter ma raison, et de suivre les saintes inspirations de votre grâce.

Que je ne m'imagine pas être sans orgueil, sans ambition et sans amour-propre, parce que je méprise le monde, et que je ne veux devoir qu'à mon propre mérite les distinctions que la fortune me refuse.

Que je ne m'impose pas si fort à moi-même, ô mon Dieu ! que de croire être bien convertie, pour n'avoir fait proprement que changer les péchés de mes sens contre ceux de l'esprit ; une vie toute profane, pleine d'orgueil et de sensualité, mais où j'étois toujours troublée par la vue de mes crimes et les remords de ma conscience, contre une où je ne travaille qu'à me remplir de l'amour de moi-même et de l'esprit du monde, et où je ne fais qu'oublier Dieu, que perdre le temps, et que risquer sans cesse mon salut, en n'amassant que des vertus païennes et rien de solide pour le grand jour de l'éternité.

O vie déplorable et d'autant plus déplorable qu'elle ne me fait point d'horreur, et que je m'y endors sans envisager d'autre conversion ni d'autre pénitence !

SIXIÈME RÉFLEXION.

Sur l'opposition de la vie du monde à la vie souffrante de Jésus-Christ.

Seigneur, apprenez-moi que cette sorte de vie n'est pas la vie d'une chrétienne, et qu'un Dieu ne s'est pas incarné et n'est pas mort pour nous, afin de renfermer notre salut dans une vie molle et si fort selon la prudence des sens et de la chair; que toutes ces vertus morales ne sont d'aucun mérite devant vous, quand elles ne sont pas animées par les mérites et par les vertus de Jésus-Christ; qu'il ne suffit pas à une pécheresse, pour faire son salut, de réformer simplement sa personne et son extérieur, sans convertir ses inclinations et son cœur, de haïr le monde sans aimer Dieu, de faire des œuvres de justice sans

en faire de pénitence, enfin, comme dit le Prophète-Roi, de fuir le mal sans opérer le bien.

En même temps donc, ô mon Dieu ! que, par votre grâce, vous déracinez peu à peu, toutes les mauvaises habitudes de mon âme, plantez-y toutes les vertus propres à y faire fructifier l'œuvre de mon salut.

Faites qu'en méditant avec une foi vive tous les mystères de votre vie et de votre mort, mon cœur s'en embrase si fortement que je n'aie plus d'autre amour ni d'autre plaisir qu'à méditer ce que vous avez bien voulu faire et souffrir pour l'amour de moi ;

Qu'en considérant un Dieu enfant couché sur la paille et dans une crèche pour renfermer dans la pauvreté de la terre tous les trésors du ciel, je méprise tous ceux qui ne durent que des moments, afin d'acquérir les richesses incorruptibles que la rouille et les vers ne peuvent endommager et qui ne passeront jamais ;

Que cette vie cachée où vous avez pris plaisir d'être oublié du monde, me fasse bien aise qu'il m'oublie pour ne m'occuper que de ma seule affaire, qui est celle de mon salut ;

Que ce divin gage de votre amour que vous nous avez bien voulu laisser dans votre précieux sang et votre sacré corps, allant mourir pour nos offenses, me rende digne d'en renouveler souvent la mémoire en moi-même par une sainte horreur de la cause de votre mort, je veux dire de tout péché ;

Que le regard d'un Dieu humilié devant Hérode et dans sa cour où il n'a jamais voulu paroître qu'une fois, et pour y être méprisé, me fasse aimer les humiliations et les dégoûts que vous répandez dans toutes mes voies ;

Que tous ces fouets qui ont déchiré votre sacrée humanité et toutes ces épines qui ont percé votre précieux chef, pénètrent en même temps l'endurcissement de mon cœur, et me fassent embrasser une sincère

pénitence, où mon amour pour vous exerce sur moi-même toutes les rigueurs que votre justice exige de moi ;

Enfin, que cette adorable croix où je vous vois, par la douleur et par la mort, consommer l'œuvre de mon salut, soit à jamais mon unique espérance.

SEPTIÈME RÉFLEXION.

Quelle doit être l'espérance d'une âme pénitente ?

C'est le second bienfait que je vous demande par le mérite de ce précieux sang qui coule de vos sacrées plaies, et que vous offrez au Père éternel pour le prix de ma rédemption.

Donnez-moi donc une espérance véritable en vos miséricordes ; je dis véritable, Seigneur, parce que rien n'est si ordinaire

que d'abuser de vos miséricordes en ne s'y confiant que pour vous offenser plus hardiment; que de voir des pécheurs qui, sans songer à faire pénitence, espèrent en votre bonté, et qui pour avoir droit de perpétuer leurs offenses sans craindre votre justice, vous font un Dieu injuste, et plutôt le refuge et le complice de leurs crimes, que le vrai protecteur de l'innocence et de la vertu.

Maintenant que votre tonnerre m'a réveillée, et que votre verge m'a frappée pour me corriger ;

Maintenant que je fais des réflexions sur le malheureux état de mon âme et de ma vie, et que je suis persuadée qu'il y a un paradis, un enfer, et une éternité ;

Maintenant que je suis convaincue que tout ce qui m'enchante n'est qu'une pure illusion, et que je brûle plus que jamais du désir de me convertir pour éviter une fausse conversion, apprenez-moi, Seigneur, que si vous êtes un Dieu plein de compassion

pour les pécheurs qui retournent à vous de tout leur cœur, espérant en vos miséricordes, vous êtes un Dieu terrible à ceux qui ne s'y fient que pour multiplier leurs offenses, et qui, après avoir goûté la douceur de vos grâces, s'en moquent et les méprisent. Car n'est-ce pas, Seigneur, à ces misérables que vous parlez, quand vous dites que vous ne ferez pas miséricorde à tous ceux qui vous crieront miséricorde ?

N'est-ce pas sur ces méchans que vous nous assurez que vous fermerez le puits de vos miséricordes ?

Enfin, n'est-ce pas ces impies que vous menacez d'insulter à leur mort et qui, au lieu de vous trouver, à ce dernier moment, un Dieu tendre pour leurs misères, ne vous trouveront qu'un Dieu de justice et de vengeance ?

HUITIÈME RÉFLEXION.

Morale que doit suivre une âme vraiment convertie. Confesseur qu'elle doit chercher pour être conduite par la voie la plus sûre.

Pour éviter donc, ô mon Dieu! toutes ces tromperies de mon amour-propre, et dont le malin esprit se sert pour nous fermer la porte de vos grâces, faites qu'au lieu de chercher dans ma corruption des remèdes palliatifs plus propres à entretenir la langueur, qu'à produire la guérison, j'aille dans le tribunal de votre justice y chercher les caustiques qui me sont nécessaires pour consumer la pourriture et la gangrène de mon âme.

C'est-à-dire, Seigneur, ne permettez jamais que je sois trompée, ou plutôt que je prenne plaisir à me tromper moi-même,

croyant que j'effacerai une vie aussi païenne que la mienne, et tant de passions criminelles et scandaleuses, en continuant les mêmes habitudes, et en demeurant dans les mêmes occasions et dans les mêmes plaisirs, et peut-être dans les mêmes crimes.

Ne souffrez pas que j'ajoute à tant de péchés celui de ne croire à votre Évangile que pour l'expliquer à ma mode et l'ajuster à mes désordres ;

Que pendant que ma bouche vous loue, je vous déshonore par mes œuvres ; que je me glorifie d'être chrétienne, et que, par une conduite contraire à votre sainte loi, je renonce chaque jour à tous les vœux de mon baptême.

Ah ! Seigneur, qui, pour nous punir de nos ingratitudes envers vous, nous laissez tomber d'abîme en abîme, du mépris de vos grâces dans l'endurcissement et dans l'erreur ; ne permettez pas qu'au lieu de chercher et de trouver un médecin propre à guérir tant de maladies invétérées, je ne

cherche et je ne trouve qu'un charlatan, je veux dire, Seigneur, qu'au lieu d'un confesseur savant, ferme et pieux, capable de m'éclaircir et de m'absoudre, je ne trouve qu'un confesseur foible, politique et prévaricateur de votre parole, et qui, songeant plutôt à me plaire qu'à me sauver, à m'élargir votre Évangile qu'à m'y soumettre, ne fasse autre chose, en me donnant l'absolution, que me donner une fausse paix, et devenir le complice de mon péché et le ministre du démon et de ma perte, plutôt que celui de Jésus-Christ et de mon salut.

Car vous ne me jugerez pas, Seigneur, dans le jour où tous les subterfuges de mon amour-propre et tous les replis de mon intérieur vous seront découverts, vous ne me jugerez pas sur les maximes de mon confesseur ni sur ses vues; mais vous me jugerez sur votre Évangile et sur les lumières que vous m'avez données et que j'ai rejetées tant de fois, pour ne vouloir jamais être éclairée dans mes ténèbres.

Vous me jugerez sur les vérités que votre grâce a si souvent portées en dépit de moi au fond de mon âme, et sur tous ces remords que vous mêliez dans mes plus criminelles délices, pour vous faire écouter à mon cœur, mais que j'ai toujours étouffés pour suivre, avec un plus grand abandon, ma passion et le mensonge.

Enfin, ce sera, ô mon Dieu ! sur le témoignage de ma propre conscience, et non pas sur celui de mon confesseur, que, comme mon souverain juge, vous prononcerez sans appel, dans ce jour si terrible au pécheur, l'arrêt irrévocable de mon éternité.

NEUVIÈME RÉFLEXION.

Ne se point flatter dans sa pénitence en suivant la voie large, mais demander à Dieu continuellement miséricorde, et suivre la voie étroite qu'il nous a enseignée lui-même.

Ah ! Seigneur, puisqu'il ne me reste plus d'autre voie pour adoucir mon juge et éviter ma sentence de mort que de me juger moi-même ici-bas ;

Maintenant que je suis dans le tribunal de votre justice pour l'exercer sur moi-même ; maintenant qu'un repentir sincère et une véritable douleur de vous avoir offensé peuvent apaiser vos vengeances, ne souffrez pas que, pour me flatter trop dans ma pénitence, je vous oblige à me juger une seconde fois et à me punir dans le jour de votre colère.

Seigneur, pendant qu'une étincelle de

votre grâce luit encore en mon âme, qui la fait quelquefois soupirer sur elle-même, convertissez mon cœur; et, pour me faire connoître que vous avez changé pour moi votre haine en amour, changez en amertume mes plaisirs, et mes prospérités en afflictions, afin que je ne trouve pas dans ma corruption une tranquillité plus funeste que ma misère même.

Car quelle plus dangereuse conversion que celle qui nous trompe et qui, par les maximes d'une morale toute corrompue, damne plus de monde que le péché même?

Quelle plus dangereuse maladie que celle qui nous fait fuir le remède et le médecin, et mourir souvent sans croire être malade? Enfin, quelle plus dangereuse réforme que celle qui n'en a que les apparences, et qui ne sert qu'à nous tirer du chemin étroit de la vie éternelle, pour nous mettre dans la voie large des pécheurs?

Seigneur, encore une fois, ne me châtiez pas dans votre fureur, ainsi que ces réprou-

vés qui n'auront point voulu avoir de part à vos saintes souffrances, parce qu'ils n'en ont point eu aux misères des hommes.

Attendez, attendez à me corriger que ma conversion soit au moins commencée, et que ma pénitence balance un peu votre justice, afin qu'au lieu de me regarder comme une criminelle qui mérite la mort, vous me considériez comme un enfant à qui vous voulez faire grâce.

Ressouvenez-vous, mon Dieu, que je ne suis qu'un peu de boue et une pauvre misérable plus propre à exciter votre compassion que votre colère.

Miséricorde! mon Seigneur, mais une miséricorde proportionnée à la grandeur de mes offenses et de vos infinies miséricordes, qui n'ait point d'autres objets ni d'autres bornes que vos miséricordes mêmes, enfin une miséricorde qui puisse effacer tous mes crimes, et qui soit digne de la miséricorde de Dieu!

DIXIÈME RÉFLEXION.

Mouvement de confiance en Dieu et de défiance de soi-même. Jésus-Christ seul peut affermir la foi d'une âme et arrêter ses espérances.

Regardez continuellement mes foiblesses et votre bonté en punissant mes crimes, et cette pente naturelle qui me porte toujours au mal, et qui me retient continuellement attachée à la terre.

Regardez ma pauvreté et mon inconstance qui fait que je ne puis me fixer dans le bien, et que, malgré toutes les lumières de la foi, je n'ai que des œuvres mortes.

O Dieu ! qui nous aimez beaucoup plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, et qui, par une bonté infinie, voulez, en dépit que j'en aie, opérer mon salut, après m'avoir délivrée d'une espérance si criminelle

en vos miséricordes, et qui ne pouvoit m'aider qu'à mourir dans l'impénitence, donnez-m'en une salutaire, qui, attachant toutes mes espérances à vos divins mérites, me les fasse sans cesse regarder comme l'unique objet de ma confiance, et principalement quand le malin esprit, pour me faire tomber dans le désespoir, emploiera tous ses artifices pour me dérober la vue de vos mérites par celle de mes offenses et de mes foiblesses.

Faites-moi donc, ô mon Dieu ! dans les états d'abattement, de ténèbres et de souffrances, vous regarder incessamment tout déchiré de coups et mourant en croix pour mes péchés, afin de croire en pouvoir obtenir le pardon; et pour m'encourager dans ce laborieux chemin de la croix, où vous avez renfermé mon salut, faites-moi lire continuellement dans vos sacrées plaies quels sont les droits que j'ai, comme une grande pécheresse, d'espérer en vos miséricordes. Que l'espérance de la bienheureuse éternité, et que la certitude immuable de

vos paroles détournent les yeux de mon âme de toutes les choses vaines et passagères qui si souvent m'empêchent de voir et d'aspirer aux félicités éternelles.

Car vous savez, Seigneur, ce que je suis, le peu de stabilité qu'il y a dans mes meilleurs désirs, et comment les images du monde effacent toutes les impressions de votre grâce dans mon cœur ;

Combien l'espérance d'un vain plaisir et d'une bagatelle me remplit et m'occupe, et comment les louanges et l'estime du monde me font tourner la tête et m'enivrent de leur fumée.

Enfin, Seigneur, vous connoissez beaucoup mieux que moi-même combien je suis susceptible du mal, peu ferme dans le bien et jamais dans un état de consistance devant vous.

C'est ce qui fait, Seigneur, que ne pouvant jamais m'assurer de moi-même, mon cœur se tourne vers vous au jour de son affliction et dans tous ses besoins ; vers vous,

Seigneur, qui êtes sa lumière dans ses plus grandes obscurités, sa douce patience dans ses plus cuisantes douleurs, et sa seule espérance ici-bas.

Voilà, Seigneur, tous mes mérites et toutes mes richesses, et ce qui me console, quand la vue d'une vie si peu chrétienne m'épouvante.

Voilà, Seigneur, tout ce qui me rassure au milieu d'un pays de guerre et de misère, et où mon âme est le théâtre de toutes sortes de passions.

Enfin, voilà ce qui fait que mon cœur est toujours plus rempli d'espoir que de crainte, et qu'il n'a pas tant de peur de votre justice que d'espérance en vos miséricordes.

Ah! mon Dieu, puisque je connois par ma propre expérience que vous soutenez l'âme qui a une véritable espérance en vous, faites-moi recourir à vous dans mes plus dures souffrances, afin que je les reçoive avec respect. Faites-moi croire qu'elles

partent de votre pur amour; et afin que je les endure avec patience, faites-moi espérer que vous ne permettrez point qu'elles m'accablent, et que vous les ferez finir quand vous le jugerez nécessaire pour l'avantage de mon âme.

Que j'espère fermement, mon Seigneur, que votre grâce me rendra possibles les difficultés qui s'opposent à mon salut dans ma condition;

Que le règne de mes ennemis passera, que mes souffrances finiront, mais que vos miséricordes sur moi ne passeront jamais, et qu'après avoir combattu sur la terre pour la gloire de votre nom, votre grâce me couronnera dans le ciel; parce qu'il y a en vous une source de propitiation inépuisable et inconnue à tous les hommes, qui coule sans cesse sur les justes et sur les pécheurs, et qui peut être à toute heure reçue et rejetée des bons et des méchans, afin de tenir les uns et les autres entre l'espérance et la crainte, entre votre miséricorde et votre

justice, dans une continuelle dépendance de votre grâce.

Que je ne sois donc jamais, ô mon Dieu! du nombre de ceux qui la rejettent et que leurs péchés confondront dans le jour éclatant de votre justice, parce que votre miséricorde est infinie et sans bornes, et que j'y ai une confiance sans réserve et sans mesure.

Cependant, Seigneur, puisque la foi, l'espérance et toutes les autres vertus ne sont rien sans la charité; puisque, quand je pourrois transporter des montagnes et faire tous les jours des miracles, si je n'aime point Dieu, toutes mes œuvres ne seront que des œuvres réprouvées devant lui, donnez-moi, comme le troisième et le couronnement de tous vos autres dons, cette charité qui est l'âme de toutes les autres vertus et de toutes nos bonnes actions; je veux dire, Seigneur, un amour fidèle et fervent, qui ne trouve rien d'impossible pour satisfaire à l'ardente soif que je sens de me convertir.

ONZIÈME RÉFLEXION.

Demander à Dieu un cœur nouveau et tout embrasé de son divin amour.

Pour commencer donc, ò mon Dieu! ce grand miracle, que l'on peut appeler le chef-d'œuvre de votre grâce, créez en moi un cœur nouveau, un cœur humble, ferme, constant et courageux, vide du monde et de la créature, un cœur enfin véritablement chrétien, qui fasse que je vous aime quand il faudra exposer ma fortune et ma vie pour la confession de votre nom et rendre hommage à la folie de la croix, au milieu d'un pays et d'une nation qui la regardent comme un scandale;

Un cœur qui vous aime quand il faudra vous le témoigner en résistant à ma concupiscence, et mortifier, pour l'amour de vous,

les désirs déréglés de mes sens et de ma chair ;

Un cœur qui vous aime quand il faudra que je vous donne des témoignages de mon amour par l'amour de mes ennemis, et en leur rendant le bien pour le mal ;

Un cœur qui vous aime et qui se déchire lui-même quand il faudra faire céder la créature au créateur, et étouffer la tendresse de la nature, pour n'écouter plus que la voix de la grâce ;

Un cœur qui vous aime quand il faudra embrasser l'humiliation, et que, pour rendre un véritable hommage à vos opprobres, il sera nécessaire que je vous abandonne ma réputation et mon honneur ;

Un cœur qui vous aime quand il faudra résister en face à la faveur, vous préférer à ma famille et à ce que j'ai de plus cher au monde, pour vous témoigner que je vous aime par-dessus toutes choses.

Enfin, faites, ô mon Dieu ! que je vous aime, non-seulement dans vos bienfaits et

dans l'abondance de vos grâces, mais encore dans le mépris des créatures, dans les souffrances, dans la perte des biens et de toutes sortes de consolations, pour devenir plus conforme à votre divine volonté et pour vous être plus agréable.

Car vous puis-je, Seigneur, donner en cela quelque marque d'amour qui puisse le moins du monde approcher des témoignages que j'ai reçus du vôtre, et qui ne soit infiniment au-dessous des obligations que je vous ai, et de mes devoirs ?

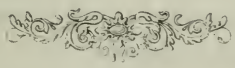

DOUZIÈME RÉFLEXION.

Si une âme a eu dans le monde de l'attache pour les créatures, combien plus en doit-elle avoir pour Dieu après sa conversion !

Ne souffrez donc pas, mon Dieu, que j'aie moins de fidélité, de zèle et de reconnoissance envers vous que j'en aurois envers un ami qui, pour sauver ma vie, m'auroit donné la sienne, et ajouteroit tous les jours, à tous momens, à ce grand sacrifice de son amour, mille et mille bienfaits.

Qu'il ne soit pas dit que parce que vous êtes un Dieu humble qui vous cachez en nous prostituant vos grâces, et qui ne vous faites reconnoître à mon âme que par vos bienfaits, j'essaye de vous méconnoître, de douter de vos grâces et de m'aveugler vo-

lontairement pour ne pas payer à votre justice ce que je dois à vos bontés et à votre amour.

Car est-il juste que je me pique de générosité, et que je me glorifie d'être une amie généreuse et pleine de probité, de tendresse et de gratitude envers mes amis, et qu'il n'y ait que pour mon Dieu que je sois une créature sans foi, sans amitié et sans reconnoissance? Est-il juste que celui qui est mon créateur et à qui je dois tout, n'ait que le reste de sa chétive créature, que de foibles reconnoissances, que d'inconstans désirs, et véritablement que la moindre partie de moi-même?

Est-il juste que n'ayant jamais rien oublié et ayant toujours trouvé tout possible pour satisfaire à mes passions qui étoient de véritables idolâtries, puisqu'elles n'avoient pour objet que les idoles de la terre, je trouve quelque chose de malaisé ou d'impossible, quand il s'agit de les réparer en vous aimant de tout mon cœur?

Enfin, est-il possible que cette âme que vous n'avez formée que pour être remplie de votre pur amour, après s'être égarée mille et mille fois de ses voies, ne veuille pas retourner à sa source, maintenant que la douceur de vos grâces l'y convie et lui aplanit tous les chemins?

Non, Seigneur, cela n'est pas raisonnable, et quelque opposition que je trouve dans la corruption de la nature à me soumettre au doux joug de votre loi, votre amour, plus puissant dans mon cœur que celui du monde, de la créature et de moi-même, m'unira incessamment à vous par l'immense et douce charité de Jésus-Christ;

Par cette charité qui n'a jamais permis que je trouvasse rien dans le cœur de la créature qui pût contenter la délicatesse du mien et de mon amitié; mais, au contraire, une extrême ingratitude et des dégoûts tout particuliers; pour m'apprendre, par cette sorte de punition, que vous êtes un Dieu tendre et jaloux, et qui me demandez,

par tant de miséricordes, la restitution de mon cœur, pour réparer tant de larcins et d'infidélités envers vos grâces.

Ah! Seigneur, puisque pour vous faire oublier tous mes crimes, il ne vous faut que le culte véritable de mon amour et de mon cœur, voilà mon cœur tout prêt à vous écouter et à vous obéir, c'est-à-dire à vous aimer et à souffrir, dans les voies les plus dures de votre amour, tout ce que vous lui inspirerez pour votre gloire et pour son salut.

TREIZIÈME RÉFLEXION.

Une âme pénitente doit éviter jusques aux moindres offenses qui peuvent déplaire à Dieu, et ne pas examiner si elles damnent ou ne damnent pas, de peur que, s'y engageant trop facilement, elle ne retombe dans ses désordres.

Que si, pour m'imposer une pénitence en quelque façon convenable à mes offenses, vous voulez que, par des devoirs indispensables, je reste encore dans le monde pour y souffrir sur ce même échafaud où je vous ai tant offensé ; si vous voulez tirer de mon péché ma punition même, en faisant devenir les bourreaux de mon cœur ceux que j'en avois fait les idoles : *Paratum cor meum, Deus ! paratum cor meum !* Pourvu que vous m'y conserviez, et que les dégoûts que j'y sens me soient un préservatif suffisant pour

me garantir d'y être empoisonnée par l'air contagieux qu'on y respire incessamment, ma pénitence vous en sera d'autant plus agréable, et à moi plus utile, que j'y aurai moins de goût et de part.

Mais, Seigneur, en me préservant de tous ces crimes qui me rendent aujourd'hui l'objet de vos miséricordes, faites que le péché me déplaise bien plus par sa difformité que par la crainte de vos châtimens; faites que je l'aie en horreur, bien plus par un pur amour pour vous, que par rapport à moi-même, c'est-à-dire, Seigneur, beaucoup plus parce qu'il vous blesse, que parce qu'il me damne.

Que je ne sois pas toujours, comme la plupart des personnes du monde, avec une balance en main, à peser jusqu'à quel point précisément elles peuvent vous offenser, en ne comptant que les péchés qui damnent, et pour rien ceux qui vous déplaisent.

Cependant, y a-t-il rien de plus criminel, ô mon Dieu! que de dire : « Je sais que

cette action vous déplaît, que cette action où je m'expose est dangereuse, que ce plaisir diminue dans mon cœur le sentiment de votre grâce; enfin, que cette vanité vous est désagréable. Mais, parce que je sais en même temps que vous m'aimez, que vous êtes un Dieu tout bon, que vous me pardonnerez, je ne laisserai pas de passer pardessus tout ce que les remords de ma conscience et la délicatesse d'un Dieu jaloux me font sentir. »

Car, n'est-ce pas ainsi que raisonnent la plupart de ces âmes serviles qui ne font que craindre le diable, et qui n'aiment point Dieu?

Mais qui sait cependant si ce mépris de votre grâce, qu'elles ne comptent que comme une petite offense, ne vous a point blessé jusqu'au vif, et s'il ne deviendra pas la source de leur éternelle réprobation?

Car le démon, pour nous perdre plus sûrement et nous faire tomber dans les crimes les plus énormes, ne commence ja-

mais à nous tenter que par de petites offenses, qui lui donnent entrée dans notre cœur, où il diminue peu à peu la crainte et l'amour de Dieu, pour le rendre, bientôt après, sa proie et sa victime.

Ainsi, qui sait si toutes ces compagnies et toutes ces conversations vaines et molles, qui ne remplissent mon cœur que de désirs frivoles et affoiblissent le sentiment de votre grâce dans moi-même, ne me dégoûteront point à la fin de la simplicité de vos paroles et de l'observation de votre sainte loi?

Qui sait si vous ne vous lasserez point de m'attendre à pénitence, et de voir que vos grâces ne me servent qu'à me rendre plus ingrate et plus criminelle envers vous?

Enfin, qui sait si ce continuel triomphe de la vanité que je prends plaisir à voir incessamment, et toutes ces leçons que j'entends continuellement des maximes du monde, ne me feront point à la fin oublier celles que votre grâce me faisoit il n'y a que

trois jours, et toutes les protestations que je vous ai faites, pendant que votre justice me tenoit le poignard sur la gorge, et qu'avec tant de sanglots et tant de larmes je vous criois miséricorde ?

QUATORZIÈME RÉFLEXION.

Prier Dieu continuellement qu'il rompe les chaînes qui nous attachent encore aux créatures, et lui demander un renouvellement de ses miséricordes, et la grâce de n'en pas abuser.

h ! Seigneur, qui ne vous glorifiez d'être terrible qu'envers l'ingratitude des pécheurs, ne permettez pas que par la mienne je pervertisse les desseins de votre miséricorde sur mon âme, et qu'au lieu de profiter de cette maladie que vous ne m'avez envoyée que comme un coup de fouet, pour me faire

songer à moi-même et retourner à vous, elle ne fasse rien que combler la mesure de mon éternelle réprobation.

Ne souffrez pas que le premier usage de cette vie et de cette santé que vous venez de me rendre ne soit qu'un épanchement de mon cœur vers le monde et la créature, et un retour de toutes ces mêmes habitudes que je détestois lorsque l'image de la mort, de mes crimes, et l'enfer, me faisoient trembler jusque dans la substance de mes os.

Délivrez-moi, Seigneur, de cet esprit de résistance et de cette malheureuse capacité de pouvoir faire ce que je veux, quand je ne veux pas ce que vous voulez; sauvez-moi de cet esprit de rébellion, de cette négligence intérieure qui me fait différer la conversion de mon cœur.

Employez votre bras tout-puissant pour briser les chaînes de fer qui m'attachent à la créature et à moi-même.

Exaucez-moi, quand je vous demande

pour moi une nouvelle rédemption et un renouvellement de vos plus grandes miséricordes.

Mais surtout ne permettez pas, ô mon Dieu! que tant de grâces, de tendresses et de bontés, dont je me sens tout accablée, ne servent qu'à me faire voir que mon cœur n'avoit point de part à tout ce que la frayeur de vos jugemens (quand je les croyois proches) faisoit proférer à ma bouche.

Enfin, ne souffrez pas, Seigneur, que mon endurcissement contraigne votre miséricorde de céder à votre justice, de peur qu'après m'avoir voulu faire grâce en me châtiant, elle ne me perde en m'abandonnant sans correction à tous ces désirs déréglés de mon cœur. C'est ce qui fait qu'avec tant de larmes je vous demande votre charité, parce que sans elle je n'ai nulle vertu ni nul mérite, et que dans sa possession je trouve tous ceux qui me sont nécessaires pour surmonter tous les obstacles que je rencontre à ma conversion.

QUINZIÈME RÉFLEXION.

Sur la manière de vivre d'une personne qui est obligée par quelque nécessité d'être dans le monde, et comme elle doit y combattre tout ce qui est opposé à la morale de Jésus-Christ.

Répandez donc, ô mon Dieu! dans le fond de mon âme, quelque étincelle de ce céleste amour, pour faire que je n'aie plus que du dégoût et du mépris pour toutes les choses créées et qui passent, et que je souffre avec plus de patience les amertumes de mon exil.

Imprimez dans mon cœur des sentimens si vifs de vos miséricordes, et des reconnoissances si tendres envers vous de tous vos bienfaits, que je n'en perde jamais le souvenir; et pour vous donner des marques du profit que m'ont fait vos salutaires châ-

timens, et du véritable changement de mon cœur, faites que les œuvres suivent les ardens désirs que je sens de me donner à vous, et de mourir mille fois, plutôt que de jamais vous offenser, afin de n'être pas trouvée parmi les vierges folles, lorsque vous viendrez récompenser celles que vous trouverez veillantes et qui auront leurs lampes pleines de toutes sortes de bonnes œuvres.

Cependant, comme en voulant embrasser toutes les vertus et les posséder tout d'un coup, l'on en demeure souvent vide, et qu'on ne fait rien pour vouloir quelquefois faire trop et excéder les limites de votre grâce; quoique mes désirs ne lui donnent point de bornes en moi-même, et que mon âme souhaite de vous aimer avec toute la plénitude dont elle peut être capable, voici ce qu'en considérant mon extrême foiblesse je désire de pratiquer par-dessus toutes choses, si votre miséricorde ne m'abandonne pas.

Je n'attendrai donc pas, ô mon Dieu! à

sortir de mon dangereux assoupissement, que tout le soleil de votre justice soit levé. Aussitôt que l'aurore de votre grâce commencera à poindre, je commencerai d'agir et de travailler à l'œuvre de mon salut; je ne douterai point qu'il ne soit temps de quitter toutes mes vieilles habitudes et de commencer la vie d'une créature nouvelle. Je n'aurai pas la présomption de croire d'abord que je sois capable de grandes choses; je me défierai de moi-même, de ma pesanteur et de mon sommeil; je dessillerai simplement les paupières, et je lèverai les yeux vers le ciel, en me contentant d'avancer et de croître dans votre amour, comme l'aurore, doucement et imperceptiblement, peu à peu, et selon qu'il plaira au divin soleil de mon âme. Je commencerai à parler de vos miséricordes au milieu de ceux qui font un perpétuel commerce de bagatelles et de vanités, avec qui je ne parlois autrefois que d'ambition, de tendresses, de fortunes et de prospérités.

Ce sera au milieu des personnes qui n'adorent que leurs intérêts que j'irai confesser que vous êtes mon Dieu, le seul et l'unique adorable, qu'il n'y a de richesses qu'en vous, que vous êtes la solide prospérité et la véritable grandeur ; et je leur apprendrai que ma fortune est entre vos mains, et que lorsque vous aurez achevé de me convertir, je serai plus glorieuse que si j'avois fait la conquête de tout le monde.

J'abandonnerai ces natures flatteuses et molles, avec lesquelles j'ai perdu tant de temps ; et pour réparer la perte de ce temps, je leur apprendrai que l'inutilité, la paresse et l'oisiveté, dont elles font une si solennelle profession, sont des emplois qui ruinent absolument les affaires de leur salut.

Si je ne puis faire encore de grands biens, je tâcherai d'en faire de petits, et de vous donner des marques d'un amour naissant, si je ne puis vous en donner d'un amour parfait et consommé. Si je n'ai pas, Sei-

gneur, une foi aussi vive que celle de l'humble centenier, qui lui mérita tout d'un coup l'effet de ses prières, je m'unirai à vos apôtres, afin de vous demander avec eux l'augmentation de la mienne.

Pour honorer les sentimens du christianisme que vous avez mis dans mon âme, je fuirai avec horreur tous ces méchans qui se parent de leur libertinage, qui se font estimer par leurs vices, et qui (comme parle la sainte Écriture) ne regardent jamais Dieu dans leurs voies.

Oui, Seigneur, quelque engagement que j'aie avec ces libertins de profession, qui ne peuvent servir qu'à nous inspirer de l'irréligion et qu'à flétrir la réputation la plus pure, qu'à nous donner une présomptueuse opinion de nous-mêmes qui mérite votre abandon, et qu'à faire honorer le mal et le méchant comme la vertu même; quelque goût que j'aie pour leur esprit ou pour leurs personnes, je serai fidèle, ô mon Dieu! à

m'éloigner autant qu'il me sera possible de leur commerce et de leur amitié. Car ce n'est pas le moins que je vous puisse rendre pour m'avoir tant aimée, que de haïr la compagnie de ceux qui ne vous aiment pas.

SEIZIÈME RÉFLEXION.

Ne rechercher que les compagnies où l'on s'entretient de Dieu, et ne plus s'embarrasser de ce qu'on appelle dans le monde établissement, richesses, fortune, grandeur.

Seigneur, qui portez le cœur de l'homme où il vous plaît, changez toutes mes amitiés et mes habitudes, afin que dans le choix et la distinction de mes amis, je ne cherche pas tant les qualités naturelles que celles de la grâce, à m'y divertir qu'à m'y édi-

fier et à m'y remplir le cœur des vérités éternelles.

Car vous savez, Seigneur, combien aisément je prends les impressions des choses que je vois, et des personnes que je fréquente; avec combien de facilité je fais le bien avec les bons, et je pratique le mal avec les méchans.

Faites donc, mon Seigneur et mon Dieu, que je ne trouve plus mes plaisirs qu'avec les personnes saintes, et dans ces conversations édifiantes, où, au lieu de parler du monde et de son prochain, on ne parle que de l'éternité, de vos grandeurs, de vos grâces et de vos infinies miséricordes; d'où notre âme ne sort jamais vide, ni notre cœur à sec, mais au contraire, tout rempli de vos grâces et tout brûlant de votre charité. Que si les impressions que le péché a laissées dans mon âme la rendent encore insensible à de si innocens plaisirs, si ma nature corrompue ne me permet pas encore d'avoir cette sensibilité pour le bien qui

nous le fait espérer avec une satisfaction qui passe toutes les joies du monde; que votre grâce alors, éclairant ma raison, vienne au secours de ma foi; qu'elle me fasse connoître que ce n'est pas à une pécheresse à se rassasier du pain des justes, et qu'elle me fasse recevoir en même temps toutes les soustractions de vos douceurs dans un esprit de pénitence.

Car, Seigneur, si votre miséricorde dispense ma foiblesse de pratiquer les mortifications du corps, ce ne doit être que pour embrasser avec plus de ferveur celles du cœur et de l'esprit, puisque ce ne sera jamais qu'en buvant ces salutaires amertumes dans le calice de votre passion, que je recouvrerai la santé de mon âme.

Et comme je ne puis trouver de meilleur antidote pour ma guérison que dans le contraire des choses que j'ai le plus aimées, faites que je ne le recherche plus autre part, quelque répugnance qu'y sente ma nature.

Car n'est-il pas plus que raisonnable que je me prive de toutes les inclinations déréglées de mon cœur, et même des choses permises, pour me punir de l'excès avec lequel je me suis abandonnée à celles qui m'étoient défendues; que je cherche la solitude et que je m'ennuie, pour m'être si longtemps et si injustement divertie dans le monde; que je refuse à ma concupiscence, pour la mortifier, tout ce qui peut lui plaire et l'entretenir, et que je fasse mourir mon amour-propre dans les choses où il est encore le plus vivant, pour mourir à moi-même, et ne vivre plus qu'en Jésus-Christ.

Que cette solide espérance, ô mon Dieu! en me montrant le néant et la fragilité de tout ce qu'on appelle ici-bas établissement, fortune, richesses, plaisirs et grandeur, fasse que je ne les regarde plus comme la plupart des personnes du siècle où nous sommes les regardent, c'est-à-dire avec un désespoir de l'éternité, et comme s'il n'y avoit plus d'autre bonheur, ni d'autre vie;

afin que ne les comptant que pour ce qu'elles valent véritablement, je n'attache plus les affections de mon cœur qu'à ces biens solides où la vérité même nous assure que se trouvent nos véritables joies. Car le moyen d'établir un vrai contentement sur des biens qui s'échappent lorsque nous croyons les posséder avec plus de sûreté, et quelque chose de fixe sur une créature changeante et périssable, et sur des momens qui ne font que couler?

Enfin, le moyen de considérer autrement tout ce qui se fait dans le monde que comme la scène d'une comédie, dont il semble que Dieu permet à la fortune d'ordonner tous les personnages et de distribuer les biens, la gloire et les plaisirs, dans lesquels (pour parler comme celui qui étant selon le cœur de Dieu ne parloit que par son esprit) s'endorment la plupart des hommes du monde, pour ne trouver, à leur réveil et à la fin de l'acte, qu'une pure fumée entre leurs mains?

Oui, Seigneur, je confesse, après avoir couru et parcouru toutes les vanités du monde, qu'il n'y a point de véritable joie ni de solides plaisirs que dans votre service et votre amour.

DIX-SEPTIÈME RÉFLEXION.

Il ne suffit pas, pour conserver la charité qu'on doit avoir pour le prochain, de ne lui pas nuire en sa vie, en son honneur et en ses biens, mais on doit éviter fidèlement les moindres petites railleries et médisances.

O mon Dieu! qui renfermez en vous toute sorte de gloire, de bien, et de délices, embrasez mon cœur de votre charité; faites-moi goûter la douceur, la volupté et la tendresse de votre amour, afin que ces délices chastes et saintes portent mon âme à

vous aimer avec toute l'étendue de sa volonté et toutes les lumières de son intelligence, qu'elle vous aime avec une vive et amoureuse douleur de ses infidélités passées, et avec tout le respect et le religieux tremblement que mérite votre souveraine majesté; et que cet amour occupant toute la capacité de mon cœur, n'y laisse plus aucun vide, ni aucune ouverture par où rien de profane y puisse trouver accès. Qu'une charité semblable à celle que je désire que vous ayez pour moi, soit toujours la mesure de la mienne envers mon prochain, que j'aime son âme plus que ma vie, et que rien au monde ne soit jamais capable de surcharger ma conscience de la dépouille de son bien ou de son honneur.

Mais comme l'on ne compte pour quelque chose dans le monde que ces rapines et ces médisances grossières, indignes même d'un honnête païen, et qu'on y compte au contraire pour rien ces bons mots, qui per-

cent le prochain jusqu'au vif, non plus que ces détractions délicates, qui sous un air de raillerie nous peignent ses défauts et nous l'impriment en ridicule; qu'on y compte enfin pour rien de perdre sa fortune et de déchirer sa réputation, pourvu que ce soit en riant et d'une manière qui fasse rire, et qui nous divertisse; Seigneur, dessillez mes paupières, et faites-moi connoître que ces péchés que je puis nommer mes péchés favoris, sont d'autant plus désagréables à vos yeux qu'ils plaisent davantage aux yeux des hommes, et qu'ils ne sont proprement que des effets malheureux de mon amour-propre.

Changez en aversion le malheureux plaisir que je trouve à m'y laisser séduire, et faites-moi chérir la peine que je sens à m'en corriger, afin que comme ils ont été si longtemps le sujet de mes égaremens, ils deviennent présentement la source de mes larmes.

Car, n'est-il pas bien juste, Seigneur, que

je pleure des crimes qui m'ont fait rire si souvent aux dépens de mes frères et à mes propres dépens, puisque ces risées étoient suivies de la mort de mon âme et de la perte de mon Dieu ? N'est-il pas juste que, ne pouvant vous donner des marques de mon amour et de mon repentir en pratiquant de grandes pénitences, je vous en donne au moins de ma fidélité en m'abstenant de toutes les choses qui peuvent contenter la malignité de mon naturel? que je répare, par une retenue qui mortifie mon esprit et mon cœur, les excès d'une langue immortifiée, et qu'en bannissant de moi-même toutes les causes par lesquelles je vous ai tant déplu, je vous rappelle dans mon âme.

Qu'autant de fois donc, ô mon Dieu! que les désirs de plaire au monde, de contenter ma nature dépravée, et de faire estimer les lumières de mon esprit, que ces malignes joies que me fait ressentir le foyer de ma corruption viendront se présenter à

moi; qu'aussitôt que je ressentirai ces mouvemens de complaisance envers moi-même et d'envie contre mon prochain, ces impulsions de mauvaises humeurs et ces chagrins, desquels je ne suis plus la maîtresse pour peu que je m'y laisse aller; faites-moi penser, Seigneur, qu'en ne m'opposant pas fortement à leurs commencemens qui sont toujours foibles, j'ouvre moi-même la porte de mon âme à ses plus cruels ennemis; au lieu qu'en leur résistant, ou en vous faisant un sacrifice de mes passions et de mes plaisirs, j'efface mes offenses, j'attire vos miséricordes, et je vous rends les hommages les plus agréables que vous puissiez jamais recevoir du cœur d'une pécheresse pénitente et contrite.

Faites-moi connoître que ce sont proprement ces sortes de pénitence que votre justice exige de moi, les restitutions qui vous sont dues par mon cœur et par mon esprit, et les victimes les plus parfaites que puisse vous offrir mon amour.

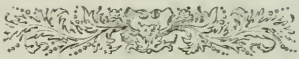

DIX-HUITIÈME RÉFLEXION.

Il faut demander à Dieu le don de la prière, qui est le seul moyen de fortifier une âme dans ses résolutions.

Dieu, qui vous glorifiez d'être un Dieu magnifique envers le serviteur qui vous sera fidèle en peu de chose, enrichissez la pauvreté de mon amour par la magnificence du vôtre, ou plutôt recevez-le dans le vaste océan de votre charité, afin qu'il s'y transforme, qu'il s'y perde et qu'il soit toujours conforme au vôtre!

Cependant, comme je reconnois mes impuissances, et que mon âme n'est proprement qu'une terre ingrate et stérile qui, sans votre grâce, ne produira que des chardons, arrosez-la, Seigneur, de cette abondante rosée qui fait germer les fleurs et

éclore les fruits, qui émeut notre volonté, et qui fait agir notre cœur, et qui, après avoir produit dans notre âme des œuvres dignes de pénitence, les défend des ardeurs du soleil, j'entends des flammes de nos convoitises, et les conserve jusqu'à une entière moisson.

C'est la bienheureuse espérance et tous les désirs de votre humble servante, et ce qui la console pendant ce dur pèlerinage où elle ne fait plus que languir après votre adorable vision.

Mais afin que ce ne soit pas inutilement et sans correspondre aux mouvemens de votre grâce, afin que ce ne soit pas avec un cœur tiède et qui rejette vos inspirations et vos miséricordes, pendant qu'avec tant de bonté vous les versez dans mon âme, j'élèverai sans cesse mes yeux et mes mains vers le ciel, afin de les attirer en moi-même ; et pour les y conserver, je me séparerai de toutes les occasions qui pourroient me les faire perdre, en pratiquant toutes

les bonnes œuvres que votre grâce me rendra capable d'opérer. Et afin que la source de vos miséricordes ne tarisse jamais sur cette pauvre pécheresse, j'y mêlerai journellement les eaux de mes larmes, c'est-à-dire, Seigneur, un parfait repentir et une sincère douleur de vous avoir tant offensé.

Mais comme la prière est le canal par lequel vous communiquez à notre âme vos lumières et vos grâces, et que c'est l'encens le plus doux que nous puissions présenter pour mériter vos bénédictions, enseignez-moi à vous prier, mais à vous prier de cœur, et par des respects et des adorations continuelles de tous mes sens.

Pour cela, ô mon Dieu ! en même temps que vous me montrez la nécessité et l'avantage de la prière, enlevez-moi toute la frayeur que ce seul nom d'oraison nous impose ; faites-moi expérimenter que ce n'est pas un rompement de tête, ni un exercice si pénible que plusieurs personnes se le représentent, parce qu'elles ne savent pas que,

comme il y a plusieurs demeures dans votre maison, il y a aussi plusieurs différentes voies par lesquelles nous pouvons communiquer avec vous, et où nous n'avons besoin que de notre cœur.

DIX-NEUVIÈME RÉFLEXION.

En quoi consiste l'oraison, et avec quelle fidélité une âme pénitente doit s'occuper en ce saint exercice.

Il est vrai, Seigneur, que si l'oraison d'une carmélite qui est retirée dans la solitude, et qui n'a plus qu'à se remplir de vous, est comme une douce cassolette qu'il ne faut qu'approcher du feu pour rendre une odeur très-suave, celle d'une pauvre créature qui est encore attachée à la terre, et qui ne

fait proprement que ramper dans le chemin de la vertu, est comme ces eaux bourbeuses qu'il faut distiller peu à peu pour en tirer une utile liqueur.

Néanmoins, il me semble, ô mon Dieu! que comme la prière n'est qu'un regard de notre cœur vers vous, par lequel nous vous exposons continuellement nos besoins et nous vous demandons incessamment votre secours, il me semble, dis-je, que l'âme qui est encore dans le monde, où elle se trouve toujours languissante, accablée de mille misères et environnée de mille périls, en a plus besoin que le juste, qui est comme entouré de la miséricorde de Dieu.

Il me semble que non-seulement elle en a plus de besoin, mais qu'il lui est encore plus facile de prier qu'à un religieux, puisqu'elle ne fait quasi autre chose sans y penser. Car s'il est naturel au pauvre de demander l'aumône, au malade de se plaindre, à celui qui est toujours dans le hasard d'élever ses mains vers le ciel, combien

l'est-il davantage à une pauvre âme qui est continuellement dans ces trois états? j'entends toujours pauvre, toujours malade, et sans cesse dans le danger, qui sont trois dispositions qui vous prient toutes seules et à tous les momens.

Pour me faire donc aimer ce saint exercice des anges, faites-moi comprendre, ô mon Dieu! qu'il n'est autre chose qu'un commerce agréable de notre âme avec son Dieu, qu'un flambeau qui l'éclaire dans ses ténèbres, et un miroir où elle voit toutes ses imperfections;

Qu'un prédicateur éloquent qui grave en elle la loi de Dieu, et qu'un directeur fidèle qui la conduit en assurance dans la voie étroite de son salut; qu'un consolateur qui la console dans toutes ses afflictions, et qu'un doux sommeil qui souvent la fait reposer dans les plaisirs de son Dieu; qu'une sainte joie qui la dégoûte de toutes les joies profanes et qui fait qu'elle n'en trouve plus de véritable que dans la croix;

Qu'une douce vue de notre fin dernière, qui nous apprivoise avec la mort, et qui nous adoucit ses approches par l'espérance de l'éternité et par l'ardent désir de voir Dieu ;

Enfin, que c'est le crucifiement de toutes nos passions, la mort de notre amour-propre, et la résurrection de la grâce de Jésus-Christ dans notre âme.

Préparez donc, ô mon Dieu ! le palais de mon cœur au goût d'une si délicieuse manne ; car le moyen de persévérer longtemps dans le bien, et qu'étant au milieu du monde, nous nous dégoûtions de lui et de tous ses plaisirs, si vous ne nous faites un saint et souverain plaisir de vous aimer par-dessus toutes choses, et de venir souvent vous entretenir, non-seulement comme notre père et notre Dieu, mais comme le plus tendre ami que nous ayons au monde? je veux dire, Seigneur, de vous faire voir toutes ces passions qui nous tyrannisent, toutes ces frayeurs qui nous inquiètent,

toutes ces foiblesses qui nous humilient, toutes ces tristesses qui nous consument, et toutes ces douleurs qui nous déchirent, afin de pouvoir, dans ce doux commerce de la prière, vous montrer notre cœur de même que dans un tableau, en venant tous les jours, comme faisoit David, répandre toutes nos tribulations, notre âme, et notre oraison à vos pieds.

Car, hélas! si notre amour-propre nous fait même un plaisir de parler de nos peines avec des amis impuissans et qui ne peuvent que les écouter, combien en devons-nous sentir davantage d'en parler à un Dieu qui peut, quand il lui plaît, les soulager, et qui est quelquefois plus touché de voir une âme humiliée dans sa misère, que de toutes ces hautes pratiques de vertu, dont souvent elle se glorifie!

Faites donc, ô mon Dieu! que je ne manque jamais à venir tous les jours faire quelques momens de réflexion à vos pieds, et qu'au lieu de prendre mes trois points

d'oraison dans un livre, où la plupart du temps mon esprit, trop occupé et trop attentif sur ses peines, n'entendroit rien, je prenne le sujet de ma prière dans ma pauvreté même et dans tout ce qui m'humilie davantage, puisque je me trouve trop imparfaite pour avoir d'autre vue, dans mon oraison, que celle de ma propre misère et de l'infinie miséricorde de mon Dieu.

VINGTIÈME RÉFLEXION.

L'âme doit souvent prendre pour sujet de son oraison la misère où le péché l'a réduite, et il est bon de commencer par le souvenir de quelque mystère de la passion de Notre-Seigneur.

Hélas ! le moyen de méditer ce que c'est que l'humilité, lorsque je me sens encore tout absorbée dans mon orgueil, et que je ne puis faire autre

chose que vous prier d'enchaîner ma vaine gloire et mon ambition, qui, comme des chevaux furieux, entraînent mon âme dans le précipice de votre indignation?

Le moyen, au milieu de mille passions et de mille vanités qui occupent mon âme lorsque je viens à vos pieds, de vous entendre, de vous goûter, et de pouvoir faire autre chose que de gémir sur elle-même, pour me voir encore environnée, avec le Prophète-Roi, de ces chaînes de péchés qui lui faisoient sentir, comme il le dit lui-même, sa captivité et sa concupiscence, pendant que la douceur de votre grâce lui faisoit sentir l'amour de votre loi?

Le moyen de s'élever vers le ciel, lorsque nous sommes encore si fortement attachés à la terre, et de méditer vos grandeurs et vos excellences, lorsqu'on se sent encore si fort enveloppé de ses misères propres, et dans un si grand et si pressant danger, que l'on ne peut faire autre chose que de vous crier miséricorde, et vous dire comme vos

apôtres : « Seigneur, sauvez-nous, car nous périssons ! »

Cependant, mon Seigneur, comme le souvenir de votre passion ne doit jamais s'effacer de notre âme, faites, ô mon Dieu ! que je commence toujours ma prière par le regard d'un mystère si plein d'amour, qui, attristant mon cœur par la vue de vos souffrances, le rendra plus susceptible des impressions de vos grâces, et plus capable de descendre avec fruit jusque dans le néant de lui-même.

VINGT ET UNIÈME RÉFLEXION.

Il ne faut pas se dégoûter de la prière, pour n'y pas ressentir de consolation, mais y être fidèle et s'y accoutumer tellement que, dans les plus fortes peines et dans les embarras du monde, on ait recours à ce saint exercice.

Que je sois donc fidèle à vous venir toujours chercher dans ces momens que je vous ai consacrés, et auxquels vous voulez bien me donner audience, et que rien jamais, dans ce monde, ne puisse me détourner de ce seul nécessaire.

Je dis fidèle à me tenir à vos pieds dans quelque disposition où mon âme se trouve, afin que quand les distractions et les sécheresses m'empêcheront de penser à vous et de vous pouvoir parler d'autre chose que des vanités qui remplissent mon cœur, le tra-

vail que je souffrirai, et les efforts qu'il me faudra faire dans une oraison si pénible, vous la rendent agréable.

Que je ne m'imagine pas, pour ne sentir souvent dans ma prière que le poids de ma corruption, que vous m'abandonnez, puisque je ne puis en cet état former seulement une bonne pensée. Je ne laisse pas de vous regarder et de vous prier comme David, en vous disant avec ce grand roi : « Me voilà à vos pieds comme une pauvre bête, sans parole, sans esprit et sans sentiment. »

Mais pour cela je ne laisserai pas d'y demeurer, et de persévérer à vous prier par mon cœur et par ma volonté, si je ne le puis faire par une parfaite attention de mon esprit. Oui, mon Dieu, si vous ne voulez pas que je m'unisse à vous par la douceur de votre grâce, j'espère que votre bonté ne laissera pas d'avoir pitié de moi, et de recevoir cet état humiliant où mon âme se trouve et que je vous offre comme un témoignage qu'elle vous estime autant dans

la privation de vos douceurs que dans la consolation.

Mais, Seigneur, que je ne vous prie pas seulement de la langue et de l'esprit, mais encore du cœur ; que ce ne soit pas seulement dans la solitude, dans vos saints tabernacles, où la présence réelle de votre corps, jointe à celle de votre divinité, nous inspire de la dévotion ; mais faites, ô mon Dieu ! que par des actes continuels de foi, d'espérance et de charité, j'accoutume mon cœur à devenir un oratoire, où, en tous lieux et à tous momens, je vous prie ; puisque le vrai chrétien ne prie pas seulement par la bouche et dans la retraite, mais par son cœur et ses œuvres, et en toutes sortes de lieux et d'occasions.

Ainsi, ce sera dans le milieu du monde, et souvent dans la vanité même, que, me retirant dans ce petit cabinet de mon cœur consacré à vous seul et où rien que votre lumière ne pénétrera, je vous adresserai ma prière.

Lorsque je me trouverai le plus exposée à la tentation, et que je sentirai le plus fortement ma foiblesse, ce sera pour lors que je soupirerai le plus fervemment vers vous.

Ce sera même dans ce temps où mon amour-propre me tyrannisera davantage, et que le doux poison des plaisirs commencera à pénétrer dans mon cœur, que, sans attendre plus longtemps, ni un lieu plus commode à vous prier, je vous ferai voir les plaies de mon âme, et je vous appellerai à mon secours.

Ce sera en commençant et en finissant toutes mes actions, le matin et le soir, et dans le cours de la journée, que mon cœur, vous regardant toujours comme son pôle, se tournera vers vous dans tous ses états différens, pour vous offrir sa conduite et implorer le secours de votre grâce; et d'autant plus facilement que cette sainte exposition de mon âme et de tout mon intérieur ne consiste que dans un seul soupir, qui, partant du fond d'un cœur oppressé et

plein de confiance en vos miséricordes, vous fera mieux comprendre et voir tous ses besoins que mon esprit ne le pourroit faire par une très-longue prière.

Je vous prierai donc, ô mon Dieu! non-seulement au milieu de vos temples par mes lèvres et par ma voix et dans l'union de tous vos saints; mais je vous prierai encore par mes soupirs dans toutes mes plus fortes peines, par mes regards dans toutes les occasions les plus dangereuses où ma vocation m'exposera, et dans toutes les actions de ma vie, par votre continuelle présence, que je tâcherai, ainsi que David, d'avoir sans cesse dans mon cœur.

VINGT-DEUXIÈME RÉFLEXION.

Nécessité indispensable de la prière, sans laquelle, quelque effort que l'on fasse, il est impossible de penser sérieusement à son salut.

Qu'est-ce qu'une âme, ô mon Dieu! dans le monde, sans oraison? Je ne parle pas de celles qui ne sont chrétiennes que de nom, et qui, n'étant occupées que de leur corps et de leurs plaisirs, vivent plutôt comme des bêtes brutes que comme des créatures raisonnables.

Mais je parle de ces personnes qui font quelquefois des réflexions sur elles-mêmes, et qui pensent pourquoi vous leur avez donné une intelligence supérieure aux animaux, et une domination sur vos autres créatures;

Qui pensent s'il y a un Dieu; c'est-à-

dire qui prennent plaisir à se convaincre qu'il faut être fou pour en pouvoir douter ;

Qui pensent comment il se peut faire qu'il y ait des personnes qui croient l'histoire d'Alexandre et de César, et qui puissent douter de celle de Jésus-Christ ;

Qui pensent si son Église qu'il a établie par douze pauvres pêcheurs, et fondée sur une infinité de miracles faits à la vue de toutes les nations, peut être révoquée en doute ;

Qui pensent si tant de millions de martyrs, qui l'ont cimentée par leur sang, ne sont pas autant de témoins et de confesseurs de sa vérité ;

Qui pensent si toutes les prophéties de l'ancienne loi sur l'avénement et le règne de Jésus-Christ, dont nous voyons l'accomplissement, doivent passer pour des fables ;

Qui pensent si tant de mystères incompréhensibles à la nature humaine ne sont pas les purs effets de la toute-puissance de la grâce de Jésus-Christ, et de son amour infini envers sa créature ;

Enfin, qui pensent si tout ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, cette conduite par laquelle Dieu nous conserve et nous châtie en même temps que sa lumière éclaire nos esprits, et que sa grâce touche si tendrement nos cœurs, sont des coups de hasard ou de cette adorable Providence, laquelle ne produit rien d'inutile, et qui ne serve à l'avantage et au bien des élus.

C'est donc pour ces personnes qui, au milieu des ténèbres de leur entendement, ne laissent pas d'être éclairées par les lumières de ces indubitables vérités, mais que la vanité aveugle bientôt après, que je pense, aussi bien que pour moi, qu'une âme dans le monde, sans prière, sans réflexion et sans consulter Dieu sur sa conduite, est comme un vaisseau sans pilote et sans gouvernail au milieu de l'orage, ou comme une personne qui croit être bien éclairée, et qui cependant prend souvent le mensonge pour la vérité;

Que c'est une créature qui croit connoître Dieu, avoir la foi, l'espérance et la charité, et qui d'ordinaire ne connoît point d'autre Dieu que ses passions ;

Que c'est un voyageur dans une terre étrangère, sans guide et sans boussole, qui ne fait qu'errer et s'éloigner de plus en plus de sa patrie ;

Que c'est une personne qui est dans le précipice, et qui rejette la seule corde qui l'en peut tirer ;

Enfin, que c'est une insensée qui prétend élever un palais magnifique sans fondement ; car le moyen de bâtir l'édifice de notre salut sans penser qu'il y a un Dieu, et le moyen de garder sa loi et ses commandemens sans les méditer ?

Le moyen de donner un frein à notre langue et à toutes nos passions dans le plus rapide de leur penchant sans le secours du ciel, et le moyen de l'obtenir sans l'implorer? Le moyen de n'entrer pas dans le désespoir, quand on se voit en état d'être sou-

verainement malheureux par la mort qui s'approche, si, pour se consoler, on ne pense pas qu'il y a une autre vie, une éternité, un Dieu, et si l'on n'y met pas toute son espérance ?

Enfin, le moyen d'être une véritable chrétienne et d'aimer Jésus-Christ sans le connoître, sans penser qu'il est mort pour nous, et sans méditer sa vie, ses actions et ses saintes paroles ?

VINGT-TROISIÈME RÉFLEXION.

Demander à Dieu le don de la prière, et prendre souvent le sujet de son oraison sur la mort, sur l'éternité et sur les jugemens de Dieu, comme sur autant de moyens d'exciter en nous une crainte salutaire.

Ah! Seigneur, puisque vous me faites voir que la prière, qui n'est autre chose qu'une élévation de notre âme vers vous et une attention continuelle sur notre cœur, afin de détruire en notre âme le règne de Satan, et d'y établir celui de Jésus-Christ, est une chose si aisée, si nécessaire, et si utile;

Puisque vous m'assurez par les paroles et par l'exemple de tous vos saints, que c'est la bienheureuse planche qui soutiendra mon âme dans tous les orages de cette vie, et qui la conduira sûrement dans l'heureux

port de votre éternité, c'est-à-dire dans cette belle Jérusalem où nous n'aurons plus de tristesse ni de travaux, mais une perpétuelle abondance de toutes sortes de délices ;

Donnez-m'en le désir et le goût, afin qu'elle me devienne aussi délicieuse et aussi familière que l'ont été toutes ces vanités, où j'ai tant de fois hasardé le salut de mon âme.

Mais comme la mort, qui est la fin de toutes choses, est la vue la plus profitable que nous puissions avoir dans toutes nos réflexions, faites, ô mon Dieu ! que j'aie une perpétuelle application sur ce dernier moment où, pour parler dans les termes de la sainte Écriture, périront tous les désirs et toutes les vaines pensées des hommes ;

Moment où le Seigneur viendra, comme un larron, pour surprendre notre âme ;

Moment qui ne sera plus suivi d'aucun autre moment pour faire pénitence ;

Moment incertain, mais sur lequel nous

devons veiller tous les momens de notre vie, pour n'en être jamais surpris ;

Enfin, moment d'où dépend notre bienheureuse ou malheureuse éternité.

O mort ! que tes approches sont cruelles à celui qui n'a jamais pensé à toi, et qui a mis toutes ses espérances dans les biens de la terre !

O mort ! que ta vue est terrible à celui dont tu finis tous les plaisirs, et dont tu commences déjà les appréhensions et les peines !

Enfin, mort de tout le bonheur d'un mondain, d'un corps qui étoit son idole, et d'une vie voluptueuse qui remplissoit tous ses désirs, que ta vue est épouvantable à celui qui n'a jamais connu Dieu que pour l'offenser !

Mais, éternité qui suis une mort si funeste, que ta méditation est amère à celui qui n'a jamais connu de plus grand bonheur que de vivre, et qui n'a jamais pensé à se convertir et à quitter le péché que lorsqu'il

n'étoit plus en état de pécher, et qu'il n'est plus capable que de peur !

O éternité ! que ta méditation est désespérante à celui qui voit déjà les enfers ouverts pour punir ses crimes, qui n'ose espérer en la miséricorde de Dieu, et qui s'estimeroit trop heureux s'il pouvoit s'assurer d'avoir la destinée d'une bête !

Enfin, éternité ! que ta méditation est épouvantable, dans ce dernier moment, à celui qui voudroit bien qu'il n'y eût point de Dieu, qui ne sauroit l'aimer, et qui ne peut s'empêcher de le craindre !

Mais, heureuse éternité ! que ta méditation est agréable à celui qui a mené une vie innocente, et qui a commencé par avance son purgatoire sur la terre !

Au pécheur qui s'est converti, qui a fait pénitence, et qui espère en la miséricorde de Dieu !

A celui qui s'est accoutumé à mourir tous les jours et à quitter le monde, avant que la nécessité de mourir et de quitter

toutes les choses d'ici-bas lui en ait fait une loi!

Enfin, à celui qui a aimé Dieu, et qui commence à goûter par avance les arrhes de sa bienheureuse félicité!

VINGT-QUATRIÈME RÉFLEXION.

Une âme que Dieu a fait revenir à lui le doit remercier tous les jours de lui avoir ouvert les yeux pour connoître sa misère. — Écrire les résolutions qu'on a prises dans le temps de sa conversion, afin d'y voir les obligations sur lesquelles on sera jugé au terrible jugement de Dieu.

Ah! Seigneur, qui ne faites jamais de miracles pour rien, n'est-ce pas pour voir accomplir dans mon âme les desseins de votre grâce que vous m'avez rendu la vie, c'est-à-dire, afin qu'une totale conversion de mon cœur me fasse passer d'un état de mort et (comme

parle le Prophète-Roi), des terreurs de l'enfer, dans les saintes dispositions où s'endorment dans le Seigneur tous ceux qui n'ont pas attendu ce dernier moment pour se convertir et pour mettre leur confiance en vos miséricordes?

Oui, Seigneur, je reconnois vos grâces dans vos justices même, et un continuel regard de votre Providence sur mon âme, dans tous les accidens de ma vie.

Car voilà pourquoi vous m'avez affligée, pourquoi vous me troublez, et changez sitôt mes désirs et tous mes sentimens, que je ne me reconnois quasi plus moi-même.

Et voilà ce qui fait aussi qu'après avoir protesté avec une fidélité inviolable de vous servir, de vous aimer, et de mourir plutôt mille fois que de retomber jamais dans mon égarement, j'écris ce papier, de ma propre main, comme un registre de vos miséricordes, de mes plus intimes résolutions et de toutes vos adorables vérités.

Afin que, toutes les fois que je m'oublierai moi-même, je me retrouve dans ce crayon que votre grâce me fait tracer sur le modèle de ce que je dois être ; afin que, toutes les fois que ma foi sera chancelante, mon espérance refroidie et ma charité quasi morte, et que je ne sentirai plus dans mon cœur que la corruption de ma nature, je rappelle en mon âme, par la lecture de ce papier, le souvenir et le sentiment de vos bontés et de votre grâce.

Afin que, quand les faux brillans du monde m'imposeront de ces espérances vaines qui m'ont tant de fois trompée, je vienne m'en désabuser en les pesant au poids de leur juste valeur, c'est-à-dire en les regardant comme je les regarde présentement, et comme je les regarderai certainement à l'heure de ma mort.

Afin que, si je puis jamais oublier ce spectacle de mon agonie et de votre justice, où, ainsi qu'une pauvre criminelle sur l'échafaud, j'avois impatience de voir bientôt

finir tous ces apprêts de mort, je me reconnoisse encore en lisant cet écrit dans ce même lit où les médecins d'un côté et les prêtres de l'autre parloient aussi peu sûrement sur ma vie que sur mon âme, et où, comme une pauvre bête, je ne pouvois rien pour mon salut.

Oui, Seigneur, j'écris de ma propre main cet abrégé de vos miséricordes et de la vérité de vos jugemens sur tous les pécheurs, afin d'y pouvoir lire tous les jours l'arrêt de mon éternelle réprobation, si j'abuse davantage de vos bontés, et une certitude de mon salut et de l'éternelle jouissance de vous-même, si je vous suis fidèle.

O Dieu de mon salut, qui tenez mon âme et mon éternité entre vos mains; vous qui venez de me retirer de la poussière du tombeau, qui me couronnez de miséricordes, et qui remplissez mon âme de tant de saints désirs, afin de la renouveler comme la jeunesse de l'aigle; vous qui nous promettez que votre colère ne sera pas éternelle en-

vers ceux qui vous craignent, que vous ne leur rendrez pas ce qu'ils ont mérité par leurs péchés, et qu'autant que l'Orient est éloigné de l'Occident, vous avez éloigné de vous leurs offenses ; vous qui assurez que, comme le père a pitié de son propre enfant, vous avez compassion de nous, parce que vous savez notre foiblesse, que nous ne sommes que poussière, et que nos meilleurs sentimens ne sont que passagers dans notre âme ;

Enfin, vous, ô mon Dieu ! qui tirez de l'énormité de nos crimes le sujet de vos miséricordes, et qui seul pouvez nous convertir, convertissez mon cœur ;

Parce que mon âme est humiliée, et que l'affliction de vous avoir déplu me perce de crainte et de douleur ;

Parce que mon âme a mis toute sa confiance en vous, et qu'elle ne fait plus ici-bas que languir après votre aimable présence.

Mais plus que tout cela, mon Dieu, exau-

cez mon humble prière, parce que je vous ai choisi pour le bien-aimé de mon âme, et que votre miséricorde surpasse toutes vos autres œuvres.

Enfin, Seigneur, ayez pitié de moi, parce que je suis pauvre et misérable, et que vous êtes infiniment riche et miséricordieux.

LETTRES

DE

LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE

AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS

ET

A DIVERSES PERSONNES

LETTRES

AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS.

LETTRE I.

Tournai, ce 9 juin 1673.

Je veux vous remercier moi-même de votre souvenir, et me réjouir avec vous de l'état tranquille où vous êtes. Vous avez la paix du cœur, et vous en goûtez les délices sans aucun obstacle. J'envie fort le même

bonheur, mais je n'y suis pas encore parvenue, et j'ai besoin des conseils de mes amis pour ne me laisser pas aller souvent à ces troubles que vous connoissez; cependant, je vous assure que je me souviens fort bien de nos dernières conversations, et j'ai la vanité de vous dire que j'en ai profité, et que je fais, ce me semble, des merveilles. Je voudrois que vous en pussiez juger, car souvent on se flatte sans s'en apercevoir. Je vous écris avec liberté, parce que je sais que la voie par où va ma lettre est sûre; vous savez que toutes ne sont pas de même. Ne m'oubliez pas, je vous prie, et soyez persuadé qu'on ne peut être plus sincèrement que je le suis, votre très-humble servante.

LETTRE II.

Versailles, ce 4 novembre 1673.

On ne sauroit être plus reconnoissante que je le suis, monsieur, des peines que vous continuez de prendre pour moi. Je désire de toute mon âme pouvoir y répondre de la manière que vous le souhaitez; mais, en quelque lieu que je sois, j'ai grand'peur de n'être pas digne d'obtenir aucune grâce. Avant tout, il faut se mettre en état d'en demander.

Vous me donnez une grande joie de m'assurer que je serai reçue quand j'aurai la force de me tirer d'ici. Je crois que c'est en savoir assez pour le temps présent. Je tâcherai de faire une visite à votre retour, et

j'espère que Dieu nous assistera l'un et l'autre.

Je suis si foible que je ne mérite pas les grâces qu'il me fait; mais j'ai une grande confiance en sa bonté et dans les prières que vous me promettez. Remerciez, si l'occasion s'en présente, les personnes charitables dont vous me parlez, et croyez que je suis bien persuadée que, sans vos bons avis, je ne serois pas aussi ferme et aussi résolue que je le suis. Je sens vivement tout ce que je vous dois, et je ne l'oublierai de ma vie.

LETTRE III.

Versailles, ce 21 novembre 1673.

J'ai vu, depuis votre départ, les personnes auxquelles j'espère aller bientôt me joindre pour toujours. Tout m'affermit dans ce dessein, et je crois que dans peu vous ne craindrez plus pour moi. Enfin, je commence à goûter si ardemment le plaisir de servir Dieu sans aucun obstacle, que les heures que je suis obligée de passer encore ici, pour achever ma guérison, me paroissent des siècles. Il n'y a plus que cette raison qui m'y retienne, et je souffre les douleurs que l'on me fait avec patience, dans l'espérance que l'on abrégera mon mal et mon esclavage (car je n'appelle plus mon séjour ici que de ce

nom); mais Dieu est si bon et si miséricordieux qu'il m'envoie des consolations sans nombre, et chaque instant m'enflamme de son amour si fortement, que je n'imagine plus d'autre plaisir que l'espoir d'être à lui sans réserve. Quelles grâces! monsieur le maréchal, et par où les ai-je méritées? Il faut me sacrifier entièrement pour reconnoître ces faveurs infinies, et pour réparer le nombre d'années que j'ai passées à l'offenser. Je sens partout que, malgré la grandeur de mes fautes, que j'ai présentes à tout moment, l'amour a plus de part à mon sacrifice que l'obligation de faire pénitence. J'ai vu M. de Condom, et lui ai ouvert mon cœur; il admire la grande miséricorde de Dieu sur moi, et me presse d'exécuter sur-le-champ sa sainte volonté; il est même persuadé que je le ferai plus tôt que je ne crois. Depuis les deux jours que je ne l'ai vu, le bruit de ma retraite s'est si fort répandu que tous mes amis et mes proches m'en ont parlé. Ils s'attendrissent d'avance

sur mon sort; je ne sais pas pourquoi l'on parle, car je n'ai rien fait qui soit marqué; je crois que c'est Dieu qui le permet pour m'attirer à lui plus vite. C'étoit là l'occasion, et je l'aurois saisie avec empressement; mais je ne sais si, avant de faire aucune démarche, je ne suis point obligée de me guérir. Je vais consulter nos mères là-dessus, et puis je finirai tout de suite, si elles le jugent à propos. Priez pour moi, et croyez que je ne vous oublierai jamais devant Dieu.

LETTRE IV.

Versailles, ce 29 novembre 1673.

Je suis sans doute bien plus heureuse que je ne mérite de l'être, surtout après avoir fait tout ce qu'il falloit pour me rendre éternellement malheureuse. Qui jamais a mieux éprouvé que moi l'effet de ces paroles : *Où le péché a abondé, la grâce a surabondé?* Et de quelle manière encore la grâce est-elle venue en moi? Je ne l'ai point cherchée; elle m'a prévenue en m'inspirant le dégoût du monde et des faux plaisirs dont mon âme s'étoit enivrée. Je tremble à la vue de l'état affreux dans lequel j'étois, et je frémis d'y retomber. Je suis la plus criminelle des créatures; serois-je encore la plus ingrate? Non, mon

Dieu, ne permettez pas que je sois assez malheureuse, et si j'échappe à votre miséricorde qui me presse de me convertir entièrement à vous, je prie votre justice de m'en punir, et de ne point différer mon supplice.

Tant de gens de bien s'intéressent à mon salut et m'honorent de leurs conseils que cela me rassure ; c'est la voix de Dieu qui me parle par leur bouche, et je crois que c'est par leurs prières et par leurs souhaits que je me trouve dans les heureuses dispositions où je suis. J'espère que vous me fortifierez encore dans le parti que j'embrasse et que je suis tout à l'heure prête d'exécuter.

LETTRE V.

Saint-Germain en Laye, ce 6 décembre 1673.

Vous serez surpris d'apprendre par d'autres que par moi les bruits qui courent dans le monde sur ma retraite aux Carmélites ; cela s'est publié depuis dix à douze jours, sans que j'aie rien fait que ce que vous avez vu avant votre départ. Je crois que Dieu l'a permis pour me mortifier ; cependant je ne sais pas encore quand je sortirai d'ici. On me fait mille difficultés sur le temps ; qu'il me paroît long, et que j'ai d'impatience de voir arriver le moment ? Je vous jure que j'agis de bonne foi, et je me sens, par la grâce de Dieu, plus vivement touchée et plus ferme que jamais. L'on me traite avec beau-

coup de bonté : cela m'engage à plus de ménagemens pour exécuter avec douceur ce que j'ai très-vivement résolu. M. de Condom, que je consulte sur ce que je dois faire, me donne ses conseils; ce qu'il me dira sera ma règle. En vérité, tout ce que je vois augmente en moi l'envie que j'ai de me consacrer entièrement à Dieu. La mère Agnès[1] aura la bonté de vous instruire un peu plus particulièrement que moi de tout ce qui se passe à mon sujet. Je suis si pénétrée de reconnoissance des bontés de Dieu, que rien ne seroit capable, à l'heure qu'il est, de me faire changer de résolution. La lettre que vous m'avez écrite me fait peine ; vous me paroissez moins tranquille que quand vous êtes parti. Cependant, puisque Dieu vous choisit pour le lieu où vous êtes, offrez-lui vos peines, et, bien loin de vous en affliger, goûtez le plaisir de sentir qu'elles viennent

1. Tante du maréchal de Bellefonds. (Voir la notice la concernant, à l'Appendice ; p. 241.)

de lui. Ne lui est-on pas aussi agréable au milieu du monde que dans la retraite? Mais je m'aperçois que je vous prêche, et j'en suis honteuse. Pardonnez à l'amour de Dieu de se montrer un peu ; je prendrois plus de mesures, si je ne vous connoissois pas aussi plein de charité que vous l'êtes pour votre prochain et pour moi en particulier. Ne doutez pas, je vous supplie, de ma vive reconnoissance, et de l'attachement inviolable que j'ai pour vous.

LETTRE VI.

Saint-Germain en Laye, ce 11 janvier 1674.

J'ai été si mal depuis Noël de ces importunes vapeurs dont vous avez entendu parler à nos amis, que je n'étois pas en état de former deux lettres de suite. J'avois l'esprit si troublé

et le corps si abattu, que j'étois honteuse de moi-même, et me voulois mal de me trouver encore capable d'être réduite en cette extrémité par les chagrins que le monde me causoit. Cependant j'ai toujours souhaité avec la même ardeur l'exécution de mon dessein, et le cœur n'a pas changé un moment, quoiqu'il se soit encore trouvé sensible aux traitemens différens que l'on éprouve ici. Mes vœux les plus vifs et les plus ardens sont de me donner parfaitement à Dieu, et cependant je suis comme abîmée dans les ténèbres. Ah! cessez de vous plaindre de celles où vous êtes; vous avez une grande force d'esprit, beaucoup d'amour et une longue habitude au bien; et moi, toujours dominée par la malheureuse habitude du péché, sans aucune vertu, j'ai toutes les foiblesses de l'esprit et du cœur. J'ai raison de trembler plus qu'un autre; je tremble aussi, même des sentimens que Dieu a mis dans mon cœur, dans la crainte d'abuser de sa grâce et de ne pas

persévérer. J'espère cependant que le Seigneur sera touché de mes larmes, et qu'il ne rejettera point les prières de ses serviteurs fidèles, dont vous êtes du nombre, qui réclament pour moi sa miséricorde.

De mon côté, si ma voix pouvoit être entendue de Dieu, je vous assure que vous lui offririez d'un cœur égal le bien et le mal qui vous peut arriver. Je ne doute pas que vous ne le fassiez, mais il est bon de vous le dire encore, pour vous y faire mieux penser. Espérons donc, et prions sans cesse; avec cela l'on va loin. Dieu n'abandonne point ceux qui veulent absolument se donner à lui. Je suis pénétrée de ce que je vous dis, et cela me console dans mes afflictions. Mes affaires n'avancent point, et je ne trouve nul secours dans les personnes dont j'en pouvois attendre ; il faut que j'aie la mortification d'importuner le maître, et vous savez ce que c'est pour moi. Le monde, à ce que l'on dit, désapprouve mon procédé, mais j'aurois grand tort de m'en plaindre

Pourquoi le monde m'épargneroit-il, quand je n'ai pas craint d'offenser Dieu à la face du monde? Je vous avouerai cependant que j'y suis sensible ; c'est un effet de l'amour-propre, qui veut que les autres nous approuvent, quand même nous sommes forcés de nous condamner. Mais qu'est-ce que les discours des hommes, en comparaison de mes actions? Je voudrois y être cent fois plus sensible encore, afin d'en faire un sacrifice à Dieu qui fût plus digne de lui. Si vous étiez ici, vous me seriez d'une grande consolation ; je sens tout le besoin que j'ai de vous. Recommandez-moi du moins à Dieu ; j'attends tout de sa bonté ; il m'a trop fait de grâces pour m'abandonner.

LETTRE VII.

Saint-Germain en Laye, ce 26 janvier 1674.

Je viens de recevoir votre lettre, qui m'a donné une grande consolation; mais je suis en peine de celles que vous m'avez écrites par M. de Condom; il est bien fâché de n'avoir eu que celle d'aujourd'hui à me rendre. Faites, je vous prie, ce que vous pourrez, pour savoir ce que sont devenues les autres; je serois mortifiée de les perdre, elles me sont trop utiles, et je vous assure que celle que je viens de recevoir m'a fait un bien admirable par les conseils que vous m'y donnez. Je tâcherai d'en profiter, et de répondre de mon mieux aux grâces que Dieu me fait. Quoique je ne doute pas de

votre persévérance au service du Seigneur, je ne laisse pas d'être ravie quand je vous vois dans des sentimens si pleins d'amour de Dieu.

Je vous ai écrit par madame de Schomberg une grande lettre ; je ne sais si vous l'avez reçue. Celle-ci est bien décousue ; pardonnez-le-moi, je vous prie; mais le temps me presse, et j'ai, ce me semble, tant de choses à vous dire, que cela me trouble et m'embarrasse. J'espère que Dieu me fera dans peu achever mon dessein; je l'en conjure de tout mon cœur; il nous donne un grand exemple à suivre dans la personne de M. de Grenoble[1]. S'il est au-dessus de nous de pouvoir marcher comme lui à pas de géant, du moins suivons-le des yeux. Priez-le de nous recommander à Dieu

1. Etienne Le Camus, né à Paris, en 1632, d'une famille de robe, mena d'abord une vie très-dissipée. Plus tard, il se convertit. Nommé évêque de Grenoble en 1671, il édifia son diocèse par la vie la plus austère. Il fut ensuite fait cardinal en 1686, et mourut en 1707.

l'un et l'autre, et soyez bien persuadé que je ressens vivement les bontés que vous me témoignez.

LETTRE VIII.

Versailles, ce 8 février 1674.

Vous craignez pour moi, et vous avez raison, puisque je suis encore ici. Que voulez-vous? je suis la foiblesse même. Cependant je travaille à sortir du péril; c'est peut-être trop nonchalamment, je le dis à ma honte; mais je vous assure que c'est de bonne foi, et avec dessein que ce soit au plus tôt.

J'arrive des Carmélites; on y prie pour vous et pour moi, et c'est de là que nous devons attendre notre secours. Je n'ai plus la hardiesse de vous rien dire de moi-même;

je suis trop méprisable pour qu'on puisse écouter les avis que je pourrois donner, et je renonce à le faire, jusqu'à ce que j'aie prêché d'exemple. Il faut commencer par là quand on veut bien persuader. Cela ne m'empêchera pourtant pas de vous remercier de vos lettres dans toutes les occasions; elles me touchent; elles m'édifient et me donnent des forces pour surmonter ma foiblesse. Est-il besoin de vous en dire davantage pour vous engager à m'écrire plus souvent?

Je suis au désespoir de me voir encore si peu avancée, et vous ne sauriez me faire plus de honte que je ne m'en fais à moi-même; je suis cependant plus affermie que jamais, et quand on me donneroit toutes les grandeurs du monde, je ne changerois pas l'envie seule d'être carmélite contre leur possession. Je ne tiens plus qu'à un fil; aidez-moi, je vous prie, à le rompre; grondez, menacez, traitez-moi durement s'il le faut; faites enfin tous vos efforts pour m'inspirer du zèle et

du courage ; tout me servira, et vous savez que, par la grâce de Dieu, je profite un peu des conseils de mes amis. J'ai tant de confiance aux vôtres, et je m'en suis si bien trouvée jusqu'ici, que vous devez ne pas vous rebuter de ma foiblesse. Il est vrai que j'en ai plus que personne ; mais la charité vous donnera de la force et pour vous et pour moi. Je n'ai plus qu'un pas à faire ; mais j'ai de la sensibilité, et l'on a eu raison de vous dire que mademoiselle de Blois m'en a beaucoup inspiré. Je vous avoue que j'ai eu de la joie de la voir jolie comme elle étoit ; je m'en faisois en même temps un scrupule ; je l'aime, mais elle ne me retiendra pas un seul moment ; je la vois avec plaisir, et je la quitterai sans peine. Accordez cela comme il vous plaira, mais je le sens comme je vous le dis. Il faut que je parle au Roi, et voilà toute ma peine ; demandez à Dieu qu'il me donne toute la force dont j'ai besoin dans cette occasion. Quitter la cour pour le cloître, ce n'est point là ce

qui me coûte ; mais parler au Roi, oh ! voilà mon supplice. Je m'expose à vous telle que je suis ; ne m'en aimez pas moins, je vous prie, et que la pitié fasse en vous sur mon sujet ce que l'estime fait en moi sur le vôtre.

LETTRE IX.

Versailles, ce 17 février 1674.

C'est le défaut d'occasion, sans doute, qui vous empêche de recevoir de mes lettres ; vous verrez, par la date, que je vous fais réponse exactement, et je vous assure que c'est avec plaisir. J'ai fait lire à M. de Condom, ce soir, les dernières lettres que j'ai reçues, il les admire, et moi j'en suis pénétrée. Enfin, monsieur, j'avance, mon courage augmente, et je crois que Dieu achè-

vera bientôt son ouvrage; cependant je crains, et je craindrai toujours, jusqu'à ce que je sois absolument hors de danger. Je connois ma foiblesse, et tant d'esprits supérieurs au mien sont tombés de plus haut que je ne ferois, que cela me fait trembler. Je prie Dieu de me garder de moi-même; je le prie de me donner de nouvelles forces pour me soutenir, et de combler en vous la mesure de ses dons. Je me sens si pressée de reconnoissance pour tout ce que je vous dois, que je ne serai jamais en état d'obtenir de grâces, que celle de votre salut ne soit la première que je demande. En attendant, continuez-moi vos conseils et vos prières, et, s'il plaît à Dieu, tout ira bien; le temps me presse, et je finis.

LETTRE X.

Ce 4 mars 1674.

Quand vous verrez la date de mes lettres, je serai justifiée auprès de vous de la négligence dont vous m'accusez ; il faut bien qu'on n'ait pas eu occasion de vous les envoyer. Je serois au désespoir que vous me crussiez capable d'oublier mes devoirs, et c'en est un pour moi très-agréable de répondre aux volumes (puisque vous appelez ainsi vos lettres) dont vous craignez que je n'aie été importunée. En vérité, vous avez donc oublié, monsieur, comme j'ai le cœur, même selon le monde ; et, selon Dieu, vous m'offensez encore plus sensiblement. Je croyois que vous me connoissiez

mieux depuis tant d'années, et que vous auriez eu une meilleure opinion de moi. Je n'en reconnois pourtant pas avec moins de plaisir les obligations infinies que je vous ai; mais rendez-vous un peu plus de justice, et vous jugerez de moi plus équitablement. J'ai pour vous la plus parfaite estime, et d'ailleurs vos lettres respirent si fort l'amour de Dieu, qu'on ne peut les lire sans en être vivement touché. Puis-je en vérité n'être pas ravie en les recevant? et quelle raison pouvez-vous trouver pour excuser l'offense que vous me faites? Écrivez, écrivez, je vous en conjure, toutes les fois que vous en trouverez l'occasion, et j'en ferai de même. Fortifiez-moi de vos conseils; voilà le temps qui approche où j'ai besoin de secours plus que jamais. Demandez des prières pour moi; redoublez les vôtres, et continuez ce que vous avez commencé; Dieu vous récompensera des grâces mêmes que vous m'aurez obtenues de sa miséricorde. Nous avons le père Bourdaloue, qui

nous fait des sermons admirables, je voudrois que vous les entendissiez, je suis sûre que vous en seriez ravi. Comme vous êtes confirmé dans le bien, vous en profiteriez beaucoup mieux que moi, qui n'ai que le désir de le faire, avec mille défauts qui m'en empêchent. Je finis, de peur d'être importune, et je suis tout à vous. La pauvre maréchale[1] vous fait ses complimens; sa conscience est dans le même état qu'à Nancy.

1. Madeleine Fouquet, fille de Jean Fouquet, seigneur de Chaslain et du Boulay, président à mortier au parlement de Bretagne, mariée le 27 décembre 1655 au marquis de Bellefonds, morte le 20 mai 1716.

LETTRE XI.

Ce 19 mars 1674.

Enfin, je quitte le monde ; c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine ; ma foiblesse m'y a retenue longtemps sans goût, ou, pour parler plus juste, avec mille chagrins. Vous en savez la plus grande partie, et vous connoissez ma sensibilité ; elle n'est point diminuée, je m'en aperçois tous les jours, et je vois bien que l'avenir ne me donneroit pas plus de satisfaction que le passé et le présent. Vous jugez bien que, selon le monde, je dois être contente, et selon Dieu, je suis transportée. Je me sens vivement pressée de répondre aux grâces qu'il me fait, et de m'abandonner absolument à lui.

Tout le monde part à la fin d'avril; je pars aussi, mais c'est pour aller dans le plus sûr chemin du ciel. Dieu veuille que j'y avance, comme j'y suis obligée, pour obtenir le pardon de mes fautes! Je me trouve dans des dispositions si douces et si cruelles, mais en même temps si décidées (accordez cette opposition qui est en moi), que les personnes à qui j'ouvre mon cœur, admirent de plus en plus l'extrême miséricorde de Dieu à mon égard.

M. le Dauphin fait le voyage; je perds M. de Condom, que j'avois engagé à faire le sermon de ma prise d'habit; s'il n'est pas revenu dans le temps qu'on me jugera capable de le prendre, je crois que je choisirai le père Bourdaloue. Il nous a prêché une Passion merveilleuse et propre à toucher les cœurs les plus endurcis; je l'ai même entretenu, il y a peu de jours; il me plaît fort, et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche, que vous en êtes persuadé d'avance.

Pour M. de Condom, c'est un homme admirable par son esprit, sa bonté et son amour pour Dieu. Je ne manquerai pas de l'engager à continuer de vous écrire; de votre côté, exhortez-le aussi à n'avoir que le moins de commerce qu'il pourra avec ces gens dangereux.... vous m'entendez bien. Ses intentions seront toujours de la dernière pureté, mais il faudroit en avoir autant que lui pour en juger équitablement. C'est le voyage qu'il va faire, qui me fait parler ainsi. Vous savez qu'à Tournai on étoit obligé de se communiquer plus qu'on n'auroit voulu, et l'on ne peut être trop sur ses gardes. Il est bien hardi à moi de donner des conseils; mais l'on pardonne tout à une demi-pénitente, qui espère l'être bientôt tout à fait. Je suis très-obligée à M. de Grenoble de me parler comme il fait; vous savez que la dureté ne me déplaît pas, et qu'elle ne m'a jamais fait peur, malgré la délicatesse de mon tempérament. Je ne l'écouterai plus que pour aimer

Dieu; et, pour m'aimer moins, je tâcherai de vous imiter.

Continuez-moi vos prières et vos conseils, et je vous promets, en reconnoissance, de ne vous oublier jamais devant Dieu.

LETTRE XII.

Des Carmélites, ce 22 avril 1674.

Il y a deux jours que je suis ici; j'y goûte une tranquillité et une satisfaction si pure et si parfaite, que je suis dans une admiration des bontés de Dieu, qui tient de l'enthousiasme. Mes liens sont rompus par sa grâce, et je vais travailler sans cesse à lui rendre toute ma vie agréable, pour lui marquer ma reconnoissance. Je n'entrerai dans aucun

détail aujourd'hui ; il vous suffira de me savoir en sûreté. Remerciez notre Seigneur pour moi ; je le prierai avec ardeur pour vous. Faites quelques complimens à M. de Grenoble, de la demi-pénitente, et me croyez tout à vous. Il est trop tard pour en dire davantage ; adieu.

LETTRE XIII.

Ce 13 juillet 1674.

Je prie le Seigneur de nos âmes d'embraser votre cœur du feu de son amour, et de vous inspirer cette soif ardente dont vous désirez tant d'être consumé.

J'entre si fort dans vos sentimens, par la reconnoissance et par l'amitié qui nous lient, que je ne cesse de demander à Dieu,

avec la plus vive instance, qu'il vous délivre de l'état où vous me mandez que vous êtes, quoiqu'il ne me paroisse pas aussi dangereux qu'à vous. L'extrême soumission d'esprit où je vous vois, suffit pour le rendre aussi méritoire et peut-être même plus que celui de la plus grande ferveur ; car, dans l'un, l'amour-propre est à craindre ; et pourvu que dans l'autre on soit fidèle et patient, l'on a tout à espérer. Il faut s'abandonner à la Providence, et nous laisser conduire sans nous mettre en peine par quel chemin. Si c'est par celui de la sécheresse, Dieu nous donnera le courage nécessaire pour la soutenir ; si c'est par la voie de la douceur, demandons-lui l'humilité du cœur et de l'esprit, afin de lui rendre, par notre amour, l'hommage de reconnoissance que nous devons à sa bonté.

En voilà assez pour une humble novice que le ciel comble tous les jours de nouvelles grâces, et qui ne sait comment faire pour y répondre. Ne m'abandonnez pas ;

et puisque c'est vous qui m'avez, pour ainsi dire, remise entre les mains du Seigneur, entretenez-moi sans cesse de ses miséricordes et de mes devoirs. Adieu; je vais de ce pas vous recommander à celui à qui nous devons tout.

LETTRE XIV.

Ce 24 juin 1675.

'est à l'heure qu'il est que je puis dire avec vérité que je suis à Dieu pour jamais ; je suis à lui par des liens si forts, que rien ne les peut rompre. Liée par des vœux, et encore plus par la grâce qui me les a fait faire, rien ne peut me séparer de la charité de Jésus-Christ ; c'est en lui seul que j'éspère, et pour lui seul que je veux vivre. Il ne me

reste plus rien à souhaiter, que de perdre la mémoire de tout ce qui n'est point lui. Par sa bonté le cœur est détaché, et la volonté ne tend plus qu'à lui plaire; mais cette importune mémoire, que je voudrois si loin de moi, me distrait à tout moment et me livre d'éternels combats. Il n'y a plus qu'elle à détruire; je prie Dieu d'achever son ouvrage. Vous me faites, ce me semble, les mêmes plaintes; vous ne voulez et ne désirez plus rien que Dieu seul, et cependant vous dites que tout ce que votre cœur fuit et redoute le plus, revient sans cesse frapper votre pensée. Quelle sensible peine, qu'après tant de grâces reçues, nous trouvions toujours quelque obstacle à cette entière occupation de Dieu, que je crois si délicieuse! Mais pourquoi vouloir se soustraire au souvenir de ses fautes? N'est-il pas trop juste d'en faire pénitence? Repassons-les nuit et jour dans notre mémoire; c'est la plus rude qu'on puisse s'imposer, et peut-être la seule qui soit digne de Dieu.

En effet, toutes les souffrances, toutes les austérités du corps n'ont rien, ce me semble, qui égale la peine et l'humiliation du péché.

Aimer Dieu ardemment et oublier tout le reste, ah ! monsieur le maréchal, cela est trop agréable. Vous parviendrez peut-être un jour à cet heureux état ; pour moi, j'ai trop offensé la majesté divine pour oser jamais y prétendre. Je ne dois penser qu'à souffrir toute ma vie ; mais j'y consens et le désire même de toute mon âme pourvu que je n'offense plus mon Dieu.

Tout nous sera compté ; le temps fuit et n'est plus ; l'Éternité s'avance ; l'Éternité !... ce mot me fait trembler. C'est le terme fatal où tout doit aboutir, vers lequel chaque instant nous précipite, où nous touchons peut-être, où finit la vie du monde, et où, dans toute l'étendue de son immensité, commence le règne à jamais triomphant du Père des miséricordes et du Dieu des vengeances. Quels objets ! Occupons-nous-en sans cesse ;

prions avec ferveur, cherchons avec persévérance, malgré les oppositions que nous trouvons à chaque instant dans notre cœur. Aimons, mais d'un amour pur et désintéressé, et mourons si entièrement à nous-mêmes, que nous puissions dire avec l'Apôtre : « *Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*[1]. » Voilà les souhaits que je fais pour vous comme pour moi.

1. « *Vivo autem jam non ego; vivit vero in me Christus.* » Ad Rom., V, 20.

LETTRE XV.

Ce 1er septembre 1675.

Si vous avez vu la relation de la mort de notre frère dom Charles-Denis de la Trappe, je ne doute pas que vous n'en soyez véritablement touché. M. de Trois-Ville[1] l'a lue hier au parloir; pour moi, je vous avoue que j'en suis pénétrée. Qu'il est heureux! Il a mené une vie plus angélique qu'humaine, et il jouit apparemment pour jamais

1. Le comte de Trois-Ville (on disoit Tréville) étoit un homme du grand monde, qui y avoit renoncé, par suite, dit-on, de la profonde impression qu'avoit faite sur lui la mort de Madame Henriette d'Angleterre. Bourdaloue prêcha, en 1671, sur cette conversion, à laquelle, de son côté, Bossuet avoit coopéré. M. de Trois-Ville mourut le 13 août 1708.

de cette gloire que Dieu promet à ceux qui lui sont fidèles. En vérité, je n'ai jamais rien lu ni entendu qui soit plus digne d'admiration.

D'ordinaire, les vies austères et pleines de souffrances, quelque merveilleuses qu'elles nous paroissent, ne laissent pas de faire trembler la nature; mais, dans tout ce que j'entendis hier, il me semble qu'il y a une certaine onction, si pleine de douceur et de tendresse, que, bien loin d'être effrayé des rigueurs de la pénitence, on ne se sent que plus de zèle et d'ardeur à l'embrasser. Cependant, on est moins étonné de voir tant de vertus dans un seul homme, que rempli d'admiration à la vue de cette plénitude de grâces dont Dieu l'a comblé. Car, vous voyez dans ce saint homme une austérité rigoureuse avec une délicatesse extrême, une humilité profonde avec une entière innocence, un amour ardent, tendre, doux, une paix inaltérable par toutes les souffrances et par la longueur des souffrances; en

un mot, c'est l'opposé de ce que je suis; il n'y a que sur l'espérance, où je crois me rapprocher un peu de lui. Mais quelque imparfaits que nous soyons, que nous avons encore de grâces à rendre au Seigneur! Humilions-nous en sa sainte présence, et soyons-lui soumis en tout dans la simplicité de notre cœur. J'espère, je crois et j'aime; c'est à Dieu à perfectionner ses dons. Je sens combien j'en suis indigne; mais que n'ai-je pas à espérer de sa bonté infinie, par tout ce qu'il a déjà fait pour moi?

LETTRE XVI.

Ce 4 novembre 1675.

Que je suis au-dessous de l'état où vous me croyez ! Je le vois de loin avec envie, et je fais tous mes efforts pour y atteindre, mais c'est en vain ; je trouve dans mon propre cœur un ennemi qui me détourne du bien que je veux, et me fait faire le mal que je ne veux pas. Eh quoi donc? j'aimerai la loi de Dieu, elle fera les délices de mon esprit, et je fléchirai indignement sous la loi du péché ! La charité qui vous anime vous fait juger de votre prochain par vous-même ; et parce que vous jouissez de cet état si délicieux de la présence continuelle de Dieu, vous supposez que je le partage avec vous. Songez donc qui je suis, une malheureuse qui

ne fais que commencer à souhaiter de faire le bien et qui n'en ai point encore fait. Mais quoi ! la grâce que je désire, seroit trop grande pour ma foiblesse, et je n'aurois pas la force de la conserver. Je suis persuadée que, pour l'obtenir, il faut d'abondantes larmes et d'ardentes prières, et je n'ai le don ni des unes ni des autres. Cependant, je me félicite sans cesse d'être du service du Seigneur. Quelque sécheresse que j'éprouve, quelque imparfaite que je sois, je n'ai qu'à songer que je suis dans la maison de Dieu ; toute mon espérance se réveille, mon âme s'élève et s'agrandit, et je sens venir en moi cette douceur et cette tranquillité dont je vous ai déjà parlé plusieurs fois. Je suis honteuse de tant de grâces, quand j'examine comme je prie et comme j'agis. Je vois bien que je ne mérite que des châtimens ; et cependant, je reçois des biens, et des biens pour la vie éternelle. Je m'abîme dans ces considérations, et je m'y perds.

Mais si nous ne pouvons rien faire qui puisse nous acquitter, Jésus-Christ est mort

pour payer toutes nos dettes. Il a brisé le joug de notre esclavage, et nous a faits ses enfans d'adoption. Mettons toute notre confiance en ce souverain libérateur; jouissons de la paix, tandis qu'il nous la donne, et soumettons-nous de bon cœur à nous la voir ôter ; si c'est sa volonté que nous combattions, il nous donnera des forces. Priez pour moi.

LETTRE XVII.

Ce 7 novembre 1675.

Je ne puis m'empêcher de vous faire part de la joie que j'ai eue de voir M. l'abbé de la Trappe [1], et de recevoir de lui des instructions telles

1. L'abbé Armand-Jules Le Bouthilier de Rancé.

qu'il les donne à ses novices; c'est du moins ce qu'en pense ma sœur Anne-Marie de Jésus [1], qui étoit présente à sa conversation. Je voudrois bien en profiter comme elle, mais les dispositions ne sont pas toutes égales, et il me faut plus qu'à un autre pour faire le bien. Cependant, je suis toujours dans la confiance et la paix, et notre saint abbé m'a fort exhortée à y demeurer. Qu'il aime Dieu au prix de moi ! et que cela me doit donner de confu-

célèbre par les dissipations de sa jeunesse et par sa conversion éclatante.

1. Le premier éditeur des Lettres de Madame de La Vallière, l'abbé Lequeux, dit que la sœur Anne-Marie était une fille du maréchal de Bellefonds. Or, d'après le père Anselme et les pièces du *Cabinet des titres* de la Bibliothèque impériale relatives aux Gigault de Bellefonds, aucune des filles du maréchal ne s'appelait Anne-Marie et n'entra aux Carmélites. On voit, au *Cabinet des titres*, qu'une arrière-petite-nièce du maréchal de Bellefonds se nommait Marie-Anne, et rien n'indique qu'elle ait été mariée. C'est probablement de cette parente qu'il s'agit dans la lettre de sœur Louise de la Miséricorde au maréchal.

sion ! Ne devrois-je pas l'aimer seule plus que tout le monde ensemble, en reconnoissance de tout ce qu'il a fait pour moi ? Mais que je suis tiède au service de ce divin maître, moi qui ai toujours été si vive et si empressée pour tout ce que j'ai voulu faire ! Encouragez-moi et déployez, s'il le faut, cette rigueur et cette dureté dont vous vous êtes quelquefois si utilement servi à mon égard ; si c'est avec succès, vous aurez part à ma récompense. Enfin, ne m'abandonnez pas, et quoique je sois dans un lieu où je cours moins de périls que dans celui où j'étois, ne laissez pas de me reprendre et de me représenter vivement mes devoirs. Je vous l'ai déjà dit, il me faut plus qu'à tout autre. Joignez vos leçons et vos prières à celles de nos saintes Mères et de M. l'abbé de la Trappe ; peut-être que Dieu nous exaucera tous ; je le désire ardemment et je l'espère. Rien ne me fait peur ; quelque étroit que soit le chemin, j'y passerai sans peine, pourvu que Dieu m'éclaire et me

continue ses bontés. Le corps n'est rien quand l'esprit est content. Aimons Dieu de tout notre cœur ; ce cœur ne seroit-il insensible que pour lui ? Que vous êtes heureux ! vous êtes dans l'état où il veut que vous soyez, c'est-à-dire détaché de vous-même. Demandez-lui pour moi la même grâce.

LETTRE XVIII.

Ce 8 janvier 1676.

Ne puis-je obtenir de vous que vous me traitiez comme je le mérite? En vérité, vous n'y pensez pas; vous me parlez comme vous auriez fait à saint Paul à son retour du troisième ciel, et je suis la plus criminelle des créatures, pleine de foiblesses et d'infidélités, toute terrestre, et, malgré les grâces du Seigneur, rampante, parmi tant de personnes qui volent dans la voie étroite.

Ne m'épargnez pas, je vous prie; au nom de Dieu! point de ménagement. Usez de la sévérité qui convient à mon égard; je ne reprends point le pouvoir que je vous en

avois donné, et j'en ai plus besoin que jamais.

Je suis bien aise de voir, par les lettres que vous m'écrivez, que vous avancez dans le chemin du ciel. J'ai fort envie de vous imiter ; mais je ne suis point jalouse de vous voir plus avancé que moi. Il est juste que le maître précède le disciple ; trop heureuse encore de vous suivre de loin. Je prie Dieu de tout mon cœur de vous conserver ses grâces, et j'espère que vous voudrez bien continuer de m'en faire part. Vous voyez que l'homme se retrouve partout et n'oublie jamais ses intérêts ; mais qu'il est doux de les rapprocher quand c'est Dieu qui en est l'objet !

Prions, demandons sans cesse. Celui qui est tout-puissant est inépuisable dans la richesse de ses dons.

LETTRE XIX[1].

Vous avez raison de vous plaindre de mon silence ; j'aurois dû vous écrire plus tôt, mais j'en ai été empêchée par mille occupations, et l'obéissance remplit tellement les journées, qu'à peine peut-on prier Dieu ; j'attends mon pardon de votre indulgence. C'est donc avec confiance que je commence ma réponse à la dernière lettre que j'ai reçue de vous.

Je vous sais si bon gré de craindre ma foiblesse sur les moindres choses, que je ne

1. Cette lettre et un certain nombre des suivantes ne portent pas de date. Nous avons généralement conservé l'ordre dans lequel elles ont été publiées pour la première fois par l'abbé Lequeux. (*Note de l'éditeur.*)

cesse de remercier Dieu de m'avoir donné un ami tel que vous, qui, comme un de ces anges qu'il a établis pour notre garde, soutiendra mes pas contre la pierre, et me sauvera de l'ennemi de mon salut.

J'ai eu un grand nombre de visites ; mais, grâce à Dieu, elles ne m'ont point troublée, et ma tranquillité, au lieu d'être ébranlée par tous les objets qui se sont présentés à mes yeux et même à mon souvenir, n'en est que plus affermie. Vous voyez que la miséricorde du Très-Haut ne se lasse point, et que, malgré mes infidélités, je ne cesse d'être comblée de grâces.

Si les personnes que j'ai vues pouvoient être touchées de Dieu en entrant dans cette sainte maison, quelle satisfaction et quelle joie j'en aurois ! Il n'y a point de pénitence que je ne fisse, si on vouloit me le permettre, à cette intention ; mais l'heure sans doute n'est pas venue ; je l'attends et la demande avec la plus vive instance. Quand je suis prévenue que j'aurai quelque visite

extraordinaire, je vais devant le Seigneur le prier de me garder, et du moment que je suis libre, je me presse d'aller le remercier de m'avoir préservée. Je suis si pleine de foiblesses et si gâtée par l'habitude, que, sans un secours tout particulier de Dieu, je ne résiste pas aux moindres choses. Mais tout est possible à celui que j'aime et je mets ma confiance en ses paroles, qui assurent que celui qui le cherchera bien le trouvera.

Je veille et dors en repos sans craindre l'apoplexie; je ne crains que le péché. Mais que dites-vous de la mort de ce pauvre M. de***? Grand Dieu! quelle mort! En vérité, ce sont là de terribles exemples; comment n'en est-on pas plus frappé? Au moins, profitons-en pour louer le Seigneur de nous avoir mis à portée de l'aimer éternellement. Peut-être touchons-nous bientôt à notre heure dernière. Employons le temps, et attendons la fin de notre pèlerinage en paix. Pour moi, j'envisage du même œil

la vie et la mort, et je pense qu'on est assez indifférent à l'égard des biens et des maux du monde, quand on sait qu'on n'espère pas en vain.

La Mère Agnès a été très-dangereusement malade; elle est maintenant hors de danger. Je crois que les prières de la Communauté ont de beaucoup aidé à sa guérison; j'en suis comblée de joie. Si vous étiez un peu plus près de nous, rien ne nous manqueroit; l'éloignement de ses amis est toujours si désagréable! Quand il plaira à Dieu, nous nous verrons; mais, en attendant, veillons et prions sans cesse pour éviter la tentation; recueillons en Dieu toutes nos pensées et tous nos désirs; échauffons nos cœurs du souvenir de ses bienfaits; demandons-lui qu'il les enflamme du feu de son amour, et ne nous éloignons jamais de sa divine présence, sans laquelle nous cessons de vivre en lui et lui en nous.

Mais il est temps de finir. Voilà cinq à six fois que je laisse la plume et que je la

reprends pour achever ma lettre; car une novice Carmélite, en très-bonne santé, n'a pas assez de temps de suite pour en écrire une si longue, sans lâcher prise. Adieu pour le coup, adieu.

LETTRE XX.

Vous êtes trop indiscret pour un Directeur, et je suis presque fâchée contre vous. C'est à vous seul que je rends compte de mon intérieur, et point du tout au monde, qui n'est pas aisé à édifier et que j'ai trop scandalisé. J'espere, avec la grâce de Dieu, réparer par une longue pénitence les fautes dont il a été le témoin; mais, en attendant, ne faites plus voir mes lettres, je vous prie, et qu'elles ne soient qu'entre vous et moi.

Je ne mérite ni ne veux de louanges, et il sembleroit au public que je veux m'en attirer. Je crains surtout l'orgueil, et je le crains d'autant plus, que j'y suis plus sujette. Unissez-vous à moi pour le détruire; je vous donnerai des armes contre moi-même; j'ai tant de sujets de m'humilier! Faites-moi ressouvenir de mes crimes passés, et priez Dieu qu'il m'en inspire tant d'horreur, que je n'aie plus d'autre sentiment que la douleur de les avoir commis, et d'autres pensées que celles de les effacer par mes larmes. Demandez-lui cependant encore, pour consoler un peu mon âme, qu'il me soit permis de me laisser aller quelquefois au sentiment de ma vive reconnoissance et au plaisir que je trouve à l'aimer cent fois plus que moi-même. Je viens de voir mourir une de mes sœurs; quelle est heureuse! Elle a fini une très-sainte vie par une prompte et tranquille mort; puissions-nous voir ainsi finir la nôtre! Il n'y a rien de mieux à souhaiter dans le monde. Je

prie Dieu qu'il vous continue ses grâces, et qu'il me donne pour lui un amour sans bornes.

LETTRE XXI.

Je ne puis que me féliciter que vous ayez repris, dans votre dernière lettre, l'autorité que je vous ai donnée sur moi depuis si long-temps; gardez-la jusqu'à la mort, j'y consens, et usez de mes lettres comme vous le jugerez à propos. Voyez-vous comme je suis docile? Je ne change pas facilement quand une fois j'ai donné ma confiance.

Pour vous obéir, j'ai parlé en termes assez forts, et même avec une liberté et une satisfaction qu'il faut sentir comme moi, pour être persuadé que je dis la vérité. Celui qui

me donne cette force peut faire la même grâce à tout le monde, et j'avois si peu sujet d'y compter, que cela doit faire espérer les plus grands pécheurs. Je les ai sans cesse en vue dans mes prières. Que je serois heureuse, si, par toutes les souffrances du corps et de l'esprit, je pouvois obtenir la conversion d'une âme! Je le demande à Dieu avec ardeur, et je vous avoue que je n'y pense jamais qu'avec transport. Je comprends, à l'heure qu'il est, cet endroit du grand Apôtre que je trouvois si incompréhensible quand il demande d'être anathème pour ses frères[1]. Je consens aussi à l'être; oui, mon Dieu, je vous en conjure, si c'est votre plus grande gloire. Je ne veux rien pour moi, et suis prête à me sacrifier pour fléchir votre colère; mais que puis-je, foible pénitente, qu'ajouter encore tous les jours à mes péchés, bien loin d'effacer ceux des

1. « *Optabam enim ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis.* » Ad Rom., IX, 3.

autres? Unissons nos prières; les vôtres donneront de la force aux miennes. Parlez à Dieu du fond du cœur; faites parler le sang de Jésus-Christ; implorons sa miséricorde. Prions, gémissons, pleurons ensemble, et désarmons sa justice. Je frémis quand je vois à quel point est montée la corruption; elle augmente tous les jours, et j'ai le cœur déchiré de voir les plus gens de bien se laisser entraîner au torrent. Le Seigneur nous a délivrés par sa miséricorde, et nous ne pouvons lui mieux marquer notre reconnoissance, qu'en le priant de faire la même grâce à ceux qui sont peut-être moins criminels que nous, et qui sont pourtant dans l'aveuglement.

Aimons avec transport ce que nous avons tant offensé, et prions avec compassion pour ce que nous avons tant aimé. Donnons notre cœur sans aucune réserve à celui qui devroit le remplir uniquement, quoique indigne de la pureté de ses regards, après avoir été si souillé.

LETTRE XXII.

Que vous me faites plaisir de m'apprendre l'état paisible et tranquille dont vous jouissez ! L'amitié me le fait partager avec vous comme s'il me regardoit moi-même. Remerciez le Seigneur de cette heureuse abondance de biens qu'il vous dispense, et craignez moins de les perdre, par rapport à la joie que vous en ressentez, qu'à l'amour[1] de Dieu qu'ils excitent dans votre cœur. Pour moi, j'éprouve combien il est salutaire de s'abandonner entièrement à lui, et je ne me trompois pas de vous dire que cela seul

1. Au lieu de « que par rapport à l'amour. » (*Note de l'éditeur.*)

pouvoit me satisfaire. Plus j'avance, et plus je connois que sa miséricorde et sa bonté sont sans bornes.

La cour s'est rapprochée, et je loue Dieu de m'en être éloignée pour jamais. J'entends parler de mille plaisirs, et je ne puis compter que ceux qui se goûtent dans la maison du Seigneur et aux pieds de ses autels. Quand je ne souffre point, je suis tranquille, et quand je souffre, je suis ravie. C'est un état bien heureux sans doute pour ce monde et pour l'autre. Vous savez que je prenois autrefois les choses bien différemment; personne n'en peut mieux juger que vous, puisque je ne vous cachois rien depuis quelques années. Mais, admirez avec moi la bonté de Dieu, comme il reçoit les pécheurs à la pénitence, comme il les engage, par la douceur de ses bienfaits, à mériter toujours de nouvelles grâces. Les yeux fermés, laissons-nous conduire; nous tendons tous au même bonheur, et nous y avons tous les mêmes droits. Les cœurs durs et les cœurs

tendres peuvent être embrasés des mêmes flammes et aspirer au même objet. Je n'en veux pas savoir davantage, et cela suffit pour me rendre heureuse autant que je puis l'être sur la terre; reposons-nous du reste sur sa miséricorde. Jouissez de votre solitude, en bénissant le Dieu de paix qui vous l'a procurée, et si vous êtes contraint d'en sortir, ne perdez pas du moins cette tranquillité délicieuse que Dieu donne à ses amis, et qu'on cherche en vain dans les plaisirs du monde. On ne peut être véritablement heureux qu'en remplissant ses devoirs, et le premier de tous est de nous conformer à la vie de Jésus-Christ, qui est notre chef et notre modèle. Ce n'est point par un vain intérêt que nous agissons, ni pour une gloire passagère. Nous savons ce qui nous est promis; pour un peu de peine, une affluence de biens et d'honneurs immortels; pour un temps, une éternité.

Nous sommes bien convaincus l'un et l'autre, par la grâce du Seigneur, des gran-

des vérités de la religion ; il nous a inspirés de la pratiquer ; demandons-lui la persévérance.

Quand il vous plaira de recevoir de mes lettres, vous n'avez qu'à me le mander, et je me flatte qu'on me permettra bien volontiers de vous satisfaire.

LETTRE XXIII.

Quoique notre commerce se soit un peu ralenti depuis quelque temps, je suis persuadée que nous n'en sommes pas moins amis. La charité de Jésus-Christ qui nous unit, n'est pas sujette à mille soins extérieurs, comme les amitiés ordinaires, et je ne doute point que vous ne pensiez quelquefois, devant le Seigneur, à une misérable Carmélite

qui, de tout son cœur, le bénit et le loue des miséricordes qu'il vous fait. Je vous assure que je sens la joie la plus parfaite de l'état tranquille de votre âme; c'est un effet si sensible de la grâce du Tout-Puissant, surtout eu égard à la vivacité de votre naturel, que vous ne sauriez assez estimer votre bonheur. Pour moi, qui éprouve un sort semblable, toute criminelle que je suis, j'en connois mieux le prix qu'un autre. Je suis si pénétrée des bienfaits de Dieu, que je ne puis rien lui dire, à force de reconnoissance et d'amour. Mais comment pouvoir, en effet, reconnoître tant de faveurs? S'humilier, se soumettre en tout à sa volonté sainte, et l'aimer plus que nous-mêmes : voilà quel doit être le fruit de notre reconnoissance. Sûrs qu'il ne nous abandonnera pas si nous lui sommes fidèles, nous devons avancer avec joie et confiance dans la voie de la pénitence. Jésus-Christ nous en a marqué la route de son propre sang. Ce n'est qu'en marchant sur ses traces, que nous pourrons parvenir

au bonheur suprême de le posséder, de voir face à face ce Dieu puissant, cet être des êtres, dont tout est émané, dans lequel tout se confond et se réunit, ce Dieu de bonté et de miséricorde qui fait dans cette vie notre consolation, et qui nous comblera dans l'autre d'une félicité sans bornes.

Que de douceurs je trouve à l'aimer et à le servir! Ce n'est pas uniquement pour être heureuse, mais pour être heureuse avec lui.

LETTRE XXIV.

Plût à Dieu être auprès de la croix, dans l'état où vous jugez que j'y suis ! J'accepte très-volontiers le rendez-vous que vous m'y donnez, et vous promets de vous rendre un compte fidèle des grâces que je tâcherai d'obtenir, ou plutôt de celles qu'il plaira au Tout-Puissant de m'accorder. Je veux être détachée absolument de tout ce qui n'est pas lui, et je veux l'être de manière que je sois toute à lui. J'ai entendu sa voix dans le désert; mais hélas ! que jusqu'ici j'y ai mal répondu ! Je l'ai même entendue de Babylone, qui me disoit : « *Tout n'est rien, tout passe, hors ma parole, qui est esprit et*

vie[1]. » Dans le désert, cette divine voix me crie à tous momens : « *Soyez parfaite, comme votre Père céleste est parfait; soyez sainte, comme votre Père céleste est saint*[2]. » Et, pour m'encourager, j'entends ensuite : « *Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme, ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Père sur son trône*[3]. » Voilà de grandes choses, et je suis au-dessous du néant. Cependant, la foi la plus vive me pénètre et m'enflamme; l'espérance me ravit hors de moi-même, et je désire être toute consumée du feu de la charité; mais il faut penser à expier ses crimes par la douleur, avant de

1. « *Cœlum et terra transibunt; verba autem mea non transibunt.* » Luc., XXI, 33. — « *Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.* » Joan., VI, 64.

2. « *Estote ergo vos perfecti sicut et pater vester cœlestis perfectus est.* » Matth., V, 48. — « *Sancti estote quia ego sanctus sum.* » Lev., XI, 44.

3. « *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus.* » Apoc., III, 21.

songer à jouir des douceurs ineffables de l'amour de Dieu. Faisons pénitence avec David, si nous voulons chanter un jour avec lui les miséricordes du Seigneur.

LETTRE XXV.

Je prie l'Esprit saint, qui remplit votre cœur, de m'inspirer quelque chose qui vous édifie.

Vous me reprochez de ne faire aucune part à mes amis des grâces que je reçois de la bonté du Tout-Puissant; ce seroit une ingratitude horrible, et je crois, comme vous, que je suis obligée de chanter à toute la terre les biens que le Seigneur fait à mon âme. Mais aussi avec quel plaisir je les publie! Quelquefois je crains de négliger l'intérieur, en me répandant trop

au dehors ; cependant, je ne laisse pas de m'abandonner au plaisir d'exalter la bonté du maître que je sers. Je suis ravie de vous voir dans les mêmes dispositions, et quoique vous vous plaigniez de la dureté de votre cœur, je découvre pourtant, au milieu de vos plaintes, de ces traits qui expriment si bien la joie d'une âme qui se remplit de plus en plus de l'amour de Dieu.

A l'égard de ce partage que vous vous reprochez dans vos actions, ah, monsieur ! je vous réponds que ce n'est que l'extérieur qui est partagé ; le cœur est tout à Dieu. La paix dont vous jouissez ne suffit-elle pas pour vous tranquilliser sur l'avenir ? Dieu veut nous sauver tous, et nous en procure les moyens dans tous les états. Nous autres, foibles créatures, nous cherchons les solitudes ; mais, en même temps, nous connoissons que ceux à qui la force est donnée pour combattre dans le monde, ont une belle couronne à espérer. Vous êtes de ce nombre, et ce sera sans jalousie que je

vous verrai dans le ciel, bien élevé au-dessus de moi. Pourvu que Dieu soit glorifié, je ne me soucie point comment sa sainte volonté soit faite. Je m'y abandonne plus que jamais, et je suis dans une si grande tranquillité sur tout ce qui peut m'arriver, que je regarde la santé, la maladie, le repos, le travail, la joie et les peines, d'un même visage ; je ferme les yeux, et me laisse conduire à l'obéissance. Voilà, en peu de mots, ce que je sens ; mais, après cela, je suis obligée de vous avouer que je me trouve remplie de plus d'imperfections que je n'étois il y a deux ans ; c'est la pure vérité. Priez Dieu que je sois plus fidèle ; les grâces ne me manquent pas ; mais j'y manque plus que jamais.

LETTRE XXVI.

Comment pourrois-je mieux commencer ma lettre qu'en vous rapportant les premières paroles que notre Mère nous a adressées ce matin en communauté? « Que Jésus crucifié soit toute votre confiance ; ne désirez et ne cherchez que lui. *Si quelqu'un veut venir après moi*, dit-il, *qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive*[1]. » Ah! quand c'est un Dieu plein de douceur et de bonté qui nous appelle, qui peut encore nous arrêter? Il est notre force et notre appui; et content de notre zèle et de notre amour, il rachète nos peines par tant de faveurs et de bien-

1. « *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum et tollet crucem suam, et sequatur me.* » Matth., XVI, 24.

faits, que nous ne ressentons que le plaisir et la joie de servir un tel maître. En vérité, lorsque j'envisage cette abondance de grâces dont il me comble, je tremble de n'agir que par intérêt. O mon Dieu! préservez-moi de cette bassesse; faites que nous vous aimions uniquement pour vous-même, et que nous n'ayons d'autre crainte que celle de vous offenser. Vous êtes terrible dans vos justices; mais vous êtes plus aimable encore que vous n'êtes terrible. Oui, mon Dieu, quand vous m'accableriez, je ne vous en aimerois pas moins. C'est un sentiment que vous et moi, monsieur, devons avoir profondément gravé dans le cœur. Mais je ne songe pas que je parle à un homme tout plein de zèle et d'amour, et que je ne suis que foiblesse et langueur. Ce n'est pas que j'ose m'en plaindre; je suis contente de tout ce qui plaît à Dieu; la moindre de ses grâces est encore trop pour moi. Je veux m'abandonner, pour le présent et

l'avenir, à tout ce qui glorifiera le plus mon Dieu ; je suis à lui par la création et la rédemption, mais plus encore par la volonté. Je ne lui demande que la persévérance à l'aimer.

LETTRE XXVII.

Notre Mère nous a dit l'état présent de vos affaires, et il n'étoit pas besoin de nous le dire pour nous obliger à prier pour vous. Nous le faisons très-soigneusement. Que ne le puis-je faire avec plus d'ardeur? Mais Dieu veut que je sois quelquefois dans la sécheresse et dans l'abattement. Que son saint nom en soit glorifié! J'ai remis mon sort entre ses mains pour l'éternité ; revenons au temporel pour un moment.

Je souhaite de tout mon cœur que tout vous réussisse comme vous l'espérez, et qu'il plaise au Seigneur que nous puissions bientôt vous revoir. Quant à la commission que vous me donnez, je ne puis l'exécuter que je ne sache de M. de Valentiné[1] la somme qu'il a aux mains. Il est encore à la Trappe, ou en chemin. A son retour, je tâcherai de faire ce que vous désirez, et pour cela j'emprunterai le secours de quelque Carmélite prudente et habile; car, pour ne pas nous flatter, ni vous ni moi ne sommes guère entendus en matière d'intérêt. Pardonnez si je vous compare à une personne dont la réputation étoit si mal établie sur cet article et sur bien d'autres; mais vous pouvez toujours compter qu'on fera de son mieux

1. Toutes les éditions précédentes disent *M. de Valentine*. Nous croyons que c'est une erreur et qu'il s'agit de Louis Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, contrôleur général de la maison du roi. (*État de la France*, 1677, t. I, p. 55). Voir, plus loin, la note de la lettre XXIX.

pour ne pas vous faire languir. Je remets au premier jour à vous écrire plus au long. Je suis dans des dispositions pitoyables; vous n'auriez aujourd'hui que des plaintes et des gémissemens, et ce seroit abuser de la bonté de votre cœur. Adieu, je vous donne le bonjour.

LETTRE XXVIII.

Je suis toute disposée à vous obéir, malgré la résolution contraire que j'en avois prise. Il faut savoir plier sa volonté à celle des autres, et se détacher de son propre sens, et je crois que cela coûte peu à la nature, quand le cœur ne veut plus être attaché qu'à Dieu. Il a tout fait pour moi; que ne dois-je pas sacrifier pour lui? En combien de manières sa puissante misé-

ricorde n'a-t-elle pas éclaté sur moi? et quel usage, encore, ai-je fait de ses dons? Un autre plus fidèle brûleroit avec les Séraphins, et approcheroit de la science des Chérubins; et moi, je rampe sur la terre, je languis dans la tiédeur et dans les ténèbres. Humilions-nous, mais ne nous laissons point abattre. La bonté de Dieu ne seroit pas si miraculeuse à mon égard si j'avois quelque mérite, et il faut dire, dans le même sens que l'Apôtre : « *Je me glorifie dans mes infirmités* [1]. »

Vous me félicitez d'aimer le Seigneur. Je vous avoue que je me laisse aller quelquefois à le croire; et si j'osois, dans ces momens-là, je lui dirois ces grandes paroles de saint Augustin : « *Oui, mon Dieu, je suis sûre que je vous aime.* » Mais souvent, l'instant d'après, je vois le contraire dans les plus petites occasions. Quelle misère profonde! Qui me délivrera de ce corps

1. « *Gloriabor in infirmitatibus meis.* » 2 Cor., XII, 9.

de mort dont la pesanteur m'accable[1]? Ce sera mon Seigneur et mon Dieu, puisque j'ai une si forte espérance en lui que rien ne l'affoiblit et que tout l'augmente.

Espérer et croire, ce sont deux grandes vertus. Mais qui n'a point la charité, n'a rien ; il est comme une plante stérile que le soleil n'éclaire point. Quand je dis avec saint Paul : « *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ*[2]? » je me réponds dans le moment : « Rien, rien au monde, ni dans le ciel, ni sur la terre. » Et quand il me semble que je le dis de toute la plénitude de mon cœur, je sens quelques mouvemens de joie ; mais, hélas ! d'un autre côté, que de sujets de m'affliger et de m'humilier à tous momens !

Voici le jour qui approche, auquel le Saint-Esprit doit se communiquer à nous. Il vient tout rayonnant des feux de la cha-

1. « *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* » Ad Rom., VII, 24.

2. « *Quis ergo nos separabit a charitate Christi?* » Ad Rom., VIII, 35.

rité divine ; préparons-nous à le recevoir, courons au-devant de lui, ouvrons-lui la porte de nos cœurs, et qu'ils soient comme autant de sanctuaires vivants, consacrés à sa Divinité. Si nous sommes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchons ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son père, et n'ayons d'affection que pour les choses du ciel. Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit s'est élevé jusqu'à lui, parce qu'il a daigné s'abaisser jusqu'à moi.

P. S. Nous ferons vos commissions le plus promptement que nous pourrons. Je sais le plaisir que fait la diligence, quand nous avons envie de quelque chose.

LETTRE XXIX.

Si j'étois plus humble, je vous laisserois croire que c'est par négligence que je suis encore à m'acquitter de votre commission ; mais je ne puis vous cacher l'impossibilité où je suis de rien résoudre sans savoir ce que M. de Valentiné a pour vous aux mains, et sans avoir un ordre pour le retirer. Madame de Valentiné ne sait rien du tout de cette affaire ; elle doit en écrire à son mari. Instruisez-moi du fait ; ordonnez, et vous serez obéi. On dit que vous êtes fort satisfait de la vente de votre charge[1]. Madame de Valen-

1. Le maréchal de Bellefonds figure, dans l'*État de la France pour* 1676 (t. I, p. 35), comme premier

tiné m'a conté le détail de la négociation, et il me paroît que vous devez remercier Dieu de la manière dont tout s'est passé. Il faut croire que vos amis ont fait de leur mieux. Pour moi, qui suis la moins capable, et peut-être la plus zélée, je continuerai toujours à vous donner des marques de mon sincère attachement. J'ai tant d'envie de vous voir et de vous entretenir, que je suis prête à prendre l'envie que j'en ai pour le pressentiment. Je ne puis plus vous écrire comme j'ai fait par le passé ; mais je sens bien que, dans la conversation, je ne manquerois pas de choses à vous dire.

maître d'hôtel du roi, charge qui lui rapportait 3000 livres. Il fut remplacé, l'année suivante, par M. Sanguin (*État de la France pour* 1677, t. I, p. 35). M. de Valentiné était, nous l'avons dit plus haut, contrôleur géneral de la maison du roi. Sa liaison et celle de sa femme avec le maréchal de Bellefonds et la duchesse de La Vallière s'expliquent donc tout naturellement. Le maréchal de Bellefonds obtint, en 1680, le brevet de premier écuyer de Madame la Dauphine.

LETTRE XXX.

Disons, à la gloire du Seigneur, que sa bonté s'étend sur tout ce qui respire, et que sa miséricorde n'est bornée, ni par la grandeur du péché, ni par les temps. Nous l'éprouvons l'un et l'autre, d'une manière admirable ; il nous éclaire sur nos propres misères, pour nous faire mieux connoître sa grandeur et sa toute-puissance. Heureuse l'âme qui est toute pénétrée du désir de méditer sans cesse la loi du Seigneur ! Plus on approfondit le néant de la créature, plus on admire les trésors de sa sagesse. Que son joug est doux à porter ! Mais à qui daigne-t-il inspirer ces pensées ? à vous et à moi. Déchirons le voile qui nous cache à nous-mêmes, et osons

nous envisager tels que nous sommes. Pardonnez la comparaison ; je sais que mes crimes surpassent de beaucoup les vôtres ; mais tout ce qui offense Dieu n'est-il pas criminel ? Jetons les yeux un moment sur la vie du monde ; qu'y verrons-nous qu'un enchaînement déplorable d'erreurs, de folies et de désordres, qui conduit jusqu'à l'oubli du Créateur ?

Béni soit à jamais le Pasteur éternel qui est venu chercher ses brebis dans un pays si éloigné des pâturages fertiles où il les veut conduire ! Hâtons-nous, avançons ; je vois briller l'étoile du salut ; l'ange du Seigneur m'accompagne, son esprit me guide, son amour me transporte, je ne tiens plus à la terre ; il me semble que la vertu du Tout-Puissant m'enlève. Mais que dis-je, malheureuse ? Hélas ! à peine j'ai fait un pas, que je retombe accablée sous la chaîne du péché. Et vous croyez marcher trop lentement ! Vous me faites trembler.

Si je voulois vous rendre compte de l'état

où je suis, je ne pourrois vous dire autre chose de moi que ce que vous me mandez de vous-même. Ces distractions continuelles que vous éprouvez, et ces attraits qui vous ramènent sans cesse à la présence de Dieu, sont deux dispositions qui paroissent bien opposées ; mais qui peut nous dire en quel temps nous sommes plus agréables à Dieu ? Que savons-nous si le premier état n'est point une pénitence qui nous est imposée pour satisfaire à toutes nos dissipations passées ? Vous avez laissé là, pour plaire à Dieu, tout ce qui peut flatter l'esprit et les sens ; mais prenez garde que l'envie que vous avez d'abandonner les occupations où votre état vous engage, ne vienne d'une source moins pure, et que ce ne soit pour l'amour de vous-même. Il est bien aisé de quitter de pareils soins, quand on en a abandonné tant d'autres qui sont si sensibles. Quelquefois ce que nous croyons nous être le plus utile, est ce qui nous nuit davantage. Aveugles que nous sommes, est-ce à nous de vouloir

pénétrer les desseins de la divine Providence? O abîmes de richesses! ô profondeur de sagesse et de science! Que vos jugemens, ô mon Dieu! sont incompréhensibles! Laissons-nous conduire sans vouloir choisir le chemin. Abandonnons à Dieu le soin de nos intérêts et ne pensons qu'à l'aimer. S'il demande beaucoup de nous, le Seigneur est magnifique dans ses dons; c'est pour nous le rendre au centuple. Aimons, aimons Dieu de toute notre âme et ne nous mettons point en peine du reste. Avec ces sentimens, tout nous paroîtra facile; nous recevrons avec la même joie la sécheresse et l'abondance, le repos et le travail. Dans quelque état que nous soyons, présentons-nous avec une humble confiance. Tout est grand devant Dieu, quand la charité conduit. Marchons avec courage; si le Seigneur est pour nous, qu'avons-nous à redouter?

LETTRE XXXI.

Monsieur le marquis de Bellefonds[1] nous a demandé une lettre pour vous de si bonne grâce et avec tant d'envie de l'obtenir, que, sans vouloir mal à l'un et à l'autre, il n'étoit pas possible de la lui refuser.

Si vous pouviez voir à quel point je désire votre perfection et comme je me réjouis des grâces que vous recevez, vous m'en aimeriez sûrement davantage. Je souhaite votre sanctification comme la mienne propre; et cela me fait prendre des

1. Louis-Christophe Gigault, fils du maréchal, mort, en 1692, colonel du régiment Royal-Comtois, de blessures qu'il avait reçues au combat de Steinkerque.

libertés, en vous écrivant, qui ne conviennent point à une humble pénitente qui n'a ni vertus ni lumières. Que dis-je de lumières? je vois cependant, hélas! trop clairement, que le vice tient encore une place que la vertu devroit seule occuper; mais je n'en suis pas moins sensible au plaisir d'apprendre qu'en vous faisant pratiquer sa loi, le Seigneur vous en fait goûter les douceurs. Si je l'aimois comme je le dois, si son amour régnoit souverainement dans mon cœur, il absorberoit toute autre pensée : je ne verrois, je ne sentirois, je ne respirerois plus que mon Dieu. Mais quoi? je serois trop heureuse sur la terre; et ce bonheur n'est réservé qu'à ceux qu'il a délivrés des misères de cette vie, et qu'il appelle à lui pour couronner en eux le mérite de ses dons. Eh! qui suis-je, moi, et qu'ai-je fait encore pour oser aspirer à voir si promptement la fin de mes maux? Je ne puis arriver à Dieu, après l'avoir tant offensé, que par la plus rigoureuse pénitence.

C'est pourquoi je le prie de me remettre sans cesse mon péché devant les yeux, comme l'objet le plus capable de m'humilier et de me confondre ; et cependant, que j'éprouve de consolations dans mes peines, et que je sens de douceurs et de plaisir à l'aimer !

LETTRE XXXII.

La maladie de notre Mère continue toujours ; elle est au sept de sa fièvre. Elle a trois à quatre redoublemens tous les jours ; enfin, nous ne savons plus où nous en sommes. Cependant, le médecin nous fait espérer, et, de plus, je sais qu'il faut espérer contre l'espérance. Je suis vivement touchée de son état, et vous pouvez croire que ma sœur Anne-Marie a besoin de toute sa vertu pour

n'en être pas accablée. Elle vous a écrit il y a deux ou trois jours, et me charge de vous assurer qu'elle n'auroit pas manqué de vous donner exactement des nouvelles de la situation de notre Mère, si nous ne l'avions pas fait. Je crois que vous en êtes dans une grande inquiétude ; je ne saurois vous en blâmer, car c'est une fille admirable, et, en vérité, sa grande vertu est digne du Ciel ; mais la terre en a encore besoin pour nous sanctifier. Ne vous effrayez pourtant pas ; elle-même croit en revenir. Espérons en Dieu et prions pour elle.

LETTRE XXXIII.

Grâce à Dieu, notre Mère se porte un peu mieux. Sa fièvre est toujours continue; mais elle est bien diminuée, et il n'y a plus aucun accident à craindre. C'est une nouvelle sans doute fort agréable pour vous, et nous avons cru ne pouvoir trop tôt vous la donner. Nous aurions trop perdu; c'est une fille d'une sainteté et d'une vertu si extraordinaires, que, pour la gloire du Seigneur, l'on doit souhaiter que ce soit sa volonté de la laisser encore pour perfectionner les autres. Je vous avoue que, dans cette occasion, j'ai senti ce naturel tendre que vous me connoissez; mais je n'en suis point en peine; je le remets entre les mains du Tout-Puissant,

pour me l'ôter s'il lui déplaît, ou bien pour m'en faire faire l'usage qui lui sera le plus agréable ; je dois cependant me craindre et veiller fidèlement sur moi. Au reste, tranquillisez-vous; nous continuerons à vous informer de l'état de notre Mère, et nous unirons nos prières aux vôtres.

LETTRE XXXIV.

Ce 12 septembre 1676 [1].

Enfin, le Seigneur, par sa bonté, nous a rendu notre Mère ; elle est allée à la messe le jour de la nativité de la très-sainte Vierge. Si nous

1. Cette lettre porte, dans l'édition de l'abbé Lequeux, la date du 12 septembre 1677. Cependant, on voit qu'elle doit être de l'année 1676, soit par

avons senti vivement le danger de son état, nous devons sentir plus vivement encore la grâce que Dieu nous a faite, et le remercier de toute l'abondance de notre cœur.

Ma sœur Anne-Marie de Jésus entre demain en retraite ; elle vous demande un peu de part dans vos prières, et vous promet de n'en être point ingrate, c'est-à-dire qu'elle veut se servir de vous pour vous être utile à vous-même, et vous mériter de nouvelles faveurs.

Nous souhaitons que vous soyez bientôt quitte de votre rhume ; vous en aurez la tête plus libre pour vous occuper de Dieu, et la main aussi pour nous donner de vos nouvelles. Nous l'attendons de votre charité ; et si le Seigneur nous accorde quelque grâce, nous la partagerons avec vous par zèle et par reconnoissance.

l'ordre qu'elle occupe dans son volume, soit par ce qui est dit de la mère Agnès dans la lettre suivante.

(*Note de l'éditeur.*)

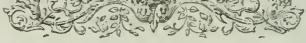

LETTRE XXXV.

Ce 12 février 1677.

Vous avez dû voir par tout ce que je vous ai mandé, pendant la maladie de notre Mère, que je n'étois pas si fortement attachée à la spéculation que je ne me sentisse encore un cœur sensible dans les occasions.

Je vous avouerai que j'ai éprouvé des mouvemens de crainte et de tendresse si pressans que j'en étois toute troublée. J'ai tâché de connoître d'où venoient ces sentimens, et j'ai cru qu'il n'y avoit que la nature qui craignoit de perdre une personne si accomplie. Cependant, la grâce m'a toujours dit : « Dieu est ta consolation ; mets en lui ton unique espoir ; tout le reste n'est

rien. » Vous seul me suffisez donc, ô mon Dieu! dans le temps et dans l'éternité. Je renonce à toutes les consolations du monde et je ne connois plus, dans cette vie, d'autre peine que la crainte de l'offenser. Ce n'est pas que je n'aie continuellement à gémir d'une foule de foiblesses et de misères, qui renaissent comme de mauvaises plantes à mesure que je les détruis; mais puisqu'elles sont en moi, je loue la bonté divine de ce que je les vois. Cela me donne lieu de m'humilier à tous momens sous la main du Seigneur; et c'est en m'humiliant devant lui, que je m'élève au-dessus de ma foiblesse et que je recouvre de nouvelles forces. Je parle à Dieu dans le silence de mon cœur ; je l'appelle, et il vient à mon secours ; il me parle, et ses paroles sont des paroles de douceur et de vie, qui consolent mon âme et qui la remplissent de confiance et d'amour.

J'éprouve à présent ce que vous m'avez tant de fois répété, que plus on s'attachoit à

Dieu, et plus on trouvoit de plaisir à l'aimer. Mais, vous l'avez éprouvé vous-même, avec des dispositions plus heureuses, vous avez commencé bien avant moi, et vous touchez au point de la perfection, tandis que je ne puis que la désirer. Vous faites maintenant tout naturellement pour Dieu, ce que je ne puis faire pour moi-même, sans le secours continuel de la grâce. Demandons-la humblement au Seigneur, et vivons autant dans la défiance de nous-mêmes, que dans l'attente de ses bontés.

LETTRE XXXVI.

l est bon, dit le Prophète, *de mettre sa confiance en Dieu plutôt que dans l'homme*[1]. » Vous éprouvez la vérité de ces paroles, puisque vous êtes en paix dans un état qui, selon les apparences, devroit beaucoup vous ennuyer. Heureux l'homme véritablement soumis à Dieu, ou, du moins, heureux celui qui s'y soumet de toute sa puissance! Il reçoit, dès cette vie, la récompense que le Seigneur promet à ceux qui lui sont fidèles : c'est cette paix que le monde ne peut donner, puisqu'il ne la connoît pas ; cette paix

1. « *Bonum est confidere in Domino quam confidere in homine.* » Psalm. CXVII, 8.

plus désirable que tous les plaisirs de la terre, et qui est un avant-goût de ceux de l'éternité.

O divine charité ! descendez sur nous, embrasez nos cœurs, enlevez-nous de ce lieu d'exil, et nous rendez à notre véritable patrie. Que j'ai d'impatience d'y arriver! Cependant, que la volonté du Seigneur soit faite. Je ne refuse point le travail ; ce n'est pas à moi de le craindre, puisque je viens de sentir si pleinement la grâce et la puissance du Seigneur sur la foiblesse de sa créature. Mon frère est mort très-promptement, et dans un âge où l'on espère de vivre longtemps[1]. Que vous dirai-je là-dessus des bontés du Seigneur? Dans le moment où la nature se montroit très-vive, je me suis sentie, par sa

1. D'après la *Gazette de France* du 17 octobre 1676, Jean-François de La Baume Le Blanc, marquis de La Vallière, gouverneur et lieutenant général en Bourbonnais, frère de la duchesse de La Vallière, mourut à Paris, dans la nuit du 13 au 14 octobre 1676. Il était né en 1642.

miséricorde, prête à lui sacrifier, de ma propre main, ce que j'ai de plus cher au monde. Je sens qu'on peut tout par sa grâce. Eh bien ! puisque Dieu permet que rien ne soit détruit en moi, pour me tenir dans la crainte de moi-même et pour augmenter mon espérance, acceptons avec joie tout ce qui vient de Dieu, comme autant de gages qu'il nous donne de notre salut.

Nous avons une de nos sœurs qui se meurt du poumon (son nom est Anne de Jésus). Vous l'avez vue à feu Madame [1]. Rien n'est plus admirable ni plus consolant que de voir la paix dont elle jouit dans de très-grandes souffrances. Elle a vécu six ans et demi d'une vie toute pleine de croix, et elle n'en a jamais assez à son gré ; elle voit venir la mort tranquillement, et compte pour rien tout ce qu'elle a souffert. L'on peut dire d'elle avec justice, que devant

1. Madame Henriette d'Angleterre, dont la duchesse de La Vallière avait été elle-même fille d'honneur.

Dieu, la mort de ses saints est précieuse. Je n'ai pas le temps de m'étendre davantage; mais pour finir dans le même sens que j'ai commencé, concluons qu'il est bien plus sûr de mettre son espoir en Dieu que dans les Princes de la terre.

LETTRE XXXVII.

Ce 4 mars 1677.

Vous avez fait une épreuve sur la mort, qui me fortifie dans la pensée où j'étois, qu'il y a toujours quelque chose en nous qui tremble à son aspect. Et cependant, pénétrée du plus ardent désir de voir détruire ce corps de péché, mon cœur est prêt à crier à tous momens : « *Seigneur*, *Seigneur*, *tirez-moi pour jamais de cette prison ob-*

scure[1], *où je ne fais que des œuvres dignes de votre haine.* » Mais, dans la crainte que l'amour-propre n'ait autant de part à ces désirs que la charité, je dis à l'instant : « *Seigneur, mon sort est dans vos mains, je m'abandonne absolument à vous*[2]. »

Nos vues sont si bornées, nous sommes si foibles, que tout nous arrête. Laissons donc à Dieu le soin de nous aplanir les voies par lesquelles il veut nous conduire. Nous n'avons, à proprement parler, rien à faire ; nous n'avons qu'à détruire ce qui s'oppose en nous à ses desseins. Réprimons nos passions; abaissons, mortifions cet esprit d'amour-propre qui veut toujours régner. Si le vieil homme parle encore, il faut l'enchaîner d'un triple lien qui ne puisse se

1. « *Educ de custodia animam meam....* » Psalm. CXLI, 8.

2. « *Ego autem in te speravi, Domine. Dixi : Deus meus es tu : in manibus tuis sortes meæ.* » Psalm. XXX, 15.

rompre et opposer à son orgueilleuse volonté l'humilité, la patience et la charité.

Dans quelque état que nous soyons, nous pouvons également travailler à notre sanctification. Ce n'est ni la santé, ni la maladie, ni la tristesse, ni la joie, qui peuvent nous rendre agréables à Dieu ; c'est l'usage que nous en faisons. Quand notre corps seroit, comme celui de Job, couvert de plaies et gisant dans la poussière, Dieu sait proportionner les châtimens au crime, et le courage à la foiblesse. Disons-lui, dans l'abondance de nos larmes : « *Seigneur, délivrez-moi*[1] ; » ou, dans les transports de notre amour : « *Seigneur, mettez-moi près de vous, et, quelque puissant que soit l'ennemi qui m'attaque, je suis prêt à combattre*[2]. »

Notre âme est-elle comme affaissée sous

1. « *O Domine, libera animam meam.* » Psalm. CXIV, 4.

2. « *Libera me Domine, et pone me juxta te, et cujuscis manus pugnet contra me.* » JOB, XVII, 3.

le poids des souffrances et presque réduite au désespoir, transportons-nous au jardin des Olives; suivons-y Jésus-Christ, traîné ignominieusement, le corps percé, déchiré, tout sanglant, et, par cette foiblesse si douloureuse du Fils de Dieu, nous recouvrerons de nouvelles forces. Mais si l'ennemi nous attaque de nouveau, où irons-nous? A la Croix, où cet Homme-Dieu, attaché par le péché des hommes et délaissé de sa propre puissance, nous mérite des grâces contre lesquelles tout l'enfer ne peut rien. O Croix de mon Sauveur, adorable Croix! je t'embrasse, je m'attache à toi tout entière pour lui être unie à jamais! O Croix triomphante! ô jour de miséricorde! le règne du péché est aboli, le temps de grâce est arrivé, et la nature est réparée. Nous étions assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; la lumière a percé l'abîme, et nous voyons le jour du Seigneur. Je vois sa Croix, comme un trophée de victoire, s'élever jusqu'aux nues; je le vois lui-même assis à la droite

de Dieu son Père, tout rayonnant de gloire et de lumière. Qui me donnera des ailes pour voler jusqu'à lui ? Mais toute notre force ici-bas est dans la Croix de Jésus-Christ. Arborons ce glorieux étendard ; entrons dans la voie. J'y cours, le souffle de Dieu m'emporte ; je l'ai parcourue ; je touche au but. Jérusalem, ouvre tes portes ; portes éternelles, ouvrez-vous ; et vous, ministres du Très-Haut, présentez-moi devant son trône : que je l'adore, que je le contemple, que je m'absorbe en lui, et qu'enivrée des délices de ses Saints, je ne cesse de chanter avec eux, dans l'éternité, ses louanges et ses miséricordes.

Je vous avouerai qu'il est des momens où la grâce agit si puissamment en moi, que je suis comme transportée hors de moi-même, que je ne me connois plus. Faut-il que mon esprit soit enfermé dans un corps si fragile et si plein d'imperfections? Tout ce que je pouvois espérer du Seigneur, c'est qu'il me fît miséricorde ; et je suis comblée

de ses grâces! Je devois gémir toute ma vie sous la main du Tout-Puissant, et il ne l'étend sur moi que pour réjouir mon âme par ses bienfaits! Mais que notre pensée est prompte et facile à se laisser séduire! Je puis prendre pour transport de reconnoissance et d'amour ce qui, peut-être, est l'effet de la présomption et d'une complaisance criminelle. J'ai donc à remercier Dieu de tous les états par lesquels il me fait passer, et je ne dois pas moins le glorifier lorsqu'il abaisse mon âme sur sa propre foiblesse, pour me tenir dans le respect et dans le silence, que lorsqu'il l'élève et la fait triompher. Adieu; continuez-moi toujours vos bontés, et pensez que je ne reçois aucune grâce à laquelle vous n'ayez part, et dont je n'attribue le mérite à vos soins et à vos prières.

LETTRE XXXVIII.

Ce 6 avril 1677.

Je commence demain une retraite où j'espère, par la miséricorde de Dieu, recevoir de nouvelles grâces et de nouvelles lumières. Plus on a reçu de sa bonté infinie, et plus il semble qu'on a lieu d'en espérer. Je ne lui demande pas de ces grands dons, qui ne sont faits que pour les grandes âmes qu'il a mises dans le monde pour l'éclairer; je ne pourrois pas les contenir, mais je lui demande *qu'il incline mon cœur*[1], selon sa parole, à rechercher sa loi, à la méditer nuit

1. « *Inclina cor meum in testimonia tua.* » Psalm. CXVIII, 36.

et jour ; qu'il m'exerce dans sa justice pour me rendre plus digne de sa miséricorde ; qu'il retranche de mes jours ces jours de honte et d'opprobres où je n'ai vécu que pour l'outrager.

Seigneur, détournez mes yeux des vanités du monde ; fermez-les pour jamais à tout ce qui peut me distraire de votre sainte loi. Ne vous éloignez pas, ô mon Dieu ! Si vous m'abandonnez, je ne verrai plus que mes crimes. Je suis pénétrée de crainte et d'horreur ; demeurez avec moi ; que deviendrois-je sans vous ? Soutenez mon corps tremblant, affermissez mes pas et conduisez-moi dans la voie de la paix.

Et vous qui m'avez arrachée de la ville de perdition pour me transporter dans la cité sainte, soyez fidèle à vos promesses ; invoquez sans cesse pour moi le Dieu des miséricordes, pendant que je ne cesserai de lui demander des grâces pour vous. Mon salut est attaché au vôtre ; ne séparons point nos intérêts.

LETTRE XXXIX.

Ce 18 janvier 1678.

La fin de votre lettre nous avoit donné beaucoup de satisfaction; mais nous avons bien pensé que ce n'étoit pas là tout ce qui nous revenoit. Je l'ai prise et retournée dans tous les sens pour en trouver le commencement, sans en pouvoir venir à bout. Vous y avez heureusement suppléé en nous la renvoyant tout entière; nous aurions trop perdu de n'en avoir qu'une partie. Elle est remplie de sentimens qui expriment mieux que toute l'éloquence du monde, les charmes de la vertu et les solides douceurs de la vie cachée. Vous y ajoutez des réflexions si sages et si raisonnables sur l'instabilité des choses hu-

maines, qu'il faut en vérité que les hommes soient bien fous et bien aveugles de se donner tant de peines et d'inquiétudes pour la vie, quand chaque instant les approche de la mort.

Je loue Dieu de tout mon cœur des grâces dont il vous comble, et je le prie d'avoir pitié de nous, selon l'étendue de sa grande miséricorde.

LETTRE XL.

Ce 5 février 1678.

Ne prenez pas, je vous supplie, comme un reproche ce que Mme la marquise de Sépeville[1] vous dira de ma part. Bien loin de me plaindre de votre silence, j'en admire la cause, et je loue fort votre application à éloigner tout ce qui peut vous distraire un moment de la présence de Dieu. Les entretiens des hommes sont vains ; la parole du Seigneur est seule digne d'être écoutée. Dites-lui vos peines secrètes; ouvrez-lui votre cœur; répandez toute votre âme de-

1. Françoise Gigault de Bellefonds, femme de François Cadot, marquis de Sépeville (ou Sébeville), morte le 31 octobre 1703, âgée de 85 ans.

vant lui, et vous ressentirez bientôt les effets de sa présence. « *Je me suis écrié*, dit le Prophète, *vers le Seigneur, au fort de mon affliction; il a été sensible à ma plainte, et mon cœur s'est dilaté dans l'abondance de ses dons*[1]. »

J'entre en retraite le vingt-cinq de ce mois; mais que me sert-il d'y entrer souvent, si je n'en sors jamais plus parfaite? Demandez à Dieu qu'il crée en moi un cœur pur, qu'il renouvelle dans mon intérieur cet esprit de droiture et d'innocence que l'esprit impur a corrompu, et qu'il change toutes mes affections en amour, afin que désormais je ne vive plus qu'en Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité et la vie.

1. « *Ad Dominum, quum tribularer, clamavi et exaudivit me.* » Psalm., CXIX, 1. — « *In tribulatione dilatasti mihi.* » Psalm., IV, 1.

LETTRE XLI.

Ce 8 mai 1678.

Nous avons appris avec douleur que vous êtes retombé dans ces rhumes affreux qui vous avoient mis la mort si avant dans l'esprit. Ne vous abandonnez point à ces idées qui, malgré la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu, ne laissent pas de troubler la nature Quelque effort que l'on fasse sur soi-même, l'esprit préoccupé de la crainte ne voit que le danger, sans penser que la main qui l'afflige est celle qui va le sauver. Sans doute, la mort est d'autant plus redoutable qu'il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vengeur; mais il ne faut pas que cette crainte captive tellement

notre pensée, qu'elle nous rende incapables de tout autre sentiment. Nous ne méritons rien par nous-mêmes, il est vrai; nous sommes des enfans de colère; mais le sang de Jésus-Christ, qui coule encore pour la rédemption du monde, apaise le courroux du Père Éternel. Je l'entends qui lui dit : « *Et les miens sont tous les vôtres, et les vôtres sont les miens. Père saint, je vous en conjure par votre nom, conservez ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un avec nous*[1]. » Ah! si nous avons à craindre, nous avons encore plus à espérer. Élevons notre esprit à Dieu; attachons-nous si fortement à lui par l'amour, que nous soyons toujours prêts à quitter ce corps périssable, qui n'est que l'ombre de la vie. Mais ce qui coûte le plus à l'homme, est-ce la dissolution d'un corps qui n'est

1. « *Et mea omnia tua sunt, et tua mea sunt.... Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi : ut sint unum sicut et nos.* » Joan., XVII, 10, 11.

que misères et infirmités? C'est de se séparer du monde, auquel il tient par autant de liens qu'il y a d'objets qui le séduisent et qui le charment. Malheureux, de ne pas considérer que le monde entier périra, et que son âme va paroître seule devant Dieu qui doit la juger! Par la miséricorde du Seigneur, la grâce a rompu tous les attachemens qui vous retenoient au siècle, et vous pouvez dire maintenant avec saint Paul : « *Puisse mon corps se dissoudre, et mon âme se réunir à Jésus-Christ*[1] ! »

1. « *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* » Ad. Philip., I, 23.

LETTRE XLII.

Nous vous souhaitons, pour l'année où nous allons entrer, plus que tout le monde ne peut vous donner, et ce que vous pouvez obtenir vous-même par vos prières : je veux dire le don de la persévérance jusqu'à votre dernier moment.

Jésus vient de naître, allons lui offrir nos hommages et nos adorations. Considérons ce divin enfant dans cet état d'abaissement et de pauvreté, dans lequel il vient au monde ; et, pénétrés de respect, d'amour et de reconnoissance, humilions-nous profondément devant le Saint des Saints, qui n'a pas dédaigné de prendre un corps fragile et mortel, semblable au nôtre, pour

partager un jour avec nous sa gloire et son immortalité. Quel excès de tendresse et de bonté! O mon Dieu! à quel point vous nous avez aimés! Vous avez voulu nous délivrer de la mort du péché, mais vous l'avez voulu d'une manière à nous ravir et à nous confondre. Ce n'a été qu'en envoyant votre Fils unique et bien-aimé aux souffrances, aux persécutions et à la mort même la plus ignominieuse, que ce grand œuvre a pu s'achever. Il vous en a plus coûté pour nous racheter que pour nous créer. Gloire vous en soit rendue, ô mon Dieu! dans tous les siècles des siècles, et malheur à nous, si nous n'en profitons pas!

Quel exemple, monsieur, quel modèle! et comment se peut-il faire que, pénétrée comme je le suis de tout ce que je vois, je me comporte d'une manière si opposée dans tout ce que je fais? Étonnée de cette monstrueuse différence, je me demande quelquefois s'il est bien vrai que je crois, et je suis honteuse de me trouver une foi si

vive et un cœur si foible et si lâche! Hélas! me dis-je ensuite, d'où vient cette foiblesse et cette impuissance? je n'aime donc pas mon Dieu? Mais comment cela peut-il être encore, puisque je suis prête à donner tout mon sang pour sceller ma foi et mon amour? Quel funeste obstacle s'oppose donc à ma volonté? Je désire sincèrement de faire le bien, je crois, j'aime, et je ne puis faire ce que je désire! Mais je le sens, et j'en gémis amèrement devant Dieu : l'origine du mal est dans la corruption de la nature. Quelque effort que fasse l'âme, pour atteindre jusqu'à son Créateur, le corps, sujet à mille infirmités, l'attire toujours à lui, l'abaisse, la domine, et lui communique ses imperfections. Et, comme Dieu, par sa vertu toute-puissante, n'a pu se soumettre aux humiliations, aux souffrances et à la mort, sans se revêtir en quelque sorte de notre foiblesse; ainsi l'homme, déchu de son premier état et devenu esclave du péché, ne peut s'élever à Dieu

par sa propre force jusqu'à ce qu'il soit dépouillé *du corps de mort qui l'environne*[1].

Sans doute, Dieu nous a laissés dans cette dépendance, pour nous faire mieux sentir à tous momens le besoin que nous avons de sa grâce, pour nous inviter à la lui demander, et afin de s'attirer de plus en plus par sa bonté notre confiance, et notre amour par ses bienfaits. Quelques chagrins, quelques peines que nous éprouvions, nous avons une ressource toujours prête, qui ne peut nous manquer, puisqu'il nous est permis d'invoquer le nom du Seigneur. Nos peines passent avec les objets qui les causent, et la douceur de ses consolations nous reste. Que ne dois-je point au Seigneur pour tous les biens que j'en ai reçus? Avec quel plaisir je vous en entretiendrois! Je ne finirois jamais sur ses louanges ; mais j'entends sonner la cloche qui m'appelle pour les chanter. Adieu.

1. Voir la citation page 179, *note* 1.

LETTRE XLIII.

Ce 15 juin 1684.

Servez-vous de la liberté que Dieu vous a donnée (vous voyez qu'il l'exige de vous), et sortez du lieu où vous êtes. Il est pernicieux pour votre santé; depuis que vous y avez demeuré, vous avez toujours été mal. Revenez promptement ici; je ne doute point que ce ne soit la volonté du Seigneur. Savons-nous ce qu'il veut faire de vous? Suivez le conseil de vos amis; vous en avez grand nombre qui désirent votre salut comme vous-même. Vous ne courez aucun risque en le suivant; et pour ce qui regarde le temporel, dans l'état où sont les choses, je vous réponds que cela n'y

peut nuire. Encore une fois, n'écoutez plus votre propre jugement, et suivez humblement celui des autres ; je vous avoue que je suis en peine de vous. Je prie Dieu qu'il vous conduise en paix dans toutes ses voies.

LETTRE XLIV.

Ce 11 juillet 1684.

J'ai senti si vivement le dernier événement qui s'est passé dans le pays où vous êtes, que j'ai eu à m'en humilier devant Dieu, et, en même temps, j'ai admiré sa bonté, qui vous donne des sentimens plus parfaits. J'espère le pardon d'une faute qu'un reste d'orgueil a produite dans une occasion qui touche le meilleur de

mes amis[1]. Je laisse à notre Mère et à ma sœur Anne-Marie de Jésus à vous parler selon leur piété ordinaire. Pour moi, qui me sens encore toute vivante dans le cercueil de la pénitence, je ne dois plus penser au monde que pour me plaindre

1. La sœur Louise de la Miséricorde fait sans doute allusion ici à une disgrâce qu'eut à subir le maréchal de Bellefonds pour avoir attaqué les Espagnols à Ponte-Major, le 12 mai 1684, malgré les ordres du maréchal de Créqui. La victoire des troupes françaises fut complète; mais le maréchal de Bellefonds avait désobéi, et Louvois lui ôta son commandement. (*Œuvres de Bossuet*, édit. de Versailles, t. XXXVII, p. 33, *note*.) Sa disgrâce ne fut pas cependant immédiate, car, après la bataille, il assiégea Girone. Mais bientôt, dit le président Hénault, « il « fut obligé de lever le siége, faute d'avoir reçu les « secours nécessaires. » A cette occasion, le maréchal de Bellefonds écrivit à Louvois le 1er septembre 1684, de Puycerda, une lettre où on lit ce qui suit : « Je suis « fâché de n'avoir pas mieux réussi. Je souhaite que « le roi puisse avoir, à la tête de ses armées, des « hommes plus capables; cela ne lui sera pas diffi- « cile. J'oserois répondre qu'il n'en sauroit avoir « de plus fidèle et de plus soumis à vos ordres. » (*Archives du Dépôt de la guerre.*)

amèrement d'y avoir été, et ne songer à la vie que pour déplorer le mauvais usage que j'en ai fait.

Usons des choses du monde, comme nous l'ordonne l'Apôtre, et que rien ne nous sépare jamais de la charité de Jésus-Christ.

LETTRE XLV.

Ce 11 mai 1686.

Rendons grâces à Dieu des dispositions qu'il met en vous ; cependant, quelque imparfaite que je sois, comme vous le pouvez juger aisément, je ne laisse pas de voir mieux sur mes amis que sur moi-même.

Ma sœur Anne-Marie nous a fait part de votre lettre, où nous avons trouvé de grands sujets d'édification ; je n'y vois qu'une chose

à craindre pour vous, c'est ce désir de retraite, auquel je ne crois pas qu'il soit encore temps de vous arrêter. Dieu vous en ouvrira la porte, si c'est par ce moyen qu'il veut vous perfectionner; mais, selon les apparences, il choisira d'autres voies; ainsi, votre état présent doit seul vous occuper. Demandez-lui humblement des lumières pour vous guider dans ce que vous devez faire, et défiez-vous de vous-même. « *Mon cœur*, dit le Prophète, *s'est obscurci* [1], » et l'on suit bien plutôt ce qu'il inspire que ce que l'on doit. Il y a en nous un fonds d'amour-propre qui sait si bien tourner toutes nos pensées, que nous ne faisons presque jamais que ce qui nous plaît, et de là vient que nous croyons très-souvent agir pour Dieu, tandis que nous n'agissons que pour nous-mêmes.

Je vous ai prié plusieurs fois de n'avoir

1. « *Cor meum conturbatum est....et contexerunt me tenebræ.* » Psalm., LIV, 5, 6.

point d'indulgence pour moi, et je vous prie maintenant de n'en avoir point pour vous ; mais quand vous réduiriez votre corps en servitude, ce n'est rien si vous n'y réduisez pas votre esprit. Captivez votre entendement ; faites la volonté des autres plutôt que la vôtre, quand elle devroit vous tromper. La soumission vaut mieux que toutes nos lumières, parce qu'elle nous rapproche de l'humilité de Jésus-Christ. Mais je retombe encore à faire le directeur, et je m'aperçois même que je le fais durement ; je vous en demande pardon. Je vous dis ce que je dois me dire sans cesse à moi-même ; mais on s'oublie quelquefois volontiers pour ses amis, et quand on n'a qu'une même foi, qu'un même amour, qu'une même espérance, je crois qu'il est permis de confondre ses intérêts. Priez Dieu qu'il veuille régler mon esprit et mon cœur, et je vous promets de ne rien négliger pour vous obtenir de sa bonté le don de la persévérance.

P. S. Quand je vous ai parlé de retraites, je n'ai point voulu parler de retraites particulières, et surtout de celles que vous faites avec M. de Grenoble. C'est le dessein de vous y consacrer entièrement, et surtout dans ce temps-ci, que nous n'approuvons pas.

LETTRE XLVI.

Ce 6 septembre 1686.

Il y a longtemps que, par la grâce de Jésus-Christ, je suis bien persuadée et convaincue du néant des choses du monde. Mais ce n'est point assez si je ne m'occupe uniquement des choses du ciel; et malheureusement, tant que l'âme est unie au corps, nous tenons

toujours par quelque endroit à la terre ; nous éprouvons toujours qu'il y a des choses qui nous font plus de peine ou plus de plaisir dans la vie, parce que nous ne sommes point dans cet état d'indifférence où il faudroit être à l'égard du monde, pour ne goûter que le plaisir pur et délicieux de n'aimer que Dieu seul. Si, dès mes premières années, je m'étois consacrée à son service, j'aurois acquis la douce habitude de louer, de glorifier son saint nom, sans qu'aucun objet eût pu me distraire de mon Seigneur et de mon Dieu ; mais, bien loin d'écouter sa voix qui se faisoit entendre à mon cœur, j'ai mis ma confiance en moi-même, et les richesses de sa grâce ont fondu dans mes mains. O Dieu de miséricorde ! vous ne m'avez cependant point abandonnée pour toujours [1]. Revenue de mon égarement et plongée dans l'amertume, j'ai élevé mes

1. *Ut quid Deus repulisti in finem.* Ps. LXXIII, 1. — *Numquid in æternum projiciet Deus.* Ps. LXXVI, 8.

yeux au ciel, et celui qui a fait le ciel et la terre est venu à mon secours ; mais je ne dois que m'en humilier davantage. L'abus que j'ai fait de ses dons ne me permet plus de regarder la terre que comme l'image de mon tombeau.

J'ai lu depuis peu le même discours que vous, monsieur, qui m'a fait une très-vive impression, et je crois qu'il est impossible de n'en être pas touché. Dieu veuille que j'en profite aussi bien que vous ; la grâce peut tout. Trop heureux qui la connoît et qui la désire !

Je vous remercie de la manière dont vous tenez toujours pour madame la princesse de Conti. Il est vrai que vous êtes prévenu en sa faveur ; car, à le bien prendre, elle ne fait que ce qu'elle doit, d'estimer et d'aimer le mérite et la vertu d'une personne à qui elle est sensiblement obligée. Eh ! pourquoi ne rendroit-elle pas aussi quelque justice à ce que les enfans valent par eux-mêmes ? Prions pour elle, et désirons-lui

le royaume de Dieu; le reste ne lui manquera pas.

P. S. Notre Mère est assez bien. Ma sœur Anne-Marie de Jésus a le corps si accablé de souffrances, qu'il ne faut pas moins de vertu qu'elle en a pour les supporter aussi bien qu'elle fait.

LETTRE XLVII.

Ce 3 novembre 1686.

Il nous ennuie, monsieur, de ne point recevoir de vos nouvelles; donnez-nous-en au plus tôt, je vous prie, et faites-nous part de l'état où vous vous trouvez. J'espère que l'intérieur va toujours de mieux en mieux. La grâce achèvera en vous ce qu'elle a commencé. Vous

en avez ressenti comme moi les puissans effets. Soyons-y tous les deux fidèles ; fortifions-la en nous par les œuvres, afin de nous perfectionner en elle ; ne cessons pas de la demander à Dieu, même quand nous l'avons. La crainte de la perdre est une crainte salutaire qui nous la conserve, et qui tend toujours à nous rapprocher de Dieu, quand nous touchons au moment de nous en éloigner.

Je ne sais si votre voyage sera encore long ; mais je sais bien certainement qu'en quelque lieu que vous soyez, je m'intéresserai toujours vivement à ce qui vous touche.

Vos prières pour notre Mère, pour ma sœur Anne-Marie de Jésus et pour la pauvre et très-indigne sœur Louise de la Miséricorde.

LETTRE XLVIII.

Ce 8 mars 1687.

Vous avez raison de croire, monsieur, que personne ne peut rendre meilleur témoignage de votre direction que moi. Je dois seulement m'humilier de n'en avoir pas fait un meilleur usage, et ce n'est pas votre faute. Nous envoyons votre lettre à M. le cardinal Le Camus. Hélas! monsieur, qu'est-ce que le monde? On le canonisoit un jour, et le lendemain tout a changé de face. Je vous assure que c'est un trait de la miséricorde du Seigneur sur lui. Il sait par où il faut prendre ceux qu'il s'est destinés de toute éternité. Adorons, dans le silence de l'esprit, ses impénétrables décrets; et, pleins de con-

fiance en sa bonté, allons en paix, et reposons-nous sur la sincérité de ses promesses.

P. S. Venez nous voir le plus tôt que vous pourrez ; vous êtes nécessaire à notre consolation. Nous vous souhaitons un bon voyage. Notre Mère me charge de vous faire mille complimens, et ma sœur Anne-Marie. Vous pouvez être sûr de leurs prières et des miennes.

LETTRE XLIX.

Ce 29 septembre 1691.

Vous êtes touché, avec juste raison, monsieur, de la perte que nous venons de faire ; nous en sommes pénétrées jusqu'au fond du cœur. Dieu nous

enlève une Mère tendre et compatissante[1], un esprit fait pour éclairer les autres, un caractère doux, plein de zèle et de charité, une âme en qui les vertus les plus sublimes se plioient à notre foiblesse, et nous inspiroient, au défaut de sa force, du moins l'envie et le courage de l'imiter. Pour moi, monsieur, pensez, je vous supplie, ce que je lui devois! Il falloit une charité comme la sienne pour oser me recevoir ; elle n'hésita point, vous le savez; j'en suis encore plus

1. La Mère Agnès de Jésus-Maria (Judith de Bellefonds, tante du maréchal) mourut à Paris, au couvent des Carmélites, le 24 septembre 1691. C'est à l'occasion de cette mort que Bossuet écrivit, quelques jours après, à madame d'Épernon, prieure des Carmélites, l'admirable lettre qu'on va lire * :

Nous ne la verrons donc plus, cette chère Mère; nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foi, que la prudence dictoient toutes et rendoient si dignes d'être écoutées. C'étoit cette personne sensée qui croyoit à la loi de

* Cette lettre n'est pas datée. Elle est indiquée comme il suit, dans l'édition de Lebel : *Fin de septembre* 1691.

étonnée, à l'heure qu'il est, que le premier jour. J'espère que Notre-Seigneur lui a déjà rendu au centuple tout le bien qu'elle m'a fait et celui qu'elle m'a souhaité.

Notre chère fille, puisque vous voulez que je la regarde comme telle, est accablée de cette mort. Elle aimoit notre Mère de la manière la plus tendre ; elle nous a dit que, de tout temps, elle s'étoit senti pour elle la plus vive inclination. Elle perd des instruc-

Dieu et à qui la loi étoit fidèle. La prudence étoit sa compagne et la sagesse étoit sa sœur. La joie du Saint-Esprit ne la quittoit pas. Sa balance étoit toujours juste et ses jugemens toujours droits. On ne s'égaroit pas en suivant ses conseils; ils étoient précédés par ses exemples. Sa mort a été tranquille comme sa vie, et elle s'est réjouie au dernier jour. Je vous rends grâces du souvenir que vous avez eu de moi dans cette triste occasion; j'assiste en esprit avec vous aux prières et aux sacrifices qui s'offriront pour cette âme bénie de Dieu et des hommes : je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, et je prends part aux consolations que la foi vous inspire. (*OEuvres de Bossuet*, édit. Lebel, t. XXIX, p. 690.)

tions et des exemples admirables ; mais je vous assure que ce qu'elle perd d'un côté, elle le regagne de l'autre par la grâce. Elle a reçu ce coup douloureux avec une vertu et un courage dignes de sa sainte tante [1]. Dieu est avec ceux qui souffrent et qui se confient en sa divine bonté. Marchons sur les traces de cette femme sainte, et demandons-lui de présenter tous les jours devant

1. Nous avons dit plus haut, page 148, *note*, que la sœur Anne-Marie de Jésus, dont il est question dans cette lettre et dans la suivante, nous paroissoit être une parente du maréchal de Bellefonds. D'après l'abbé Lequeux, c'étoit sa fille, et cette opinion semble jusqu'à un certain point confirmée par le texte même de ces deux dernières lettres. Mais d'abord, l'abbé Lequeux s'est trompé en disant que la mère Agnès de Jésus-Maria, grand'tante du maréchal, étoit sa sœur. D'autre part, on comprend que le maréchal pouvoit fort bien qualifier affectueusement du nom de fille une jeune cousine religieuse. Enfin, nous le répétons, rien, ni dans le P. Anselme, ni dans les papiers du *Cabinet des titres* de la bibliothèque impériale, ne donne lieu de croire que le maréchal de Bellefonds ait eu une fille aux Carmélites.

le Trône, le tribut de nos prières et de nos larmes, afin que Dieu nous réunisse bientôt avec elle dans l'éternité.

LETTRE L.

Ce 17 novembre 1693.

Quelque sujet que vous ayez, monsieur, de rendre grâce au Seigneur des dispositions de notre chère petite sœur, cependant l'état où vous vous trouvez est si dur à la nature, que je ne puis m'empêcher de partager vivement vos peines avec vous et avec toute la famille. Qu'elle est heureuse cependant de toucher au dernier moment d'une vie si pure et si innocente ! Elle quitte une dépouille mortelle pour aller recevoir des mains de son divin époux une couronne de gloire immor-

telle ; car vous m'avouerez, monsieur, que vous voyez tous les caractères des prédestinés dans votre chère enfant : cela parle plus efficacement au cœur que toutes les paroles de consolation qui viendroient de la part des hommes. Je supplie la divine bonté d'achever son œuvre de miséricorde, et que sa sainte volonté détruise tellement la nôtre en tout, que ce ne soit plus nous qui vivions, mais Jésus-Christ qui vive en nous.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PRÉFACE I

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LA VIE DE LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE XXXI

Chapitre Ier. — Sympathie des contemporains et de la postérité pour mademoiselle de La Vallière. — Sa naissance. — Portraits qu'en ont faits les écrivains de son temps. — Intrigues de la cour. — Correspondance secrète de Fouquet. — Style des filles d'honneur. — Madame Henriette d'Angleterre. — Plaintes de Monsieur. — Précautions de la Reine mère. — Louis XIV au château de Vaux. — Aveuglement et disgrâce de Fouquet. — Nouvelles intrigues. — Mademoiselle de La Vallière se réfugie dans un couvent de Saint-Cloud. — Louis XIV va lui-même la chercher. — Carrousel de 1662. — La Reine Marie-Thérèse et *la demoiselle qui a des pendants de diamants*... XXXI

Chapitre II. — Fausse lettre adressée à la Reine. — Disgrâces qui s'ensuivent. — Le ballet des Arts et la bergère La Vallière. — Sa première grossesse. — Lettre de Louis XIV à ce sujet. — Colbert et d'Ormesson. — Nouvelles fêtes à la cour. — Louis XIV et la France. — Chagrins de la jeune Reine. — Mademoiselle de La Vallière a un second fils. — Vers qu'elle adresse au Roi. — Elle est

reçue par la Reine mère. — *Souvent femme varie.* — Nouveaux enfans de mademoiselle de La Vallière. — Les légitimations. — Création du duché de La Vallière. — Le voyage d'Avesnes. — Insolence de la duchesse de La Vallière envers la Reine. — Madame de Montespan devient la maîtresse du Roi. — Naissance du comte de Vermandois. — Madame Colbert..... LXII

Chapitre III. — Madame de La Vallière cesse d'être aimée du Roi. — Sa résignation excessive. — Elle se retire à Chaillot et revient à la cour. — Une chasse au sanglier. — La duchesse de La Vallière et madame de Montespan. — Le maréchal de Bellefonds. — Projets de retraite. — Railleries de madame de Sévigné à ce sujet. — Ces projets deviennent sérieux. — Correspondance avec le maréchal de Bellefonds. — Chagrins de madame de La Vallière. — Elle écrit les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.* — Lettres de Bossuet qui la concernent. — La retraite aux Carmélites est décidée. — Les adieux. — La messe du Roi. — Entrée aux Carmélites..... XCI

Chapitre IV. — Sermon et cérémonie de la vêture. — Émotion de la princesse palatine. — Louise de la Miséricorde fait profession. — Sermon prêché par Bossuet à cette occasion. — Peines que causent à la sœur Louise les désordres de ses enfans. — Madame de Montespan va la voir aux Carmélites. — Réponse de sœur Louise à ses offres. — Elle demande qu'on ne montre plus ses lettres. — Son impassibilité dans la joie et la douleur. — S'inflige des pénitences au-dessus de ses forces. — Ses prières pour l'église et l'État. — Veut être envoyée dans un couvent de province. — Sa maladie et sa mort. — Singulière indifférence de Louis XIV..... CXVIII

RÉFLEXIONS SUR LA MISÉRICORDE DE DIEU, par une dame pénitente..... 1

Avertissement de la 1re édition..... 3

Approbation des docteurs..... 8

Première réflexion. — Sur les obligations de consacrer à Dieu une vie qu'on ne tient que de sa miséricorde, et de ne plus retomber dans le péché 9

IIe réflexion. — Demander à Dieu la fermeté dans ses résolutions, et un cœur purifié pour s'approcher de lui. 12

IIIe réflexion. — Sur les vertus nécessaires pour s'approcher de Jésus-Christ à l'exemple de la Cananée, de la Samaritaine et de la Madeleine..... 15

IVe réflexion. — De la fermeté et de la constance de la foi nécessaires à une âme pénitente..... 18

V^e^ réflexion. — Sentimens d'une âme pénitente qui craint de se laisser tromper par les apparences d'une fausse conversion 22

VIe réflexion. — Sur l'opposition de la vie du monde à la vie souffrante de Jésus-Christ..... 26

VIIe réflexion. — Quelle doit être l'espérance d'une âme pénitente..... 29

VIIIe réflexion. — Morale que doit suivre une âme vraiment convertie. — Confesseur qu'elle doit chercher pour être conduite par la voie la plus sure..... 32

IXe réflexion. — Ne se point flatter dans sa pénitence en suivant la voie large, mais demander à Dieu continuellement miséricorde, et suivre la voie étroite qu'il nous a enseignée lui-même 36

X^e^ reflexion. — Mouvement de confiance en Dieu et de défiance de soi-même. — Jésus-Christ seul peut affermir la foi d'une âme, et arrêter ses espérances..... ... 39

XIe réflexion. — Demander à Dieu un cœur nouveau et tout embrasé de son divin amour..... 45

XIIe réflexion. — Si une âme a eu dans le monde de l'attache pour les créatures, combien plus en doit-elle avoir pour Dieu, après sa conversion..... 48

XIIIe réflexion. — Une âme pénitente doit éviter jusques

aux moindres offenses qui peuvent déplaire à Dieu, et ne pas examiner si elles damnent ou ne damnent pas, de peur que, s'y engageant trop facilement, elle ne retombe dans ses désordres 52

XIVe réflexion. — Prier Dieu continuellement qu'il rompe les chaînes qui nous attachent encore aux créatures, et lui demander un renouvellement de ses miséricordes, et la grâce de n'en pas abuser 56

XVe réflexion. — Sur la manière de vivre d'une personne qui est obligée par quelque nécessité d'être dans le monde, et comme elle doit y combattre tout ce qui est opposé à la morale de Jésus-Christ 59

XVIe réflexion. — Ne rechercher que les compagnies où l'on s'entretient de Dieu, et ne plus s'embarrasser de ce qu'on appelle dans le monde établissement, richesses, fortune, grandeur 64

XVIIe réflexion. — Il ne suffit pas, pour conserver la charité qu'on doit avoir pour le prochain, de ne lui pas nuire en sa vie, en son honneur et en ses biens, mais on doit éviter fidèlement les moindres petites railleries et médisances 69

XVIIIe réflexion. — Il faut demander à Dieu le don de la prière, qui est le seul moyen de fortifier une âme dans ses résolutions 74

XIXe réflexion. — En quoi consiste l'oraison, et avec quelle fidélité une âme pénitente doit s'occuper en ce saint exercice 77

XXe réflexion. — L'âme doit souvent prendre pour sujet de son oraison la misère où le péché l'a réduite, et il est bon de commencer par le souvenir de quelque mystère de la Passion de Notre-Seigneur 82

XXIe réflexion. — Il ne faut pas se dégoûter de la prière, pour n'y pas ressentir de consolation, mais y être fidèle, et s'y accoutumer tellement que, dans les plus fortes peines

et dans les embarras du monde, on ait recours à ce saint exercice 85

XXIIe réflexion. — Nécessité indispensable de la prière, sans laquelle, quelque effort que l'on fasse, il est impossible de penser sérieusement à son salut 90

XXIIIe réflexion. — Demander à Dieu le don de la prière, et prendre souvent le sujet de son oraison sur la mort, sur l'éternité et sur les jugements de Dieu, comme sur autant de moyens d'exciter en nous une crainte salutaire.. 95

XXIVe réflexion. — Une âme que Dieu a fait revenir à lui le doit remercier tous les jours de lui avoir ouvert les yeux pour connaître sa misère. — Écrire les résolutions qu'on a prises dans le temps de sa conversion, afin d'y voir les obligations sur lesquelles on sera jugé au terrible jugement de Dieu 99

LETTRES DE LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS..... 107

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9. et de l'Ouest, 21

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

0 5 2005
JAN 0 5 2005

a39003 001095552b

DC 130 .L4A3 1860 V1
LA VALLIERE, LOUISE FR
REFLEXIONS SUR LA MISE